— CALENDRIER —

Le 2. — Fête de la Purification de la T. S. V.

Le 4. — Dimanche de la Quinquagésime et Solennité de la Purification. Bénédiction des cierges.

Le 7. — Mercredi des Cendres et ouverture du saint temps du Carême.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

Le 4 février. — CHICOUTIMI (Retraite générale). Organisateur: M. Ludovic Gauthier.

Le 8. — CHICOUTIMI (Marchands et hommes d'affaires). Organisateurs: MM. Edmond Ruelland et Thomas-Louis Simard.

Le 13. — JONQUIERE (St-Laurent) et ROBERVAL (St-Jean-de-Brébeuf). Organisateurs: MM. Pitre Gagnon, Roméo Boivin et M. le curé Georges Tremblay.

VOLUME 53 — No 24 · CHICOUTIMI, JEUDI 1er FEVRIER 1940 · Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

Le diocèse de Chicoutimi pleure son Évêque, S. Exc. Mgr Charles-A. Lamarche

Son Excellence Mgr Lamarche

Le diocèse de Chicoutimi pleure son Evêque.

En disant ainsi, chacun peut en témoigner, nous exprimons autre chose qu'une formule toute faite que l'usage a vidée de son sens, mais une exacte vérité.

Son Excellence Mgr Lamarche est mort, et c'est pour tout le diocèse, laïques comme prêtres, pauvres comme riches, grands comme petits, dans les familles, dans les communautés, dans les collèges, dans les écoles, un deuil, une tristesse, une peine.

Cette mort aussi qui arrive quand rien ne la fait prévoir, qui arrive quand à peine on a eu le temps d'apprendre la nouvelle de la maladie...

Mais, il y a quinze jours Monseigneur vaquait à ses occupations et à ses affaires; à l'heure où d'ordinaire il descendait en ville, d'un pas qui s'était depuis quelque temps un peu alourdi, on le rencontrait encore, simple, affable, si digne et discret... Mais sa dernière lettre pastorale est datée du 20 janvier... Las! quand on la lira dans les chaires, elle sera devenue comme un testament.

Il y a quinze jours de cela... et déjà le service funèbre a été chanté, déjà le tombeau est scellé dans la crypte de la cathédrale; les évêques qui étaient venus assister aux funérailles sont partis, la foule est dispersée; déjà les sacristains achèvent d'enlever les tentures funéraires de la nef et du choeur...

Mgr Lamarche possédait une culture théologique et profane remarquable, entretenue par un commerce resté très cher avec les livres; les citations de l'Ecriture et des Pères aussi bien que des écrivains anciens et modernes lui venaient d'elles-mêmes, abondantes et heureuses, à l'esprit; elles fleurissaient son style et ses discours et l'on s'étonnait d'une mémoire demeurée si fraîche, capable de retenir ainsi des textes souvent peu connus. Son esprit était fin et souple, vif à percer les gens avec qui il traitait, à saisir, sans rien laisser paraître, leur point faible; se pliant sans effort aux diverses circonstances, également à l'aise qu'elles fussent humbles ou relevées.

Par tempérament ennemi des extrêmes, la volonté et l'expérience de la vie avaient confirmé ce sentiment et lui faisaient en toutes choses estimer singulièrement le milieu qui est la vertu. Prêt à rendre hommage au bien et au vrai n'importe où il les pouvait découvrir, il inclinait vers l'indulgence et se montrait lent à condamner.

Et cet équilibre, qu'avaient renforcé des traditions familiales d'ordre et de sage économie ainsi que des charges importantes heureusement remplies, faisait de lui un administrateur avisé, doucement sceptique devant certains enthousiasmes, un conseiller prudent dont on n'avait qu'à se féliciter d'avoir suivi les conseils. Il n'aimait point les difficultés, ni les choses lointaines et compliquées.

Mais la science, la culture, l'éloquence, la finesse et la prudente administration ne suffisent pas à expliquer l'attachement du peuple qui s'est changé en une peine si vive. C'est à tous ces dons Mgr Lamarche joignait une extraordinaire bienveillance; cela sera, je pense, le trait que l'on conservera surtout de son caractère; bienveillance de gentilhomme, enrichie de la bienveillance surnaturelle qui s'appelle la charité. A son évêché, en visite pastorale, pour ses prêtres et ses diocésains quels qu'ils fussent, chacun admirait la facilité de son abord, sa patience à écouter, le don qu'il avait de trouver les paroles encourageantes et appaisantes, la discrétion et ité de ses propos. Il s'arrêtait pour causer avec un enfant.

Les pauvres, les plus pauvres étaient bien reçus; tout ce qu'il y avait de *quêteux* et de *quêteuses* savaient le chemin de l'évêché, les cheminaux, les chômeurs dans la misère; Monseigneur donnait largement sans s'inquiéter si on n'abusait pas, il donnait tout et ne soufflait mot.

On conçoit que ce ne fut pas sans quelque déchirement que Son Excellence avait laissé, il y a onze ans, pour venir occuper le siège épiscopal de Chicoutimi, un diocèse, une ville et une splendide paroisse qu'il avait rêvé de ne jamais quitter, une famille à qui il était très attaché et qu'il pouvait fréquemment visiter. Il faisait délicatement allusion à tout cela, — je m'en souviens comme d'hier, — le soir de son intronisation. Je revois encore la fête inoubliable et Monseigneur répondant à l'adresse que vient de lui lire au nom des diocésains M. Augustin Tremblay, alors maire de Chicoutimi: *"Sépare-toi... purifie-toi... donne-toi..."*

Sépare-toi... Il s'est séparé de sa terre et de sa famille, pour s'attacher de tout son coeur à sa famille diocésaine et à son Eglise du Saguenay; quand il retourne à Montréal, c'est pour peu de temps, il a hâte de revenir.

Purifie-toi... Il a accepté simplement et fidèlement la rançon de sa haute dignité, la rançon d'être isolé quand on aime l'amitié et la compagnie; la rançon d'avoir à régler maints problèmes, quand on aime les choses nettes; la rançon d'avoir à conduire, à réprimer, à décider, quand on aime l'effacement et l'indulgence.

Donne-toi... Il a donné son temps et ses talents, il a donné ses revenus, il a donné son coeur. Il s'est donné au soin des paroisses, des communautés, des institutions et des oeuvres; la jeunesse a été l'objet de ses prédilections; il a prêté aux unions ouvrières catholiques l'apport non seulement d'une direction sage mais de contributions financières importantes. Et, pour ne dire qu'un mot de ce qui nous concerne, sa générosité pour notre journal, pour lequel il ne cachait pas sa sympathie, a été abondante en des moments difficiles. La dernière fois que nous l'avons vu — c'est il n'y a pas longtemps — il daignait encore s'informer du cours des choses et nous assurer que nous pouvions compter sur lui.

Il a donné l'exemple d'une piété régulière, édifiante et douce; et pour finir, il a donné l'exemple d'une courageuse et sainte mort.

Devant la vie il y a certaines inégalités de rang et de fortune; mais devant la mort tout cela disparaît; tout ce qui s'ajoute à l'homme par l'extérieur ne compte plus, tous sont au même niveau; roi, pape, évêque ou mendiant, c'est la même souffrance, la même détresse, les mêmes formidables visions. Son Excellence a enduré d'une façon admirable, sans se plaindre, les souffrances très dures de sa maladie; seules des humbles invocations, des humbles appels à la miséricorde s'échappaient de ses lèvres. Il disait souffrir beaucoup, si on le lui demandait, mais que cela était bien puisque le bon Dieu le voulait ainsi, que les pauvres soldats sur le champ de bataille étaient plus à plaindre. "J'offre mes souffrance pour la paix" répétait-il.

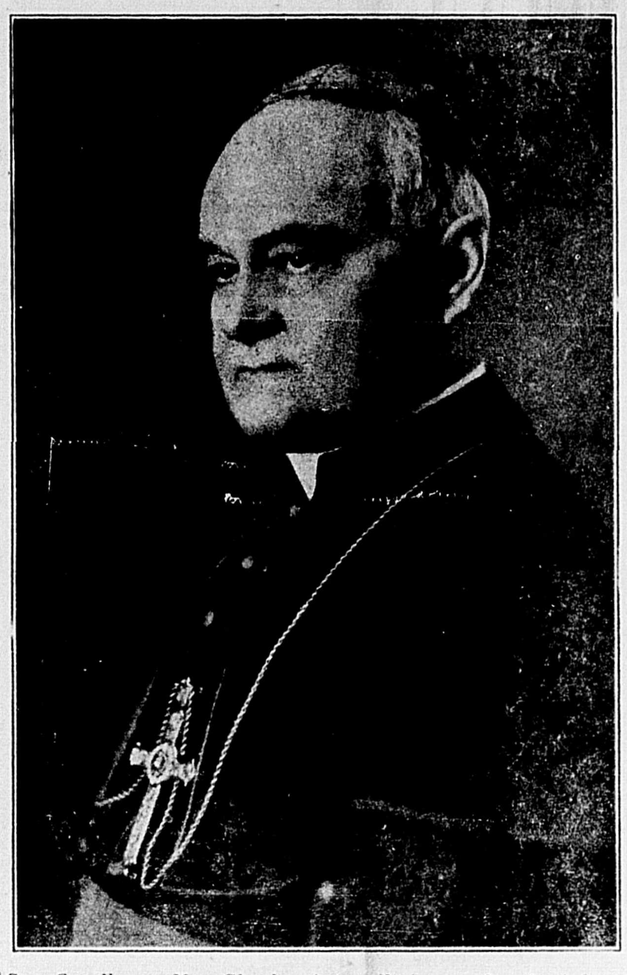
Donne-toi... Il s'est donné. Il s'est consumé en servant, comme disait sa devise. Comme se sont donnés les grands et saints évêques, honneur de l'humanité et de l'Eglise, dont les fêtes en ces derniers jours se succédaient en glorieuse théorie: Timothée, Paul, Chrysostome, Polycarpe de Smyrne, François de Sales, Ignace d'Antioche.

Recueillons tous l'exemple de cette vie et de cette mort. Accordons au souvenir de notre Evêque vénéré mieux encore que l'hommage de notre deuil et de notre douleur, le devoir reconnaissant de nos prières.

En retour, de concert avec nos anciens évêques dont la mémoire vit encore, il intercédera auprès de Dieu pour l'Eglise de Chicoutimi qui continuera de lui être chère dans l'éternité.

Qu'on nous permette ici, avant de terminer et en songeant au diocèse, aux amis et aux parents que S. E. Mgr Lamarche avait quittés sans cesser de les aimer et sans cesser d'être aimé par eux, de leur présenter, puisqu'ils sont affligés comme nous, au nom du *Progrès du Saguenay*, l'humble expression de nos vives sympathies.

André LALIBERTE, ptre



Son Excellence Mgr Charles-Antonelli Lamarche, 4e évêque de Chicoutimi, dont tout le diocèse pleure la disparition soudaine.

Le Pontife défunt est conduit à sa Cathédrale

Hier après-midi en présence de milliers de personnes

Quelques milliers de personnes ont assisté hier après-midi, à 4 heures, à la translation des restes de Son Exc. Mgr Lamarche, de l'Evêché à la Cathédrale, où il fut exposé dans la nef.

Un cortège des plus imposants s'est formé pour escorter une dernière fois Monseigneur dans les rues de la ville. On pouvait remarquer les membres du Chapitre et le clergé diocésain, MM. les députés, les maires et les échevins de Chicoutimi et de toutes les municipalités environnantes, les membres de la famille en deuil, de nombreux notables, des représentants de grandes compagnies, les Syndicalistes catholiques, les Chevaliers de Colomb, les élèves du Séminaire et des écoles. Les porteurs étaient MM. les marguilliers de la Cathédrale.

A la Cathédrale, la levée du corps a été présidée par Mgr Eug. Lapointe, doyen du Chapitre. Le clergé diocésain a ensuite récité l'Office des Morts en présence des fidèles qui remplissaient l'église à déborder.

Jusqu'à 9 heures du soir, une foule pieuse veillait à la Cathédrale près du regretté évêque de Chicoutimi.

Hier et mardi, des milliers de personnes se sont rendues à l'Evêché prier pour leur évêque bien-aimé, chacun emportant comme une précieuse relique, un morceau de la soutane de Monseigneur, après avoir fait toucher des objets de piété. Mardi soir, tous les groupements d'Action catholique se sont rendus près de la dépouille mortelle de Monseigneur Lamarche.

Les obsèques de notre Évêque

S. E. le cardinal Villeneuve chante le service et préside la dernière cérémonie de l'absoute après quatre autres évêques. — L'église, l'Etat et tout le peuple rendent un dernier hommage à S. Exc. Mgr Charles-A. Lamarche.

Le service sollennelle de Son Excellence Mgr Lamarche, quatrième évêque de Chicoutimi a été chanté ce matin à dix heures, dans l'église Cathédrale, par Son Eminence le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, qui était accompagné de Mgr Léon Maurice, vicaire capitulaire, comme prêtre assistant, et de MM. les chanoines Philibert Morel, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, et Joseph Lapointe, curé de St-Dominique de Jonquière, comme diacres d'honneur.

On remarquait au choeur NN. SS. les évêques Langlois de Valleyfielr; Leventoux, retiré au Sacré-Coeur du Bassin; Lafortune, de Nicolet; Forget, de St-Jean; Desmarais, d'Amos; Desranleau, coadjuteur de Sherbrooke; Douville, auxiliaire de St-Hyacinthe; Ambroise Leblanc, o.f.m., préfet apostolique au Japon. On pouvait voir aussi le Très R. P. Dom François-Xavier Huet, abbé mitré de Mistassini, Mgr Eugène Lapointe, doyen du Chapitre diocésain; Mgr Chaumont, vicaire général de l'Archidiocèse de Montréal; Mgr Morelli, secrétaire de la délégation apostolique d'Ottawa; Mgr Harris, représentant de l'archevêque de Toronto; tous les membres du chapitre diocésain, ainsi que M. le chanoine Lamarche; M. le chanoine Pelletier, représentant du Séminaire de Québec, de nombreux dignitaires ecclésiastiques, ainsi que tout le clergé diocésain. Plusieurs évêques s'étaient fait représenter aux funérailles. Presque toutes les communautés du diocèses et même du dehors avaient des représentants.

Au nombre des dignitaires civils, on remarquait: l'honorable M. Léon Casgrain, ministre sans portefeuille, représentant de la province de Québec, l'honorable M. Wilfrid Hamel, ministre sans portefeuille; MM. les députés de Chicoutimi et de la région, MM. les maires de Chicoutimi et des municipalités environnantes, les membres des conseils municipaux, les représentants des associations catholiques, les membres de la famille en deuil, les marguilliers, les syndics de paroisses, des représentants des communautés religieuses de femmes des représentants des compagnies, etc. La vaste cathédrale débordait de la foule des fidèles de Chicoutimi et de toute la région venus prier une dernière fois pour Mgr l'évêque de Chicoutimi. Des centaines de personnes durent rester debout et un grand nombre d'autres ne purent pénétrer dans la Cathédrale.

Un deuil général

La mort de S. Exc. Mgr Lamarche a été un deuil vraiment général et les témoignages de condoléances sont venus de toutes parts.

Des messages de sympathie ont été reçus de la Délégation apostolique du Canada, de la plupart des évêques du pays, du Très Hon. M. King, premier ministre du Canada, du Très Hon. M. Lapointe, ministre de la Justice, de l'Hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la Province de Québec, de nombreuses communautés de Montréal et de tous les endroits de la province.

Les membres du Conseil de la Cité de Chicoutimi ont tenu une réunion spéciale mardi matin. Une résolution de condoléances à été adoptée et la Ville a fait chanter deux grand'messes, l'une à la Cathédrale, l'autre au Sacré-Coeur du Bassin. Les membres du Conseil ont assisté à la translation des restes et aux obsèques.

Le Conseil de ville de Kénogami a tenu une séance spéciale lundi soir; une résolution de condoléances a été adoptée et la Ville a fait chanter deux grand'messes. Le maire et les échevins ont assisté aux funérailles.

A Jonquière, il y a eu également séance du Conseil lundi soir. Une résolution de condoléances a été adoptée, une grand'messe a été payée et la séance a été ajournée en signe de deuil. Le Conseil a assisté aux obsèques.

Le Conseil de ville d'Arvida a tenu une séance spéciale hier matin. Une résolution de condoléances a été adoptée et il a été décidé de faire chanter 2 grand'messes. A la Commission scolaire d'Arvida, une résolution de condoléances a été adoptée également et il a été décidé de même de faire chanter 2 grand'messes.

L'Aluminum Co. of Canada et ses filiales fera chanter 10 grand'messes et fera dire un trentain.

Les Chevaliers de Colomb de la province et du diocèse ont adressé leurs plus vives condoléances.

La municipalité de la paroisse de Chicoutimi fera chanter 4 grand'messes.

Des grand'messes ont été offertes également par les divers groupements d'Action catholique et les principaux établissements industriels et commerciaux.

Les magasins et autres établissements commerciaux de Chicoutimi ont fermé leurs portes ce matin.

Les drapeaux étaient en berne depuis lundi matin.

Avis au clergé

Son Excellence Mgr Lamarche était membre de la Société d'Une Messe (section diocésaine) et de la Caisse Ecclésiastique de Chicoutimi.

Départ pour Ottawa

NN. SS. les évêques et les autres dignitaires ecclésiastiques, venus à Chicoutimi, ce matin, pour le service de S. E. Mgr Lamarche, sont partis cet après-midi pour Ottawa par train spécial qui a quitté Chicoutimi à deux heures. Ils se rendent au sacre de Mgr Vachon, qui aura lieu demain matin à Ottawa.

VICAIRE CAPITULAIRE

Monseigneur Léon Maurice, P.A., Vicaire Général de feu Mgr Lamarche a été nommé hier, vicaire capitulaire du diocèse de Chicoutimi. Mgr Maurice administrera le diocèse pendant la vacance du siège épiscopal.

A Mgr le vicaire capitulaire nous offrons nos plus respectueuses félicitations et l'assurance de notre entière soumission.

L'oraison funèbre a été prononcée par S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. On se souvient peut-être que c'est Mgr Courchesne qui avait donné le sermon au sacre de Mgr Lamarche. Le pontife a commenté ce matin le même texte qu'il avait pris pour le sermon du sacre: *"Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei"*. "Ainsi, que le monde nous considère comme des serviteurs du Christ et les dispensateur de ses mystères." Ce texte est emprunté à la première Epitre de S. Paul au Corinthiens, chapitre quatrième. Mgr Courchesne a commenté magnifiquement ces paroles du grand Apôtre.

Le chant de la messe de Requiem a été fait par les chorales du Séminaire et de la Cathédrale.

La cérémonie de l'absoute a été présidée successivement par cinq évêques, S. E. le cardinal Villeneuve rendant les derniers honneurs à l'évêque de Chicoutimi.

Son Excellence Mgr Lamarche a été inhumé sous sa Cathédrale aux côtés de ses prédécesseurs, NN. SS. Racine et Labrecque.

Le vénéré Pontife est décédé lundi matin après une semaine de maladie seulement. — "Inserviendo consumor", avait-il pris comme devise. — Quelques détails sur la maladie de notre Evêque bien-aimé. — Grand dans la mort comme dans sa vie. — Sa carrière et ses abondantes oeuvres.

Dieu a rappelé à lui lundi matin S. Exc. Mgr Charles-Antonelli Lamarche, quatrième évêque de Chicoutimi. C'est une grande figure qui disparait et tout le diocèse, depuis Charlevoix jusqu'au Lac-St-Jean, pleure un père bien-aimé.

Mgr Lamarche paraissait si actif, si robuste et si jeune, malgré ses 69 ans avancés, que personne, à part lui-même, ne prévoyait une fin aussi soudaine. Le deuil n'en est que plus grand et plus profond.

A venir au milieu de décembre, Monseigneur paraissait en excellente santé. A Noël, il dut prendre un peu de repos et il ne put chanter la messe de minuit. Le premier de l'an, il revenait à son trône à la Cathédrale, recevait les voeux des fidèles et adressait ses souhaits à ses diocésains par la radio. Il fut frappé de nouveau par la maladie au milieu de janvier et, le 21, il se faisait conduire en ambulance à l'Hôtel-Dieu St-Vallier où les dévouées Hospitalières et les docteurs Eugène Tremblay et Gaston Lapointe lui prodiguèrent tous les soins. Cependant tout le système était usé par le travail, le mal s'aggrava, des complications se produisirent et, le vendredi tout espoir humain était déjà perdu. Son Excellence reçut, ce jour-là, les derniers sacrements avec la foi la plus vive, en présence de nombreux prêtres. Le coeur faiblit graduellement et lundi matin, à 3 h., le vénéré malade entrait dans le coma. La mort se produisit à 6 h. 45. Jusqu'à 3 heures, Monseigneur avait conservé sa pleine connaissance. Dimanche encore, il a prononcé quelques faibles paroles, à plusieurs reprises. A tout son entourage il a donné un magnifique exemple de calme surnaturel et de dignité chrétienne devant la mort qu'il pressentait depuis quelques mois et qu'il a accueilie comme une soeur.

Il fut grand dans la mort comme il l'avait été dans sa vie. Habitué à maîtriser sa chair, il ne laissa échapper aucune plainte malgré d'indicibles souffrances.

Nous eumes l'insigne privilège de voir Mgr Lamarche, de lui parler et de recevoir une dernière bénédiction la veille même de son départ de ce monde. Jamais il ne nous avait paru plus digne, plus grand, plus édifiant.

A sa nièce Fernande Bissonnette (Mme Lassale-Laberge) qui demandait, le dimanche matin, quelle grâce il voulait qu'elle demande au bon Dieu pour lui, Son Excellence répondit très simplement: "Que sa sainte volonté soit faite." Le samedi, les religieuses demandèrent à Monseigneur s'il voulait qu'on lui apportât sa croix pectorale. "La croix d'or, ce n'est que bagatelle, dit-il; apportez-moi le Christ de la croix, le vrai Christ de tous les pauvres mourants". Affectueusement, il baisa le crucifix de la bonne mort.

Le vendredi, après avoir reçu les derniers sacrements de la sainte Eglise, le vénéré Pontife jeta un regard plein de tendresse sur chaque personne qui l'entourait et d'une voix qu'il essayait de rendre puissante il arracha de son coeur de père un merci lourd d'émotion, de reconnaissance et de bénédictions.

Que d'autres traits nous pourrions signaler.

En Mgr Lamarche, on l'a dit déjà, disparait un prêtre modèle en tous points, un évêque de la noble lignée des Racine, des Bégin et des Labrecque.

Fidèle jusqu'au bout à sa devise: "Inserviende consumer", il a passé les onze dernières années de sa vie au service entier de ses chers diocésains. Dans sa ville épiscopale, dans chaque paroisse de son vaste diocèse qu'il a visité quatre fois au complet, Mgr Lamarche a semé le bien à pleine main.

Pendant les 11 années qu'il a été à la direction du diocèse de Chicoutimi, Son Exc. Mgr Lamarche a présidé à la fondation de 18 paroisses nouvelles. Il a érigé canoniquement 21 paroisses en tout. Le diocèses qui comptait 72 paroisses à son arrivée en possède maintenant 90. Les nouvelles paroisses sont: St-Eugène, St-Bernard - de - l'Ile-aux-Coudres, St-Jean-de-Brébeuf, St-Stanislas, St-Philippe - de - Clermont, St-Joseph-de-la-Rive, Ste-Rose-de-Lima (Descente-des-Femmes) N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, N.-D.-du-Rosaire (Lac-des-Habitants) St-Gabriel-de-Ferland, St - Jean - Viannay - de-Shipshaw, St-Ludger-de-Milot, Ste-Marie - de - l'Ile-Maligne, St-David-de - Falardeau, Ste - Elisabeth - de - Proulx, St-Edmond-les-Plaines, St-Laurent, N.-D.-de-Lorette (Canton-Antoine).

Sous l'administration de Mgr Lamarche, l'oeuvre des retraites fermées pour hommes et jeunes gens a pris un essor considérable et une maison de retraites fermées pour dames et jeunes filles a été établie à Chicoutimi par les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. L'Ecole d'Agriculture a été fondée, l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi a été considérablement agrandie, un Orphelinat a été établi à Chicoutimi et confié aux Petites Franciscaines de Marie, une Ecole normale a été organisée à la Baie-St-Paul, le pensionnat St-Dominique, de Jonquière, a été construit, la Province religieuse des SS. du Bon-Pasteur a été érigée canoniquement, des écoles ont été confiées dans plusieurs paroisses à des communautés d'hommes ou de femmes, notamment aux Escoumains (Petites Franciscaines), à *Desbiens* (Soeurs du St-Rosaire); à la Grande-Baie (Soeurs de la Présentation); à Mistassini (Soeurs du Bon-Pasteur); à Normandin, St-Paul - du - Nord et Lac-Bouchette (Soeurs du Bon-Conseil)); à Roberval (Clercs de St-Viateur).

C'est S. Exc. Mgr Lamarche qui a établi l'Action catholique dans le diocèse avec ses 4 organismes principaux: A.C.J.C., avec ses mouvements spécialisés, Ligue du Sacré-Coeur, Ligue catholique féminine et A.C.J.C.F., avec ses mouvements spécialisés. A toutes les oeuvres religieuses et sociales il a accordé l'appui le plus entier. Il a été l'apôtre du journal catholique, principalement du journal diocésain, le *Progrès du Saguenay*. Il a aidé au développement des unions ouvrières catholiques de même qu'à celui de l'Union catholique des Cultivateurs. Il a été l'ami et le protecteur des Sciences et des Lettres, le soutien de toutes les entreprises qui frappaient à sa porte toujours ouverte. Mgr Lamarche a contribué très largement au règlement de certains problèmes économiques, particulièrement difficiles, montrant qu'il possédait d'éminentes qualités d'administrateur.

L'Evêque que nous pleurons s'est prodigué sans cesse, se rendant partout où il y avait du bien à faire. Il n'est pas de classes de la société qui n'ait reçu sa visite, qui n'ait profité de ses paternels conseils. Chacun a entendu à maintes reprises son message de charité qu'il se plaisait à répéter. Chacun entendra de nouveau dimanche prochain, dans les églises paroissiales, et lira dans le *Progrès* de ce jour l'ultime appel en faveur de la charité chrétienne contenue dans sa dernière lettre pastorale, datée du 20 janvier seulement.

Mgr Lamarche a ordonné 87 prêtres du diocèse, 8 religieux trappistes et 3 prêtres des Missions Etrangères, fils du diocèse. Il a nommé deux chanoine titulaires et deux chanoines honoraires.

Charles-Antonelli Lamarche est né à St-Roch-de-l'Achigan, le 26 octobre 1870, de Denis Lamarche, notaire, et de Philomène Rocher. Après une enfance remarquablement pieuse, il fit ses études au collège de l'Assomption et au grand séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre, le 16 juillet 1893. Il n'était âgé que de 22 ans. Après 2 années d'études à la Propagande de Rome, l'abbé Lamarche obtenait un brillant doctorat en théologie. Revenu au Canada en 1897, il fut vicaire à St-Joseph de Montréal pendant 2 ans et aumônier de diverses communautés religieuses, de 1897 à 1902, alors qu'il fut nommé curé de St-Jean-d'Iberville et plus tard, curé de St-Stanislas de Montréal. Il a été membre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et il s'est dévoué largement dans les principales oeuvres de la Métropole. Il était curé de St-Stanislas quand Pie XI le nomma évêque de Chicoutimi. C'était le 17 août 1928. Le 19 octobre suivant, Son Eminence le cardinal Rouleau, alors archevêque de Québec, lui donnait la consécration épiscopale dans la Cathédrale de Chicoutimi.

Mgr Lamarche ne laisse qu'une soeur, Mme J.-E. Lambert, de Montréal, que la maladie retient à sa demeure. Ses frères, l'abbé Roméo Lamarche, ancien curé de Laprairie, le notaire Valmore Lamarche, de Montréal, l'avocat Arthur Lamarche, de Montréal, et sa soeur, Mme T.-J.-L. Bissonnette, épouse de l'ancien député de Montcalm, l'ont précédé dans la tombe il y a quelques années. Parmi ses neveux, on mentionne le R. P. Antonin Bissonnette, dominicain, de Fall-River, le T. R. P. Pierre Bissonnette, dominicain, supérieur de la Mission de Sendai, Japon, l'avocat Bernard Bissonnette, député provincial de l'Assomption; M. Marc Bissonnette, pharmacien, de Montréal, Mme Roméo Parent, de Montréal, Mme Lassalle-Laberge, épouse du Dr Laberge, directeur de la Division de la Tuberculose pour la province de Québec; Mme S. Meunier, de Montréal, Mlles Gabrielle et Françoise, Lambert, de Montréal, le Dr Paul-Emile Poitras, de Montréal, Mme Jean Levesque, de Paris.

Petite tribune

Un beau supplément

Nous ne voulons pas manquer de féliciter notre confrère de Québec, l'*Action Catholique*, pour le magnifique supplément qu'il sert à ses lecteurs; c'est un véritable magazine familial d'un grand intérêt, on y prend tous les tons, le gai et le sévère, les illustrations sont choisies, la lecture y est abondante et variée, il y en a pour tous les âges.

De récentes améliorations apportées aux presses permettent d'imprimer en quatre couleurs, ce qui fournira des illustrations encore plus attrayantes.

Le genre est très populaire, les journaux en couleur sont à la mode; le mal est qu'ils ne valent pas grand'chose et qu'ils sont loin d'enrichir en rien les cerveaux qui les dévorent; l'*Action Catholique* utilisant des dehors dont la clientèle est friande s'appliquera à servir une nourriture saine et instructive qui remplacera les pauvres choses que la grosse presse jaune sert depuis longtemps.

Epiceries-Restaurants

Nombre de nos épiceries sont en même temps des restaurants.

La loi du repos dominical défend aux épiceries de faire commerce le dimanche mais elle permet aux restaurants de tenir leurs portes ouvertes. On voit tout de suite les abus; le restaurant étant ouvert, il est bien malaisé que l'épicerie qui occupe le même local ne soit ouverte aussi.

En fait, nombre d'épiceries de la ville servent leur clientèle le dimanche sans se faire aucun scru-

(suite à la page 7)

Carnet Social

MARIAGE TREMBLAY-DION

Lundi matin, en l'église St-Dominique de Jonquière, M. Arthur Tremblay, fils de M. Edm. Tremblay, de Chicoutimi, et voyageur pour le "Progrès du Saguenay", a épousé Mlle Gabrielle Dion, fille de M. et de Mme Alf. Dion, de Jonquière. Le mariage a été béni par M. l'abbé André Laliberté, directeur du "Progrès du Saguenay". MM. Edmond Tremblay et Alf. Dion étaient les pères de leur fils et de leur fille. Un beau programme de chant a été exécutée pendant la messe.

Après la cérémonie liturgique, il y eut réception chez M. et Mme Dion, après quoi les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

— o —

M. et Mme Georges Patry, née Cécile Maltais, sont de retour de leur voyage de noces.

— o —

Mademoiselle Jeanne Bilodeau reviendra à la fin de la semaine, d'un voyage de quinze jours à Montréal.

— o —

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de M. Léonce Fleury, agent d'assurance, fils de feu Edmour Fleury et de dame Maude Hamel, à Mlle Julienne Simard, fille de M. Simon Simard, marchand et de dame Diane Brassard, tous deux de St-Coeur-de-Marie. Les fiançailles ont eu lieu le 13 janvier.

— o —

NAISSANCE

A été baptisé, en la Cathédrale de Chicoutimi, le 24 janvier, Marie-Lilianne-Estelle, enfant de M. et de Mme J.-O. Leclerc de Chicoutimi. Parrain et marraine: M. et Mme Domina Dagenais; porteuse Mlle Marie Blais de Chicoutimi.

— o —

St-Félicien. — Samedi soir dernier, se réunissaient, à la demeure de M. Joseph-Arthur Bouchard, une nombreuse assistance de parents et d'amis à l'occasion du 57ième anniversaire de sa naissance.

Une bourse, des cadeaux et des fleurs lui furent présentés. Une adresse de circonstance fut lue par sa jeune fille, Pierrette où l'on soulignait particulièrement ses qualités de citoyen intègre, d'époux dévoué, de père au coeur tendre et ferme à la fois. Un succulent réveillon fut servi au milieu de la soirée; l'accueil chaleureux et cordial de M. Bouchard et de sa charmante épouse firent oublier le temps aux invités, car l'on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures du matin.

Assistaient à la fête, entre autres, ses enfants: MM. et Mmes Edgar et Gérard Bouchard, Pierrette, Georgette, G.-Henri et Ls-René; ainsi que MM. et Mmes Joseph Guillemette, Olivier Savard, J.-E. Boulay, Adrien Gagnon, J.-H. Dumas, Nap et Ls-Ph. Senneville, René Grenier, Albéric Gagnon, Laurence Tremblay, B. Laflamme, M. Gaumont, Jos. Dufresne.

— o —

Bagotville. — Le 21 janvier, Mlle Pierrette Pouliot conviait à une belle fête d'enfants ses petites amies. Etaient présentes: Mlles Lucie Pouliot, Marguerite-Marie Perron, Thérèse Simard, Marcelle Boivin, Janick Jacques, Lucie Boily, Collette Bergeron, Judith Duchaine. Toutes prirent part avec entrain aux jeux, ce qui leur attirèrent de beaux prix. Les invités firent honneur au délicieux goûter, ce qui fait proclamer Mlle Pierrette Pouliot, premier cordon-bleu-en herbe de la paroisse.

Chacune se retira enchantée de la réception de Mlle Pouliot.

L'Heure dominicale

Le dimanche, 4 février à 5 h. de l'après-midi.

Le concert sacré de l'Heure Dominicale, au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 4 février, à 5 h. de l'après-midi, sera transmis de la basilique-cathédrale de Québec. Le choeur sera dirigé par M. Henri Vallières. A l'accompagnement, M. Henri Gagnon.

PROGRAMME:

Choral en la ..... *Boellman*
M. Henri Gagnon.

Ave Verum ..... *Widor*
Le choeur.

"La justice et le droit", causerie du R. P. Francis Goyer, de la Congrégation du T. Saint Sacrement.

In Paradisum ..... *Dubois*
M. Henri Gagnon.

Alma Redemptoris ..... *Roger Ducasse*
Le choeur.

Chronique de l'actualité par le Dr L.-P. Roy, journaliste.

Choral ancien .....
Le choeur.

Grave et adagio ..... *Mendelssohn*
M. Henri Gagnon.

L'opéra de samedi

LUCIE DE LAMERMOOR AVEC LILY PONS AU METROPOLITAN

Le samedi, 3 février à 2 h. de l'après-midi.

Lily Pons, le samedi, 3 février, au Metropolitan, jouera justement le rôle dans lequel elle a débuté sur la grande scène américaine, en 1931. Il s'agit de Lucie de Lamermoor, de Donizetti, qu'elle a interprété dans toute la tradition créée par les Patti, les Nillson, les Albani et les Galli-Gurci. La direction a confié à Frederic Jagel, ténor, celui d'Edgar. Les autres principaux rôles ont été ainsi distribués:

Alisa, Thelma Votipka; Edgar, Frederic Jagel, ténor; Henry, Richard Bonelli, baryton; Raimondo, Virgilio Lazzari, basse; Normanno, Lodoviro Oliviero, ténor. Au pupitre de chef d'orchestre, Gennaro Papi.

Pour l'écoute, les postes CBF, CBV,CBJ et les postes affiliés de Radio-Canada.

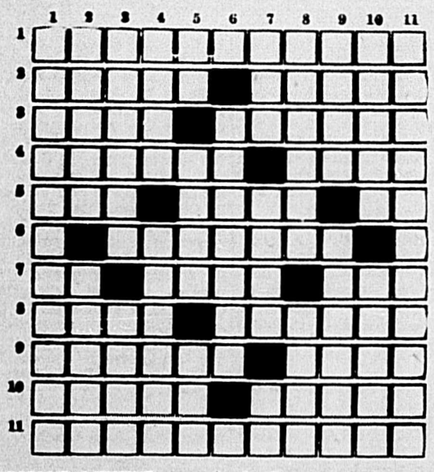
UNE CURIEUSE PROPOSITION

Le journal anglais *Morning Post* a publié récemment l'amusante annonce suivante:

"Personne ayant perdu la jambe gauche désire s'associer avec personne ayant perdu la jambe droite pour l'achat en commun de chaussures.

"Pointure: 40."

Mots croisés du "Progrès"



HORIZONTALEMENT

1.—Partisan des opinions de Molinos.
2.—Errant, perdu. — Avais la hardiesse.
3.—Gamin de Paris — Fermeras, boucheras.
4.—Avertir, donner avis — Dieu protecteur du foyer domestique chez les Romains.
5.—Forme ancienne du mot "loup" —Famille célèbre de Castille — Possédé.
6.—Mal fait, mal tourné.
7.—Pronom personnel (3e pers.)—Rivière d'Allemagne — Manguier du Gabon.
8.—Bière qui se boit à Bruxelles—Groupe d'îles à l'extrémité occidentale de la Sicile.
9.—Tenir les comptes d'un bateau pêcheur. — Troisième mois de l'année.
10.—Action de rabattre le gibier, en chasse. — Grand panier à deux anses.
11.—Qui étalent leurs marchandises sur la voie publique.

VERTICALEMENT

1.—Qui renferme un métal quelconque.
2.—Nervures ou arêtes saillantes — Serrât avec un lacet.
3.—Région d'Italie entre la Toscane et la Campanie. — Dépouilla la garance de sa robe.
4.—Nom poétique de l'arc-en-ciel —Qui n'a pas la notion des prescriptions morales.
5.—Venu au monde — Pronom personnel (3e pers) — Lettre grecque.
6.—Nom vulgaire de plusieurs mammifères et d'oiseaux, qui vivent de crabes.
7.—Note de la gamme — Ordre, disposition de choses — Troisième note de la gamme.
8.—Séparât des objets environnants — Monceau, tas.
9.—Mère d'Isaac — Couvrant ou mêlant d'iode.
10.—Mitre à trois couronnes, que porte le pape — Capitale de la Suisse.
11.—Laissasses seul.

Solution du problème précédent

E	N	T	R	E	T	E	N	E	U	R
T	O	U	E	R	■	S	E	R	R	A
R	E	T	A	R	D	■	T	R	A	M
E	M	U	■	E	R	E	■	A	N	A
S	I	■	A	R	O	M	A	T	E	S
I	■	A	L	E	S	E	R	A	■	S
L	A	M	I	N	E	R	A	■	T	E
L	E	E	■	T	R	I	■	G	A	T
O	R	I	A	■	E	S	T	A	N	T
L	A	D	I	R	■	A	R	R	I	E
S	T	A	T	U	F	I	I	O	N	S



le Cacao FRY'S est SUPÉRIEUR

SECURITE

Savez-vous, que si les accidents d'automobiles continuent d'aller leur train, un conducteur d'automobile sur vingt, conduira une voiture fatale qui causera un accident dans lequel un homme, une femme ou un enfant se fera tuer ou blesser au cours de la présente année.

D'année en année, en effet, l'effroyable perte en morts et en blessés par accidents d'automobiles est allée croissant tant au Canada qu'aux Etats-Unis. En une seule année, on a compté 37,000 décès environ, décès attribuables à la témérité ou à la négligence, et plus de 1,000,000 de blessés, dont un grand nombre infirmes pour la vie.

Pour permettre à l'automobiliste prévenant d'étudier et d'améliorer sa manière de conduire, nous vous donnons aujourd'hui certaines règles fondamentales qui sont observées par les bons chauffeurs.

Tout le monde admet que les excès de vitesse sont la principale cause de l'augmentation dans le nombre des accidents mortels d'automobile. Mais là où on s'entend rarement, c'est lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelles circonstances telle ou telle allure est exagérée.

Il y a des cas où il peut être téméraire de faire 10 milles à l'heure (par exemple, lorsqu'il y a de la glace sur la route), tandis qu'il peut n'y avoir aucun inconvénient à faire du 45 et même du 50 milles à l'heure sur certaines grandes routes. Il faut admettre qu'il est certainement déplacé de filer à une allure rapide, lorsque la nuit est tombée ou lorsque la route est mouillée ou glacée; également à l'abord d'un carrefour et dans la traversée des villages ou encore dans les courbes, tournants ou virages. Il faut aussi diminuer la vitesse aux croisements de rues ou quand il y a des enfants qui jouent sur la route ou à proximité.

Pour que vous puissiez bien faire, il vous faudrait savoir sur quelle distance vous pourrez vous arrêter. Il vous est loisible de croire qu'il n'y a aucun danger à faire du 60 à l'heure dans des circonstances favorables, mais savez-vous qu'à 60 milles à l'heure; votre auto se déplace à raison de 88 pieds à la seconde. Savez-vous qu'à 60 milles à l'heure, vous parcourez une distance qui correspond à quatre longueurs d'auto environ, à compter du moment où vous vous rendez compte qu'il faut arrêter, jusqu'à ce que vous mettiez le pied sur la pédale de freinage. Savez-vous qu'à cette vitesse, vous faites encore onze longueurs d'auto au moins, à partir du moment où vous appliquez les freins, jusqu'à ce que l'auto soit arrêtée, soit une distance environ neuf fois plus longue qu'à 20 milles à l'heure. Enfin, savez-vous qu'à 60 milles à l'heure, si vous rencontrez un obstacle, la puissance du choc est la même que si votre auto tombait d'une maison à douze étages. Ce n'est donc pas étonnant qu'un petit coupé puisse retourner un camion de 10 tonnes!



C'est surtout pendant les longs trajets qu'on est porté à aller trop vite. Après avoir parcouru une certaine distance, on est apte à "appuyer un peu plus sur la pédale de gaz". Au bout de quelques heures, le ronron du moteur et la monotonie de la route lassent l'attention: On devient fatigué et la rapidité de réaction décroit.

Voici maintenant la conduite à tenir dans certaines situations critiques: On sait que les excès de vitesse sont la principale cause des accidents mortels, mais cela n'empêche pas qu'un grand nombre de chauffeurs continuent d'aller trop vite, aussi, des ingénieurs compétents ont étudié ce qu'il y a lieu de faire dans certaines situations critiques qui peuvent survenir aux grandes allures, et voici ce qu'ils recommandent: Lorsqu'un pneu éclate, ne pas appliquer les freins, ni débrayer, tant que la voiture n'a pas perdu presque tout son élan. Un éclatement de pneu à l'avant de votre voiture peut vous faire échapper le volant, à moins que vous ne le teniez fermement. Si vous filez à une grande allure et qu'un pneu arrière éclate, un coup de frein brutal peut vous faire capoter.

Lorsque les roues de droite touchent un accotement mou, il faut tenir le volant avec fermeté, lâcher l'accélérateur et laisser le moteur ramener la voiture à une allure raisonnable avant de freiner, de débrayer ou d'essayer de remonter sur la chaussée afin d'éviter de faire une embardée et de capoter.

Chaque fois que vous prenez une courbe en vitesse, la force centrifuge tend à vous jeter à côté du chemin. Quand vous vous apercevez que vous allez trop vite, votre première idée est d'appliquer les freins. Freiner dans ces circonstances serait dangereux, et vous auriez plus de difficulté à rester maitre de votre voiture. C'est avant de prendre la courbe qu'il faut avoir recours aux freins.

Dans les descentes raides, dès avant la descente, il est plus prudent de prendre la deuxième vitesse, et même la première, quand la pente est longue et très raide. Si cela ne suffit pas, il faut appliquer les freins de temps en temps.

Quand votre voiture se met à zigzaguer de l'arrière et que votre coeur se serre, vous allez certainement trop vite. Mais comment pouvez-vous dire si vous êtes exposé à déraper?

Un moyen consiste à essayer vos freins sur une route glissante, à 10 milles à l'heure environ. Si vous êtes porté à déraper à cette allure, soyez extrêmement prudent aux allures plus grandes. Ce qu'un chauffeur fait quand il dérape, dépend de son expérience au volant. Voici cependant quelques recommandations que vous aurez tout intérêt à suivre: Lorsque vous vous voyez pris à déraper, n'appliquez jamais les freins et ne débrayez pas. Il vaut mieux caler le moteur que d'amorcer une succession d'embardées. Nous vous conseillons dans ce cas de lâcher l'accélérateur et pour retrouver votre stabilité dans un dérapage, tournez le volant dans la direction du patinage des roues arrière. Faites cela vite, sinon vous ne pourrez vous redresser assez tôt pour éviter les dégats que l'incident est susceptible de faire.

Un crochet brusque ou un coup de frein, lorsqu'on va à grande allure, peut amorcer un dérapage même sur un chemin sec. Un léger crochet ou un virage court, même si l'allure est raisonnable, peut provoquer un dérapage désastreux lorsque la chaussée est mouillée, ou glacée. Les pneus à revêtement lisse, usé, les pneus inégalement gonflés et l'action inégale des freins sont également une cause fréquente de sérieux dérapages.

Il est parfois difficile de s'arrêter sur une pente glissante ou glacée. La première règle de prudence à observer dans ces circonstances consiste à modérer l'allure à quelque distance de l'endroit où l'on veut arrêter. En freinant progressivement, par coups successifs et peu prolongés, au lieu de le faire brusquement et sans interruption, on peut généralement éviter le dérapage.

Nous vous demandons aussi de vous habituer aux signaux. Presque partout, la loi oblige les automobilistes à faire des signaux. Si vous ne connaissez pas les signaux à bras qui sont en usage dans votre localité, demandez à un agent de police de vous les indiquer et celui-ci se fera un plaisir de se rendre à votre demande.

Un bon chauffeur ne manque jamais de donner des signaux qui ne prêtent pas à équivoque et qui donnent largement le temps aux voitures qui le suivent de se garer, lorsqu'il veut tourner, arrêter ou sortir d'une file de circulation. Chaque année, cependant, des milliers sont blessés dans des accidents qui arrivent faute de signaux convenables.

Partout sur les routes il y a des signaux qui marquent les courbes, côtes, croisements dangereux, etc. Souvent ces signaux ont été placés aux endroits où il est arrivé de gros accidents.

Les signaux qui réglementent la circulation dans les rues, assurent plus de sécurité aux automobilistes et aux piétons. Il ne sert rien d'avoir des signaux, cependant, si l'on n'en tient pas compte. Le jour et la nuit, ils servent de sauvegarde aux personnes qui se conforment aux indications et aux avertissements qu'ils donnent.

FÈVES au LARD CATELLI

Le Célèbre TRIO Énergique Savoureux



CUITES AU FOUR *avec mélasse*



SPAGHETTI *à la sauce aux tomates avec fromage prêt à servir*



avec SAUCE *aux* TOMATES

GRATUIT

Un jeu de Cartes à Trancho Dorée fini toile

sur réception de 30 étiquettes de conserves Catelli ou faces principales des paquets Catelli. Envoyez les 30 étiquettes, en incluant votre nom et votre adresse, plus 10 sous pour frais d'envoi, à Catelli, Montréal.

CATELLI

Le frère et la soeur décédés le même jour

Le frère et la soeur sont morts le même jour dans la famille Bergeron, à quelques heures d'intervalle seulement. M. Ludger Bergeron, de Chicoutimi, époux de dame Calixte Belley, était agé de 64 ans et père de 10 enfants.

Madame Adélard Belley, née Elisabeth Bergeron, de St-Siméon, sa soeur, était âgée de 68 ans et mère de 7 enfants.

Les funérailles de M. Ludger Bergeron ont eu lieu lundi matin, à 9 heures, à la Cathédrale de Chicoutimi; celles de Mme Belley ont eu lieu lundi matin également à 9 heures, à St-Siméon.

Le *Progrès* offre ses sincères condoléances aux familles en deuil.

LA LIGUE DU DIMANCHE

Voici les principaux objets que s'est assignés la Ligue du Dimanche, à son congrès annuel, en vue d'une meilleure observance du précepte dominical. Ce programme demande la collaboration des autorités civiles et religieuses:

1) Education intense du sens catholique par l'école, la chaire et la presse;

2) Semaine de 132 heures dans les usines, réservant les dernières heures du samedi pour le nettoyage et les réparations et éliminant tout travail le dimanche;

3) Classification du commerce, afin de bien distinguer celui que la loi autorise le dimanche de celui qui est interdit;

4) Application stricte de la loi concernant les liqueurs alcooliques et, si c'est nécessaires, mesures nouvelles pour que le dimanche soit mieux respecté dans les hôtels et les restaurants;

5) Nomination d'inspecteurs du dimanche dans toutes les régions de la province comme il en existe actuellement dans les district de Hull et des Trois-Rivières.

Vers un ordre nouveau

par l'organisation Corporative

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire publie quelques-unes des causeries radiophoniques qui ont été données durant la semaine corporative. On y lira avec intérêt les travaux de MM. François-Albert Angers, Léon-Mercier Gouin, Eugène Gibeau, Maximilien Caron et du R. P. Richard Arès, S.J. Ils montrent la nécessité d'un ordre nouveau, plus humain et plus chrétien, et comment l'organisation corporative peut établir un tel ordre au Canada. Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire. Elle devrait être le vade mecum de tous ceux qui s'intéressent à la restauration de la société dans l'ordre et la justice.

Pour toutes vos réparations de

CLAVIGRAPHES

de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .

Raoul Blackburn

66, Av. Bégin, CHICOUTIMI

TÉL. : 246

Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.



C.-Émile MORISSETTE LIMITEE Fondée en 1894.

ENTREPRENEURS GENERAUX

Importateurs de cloches. Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.

236, rue Latourelle, QUEBEC

Les émissions de Radio-Vatican

Il semble bien que ceux qui ont essayé de prendre l'émission française de Radio-Vatican, à 9 h., le premier et le deuxième dimanche de janvier, en aient été pour leur peine. Heureusement il n'en fut pas ainsi le troisième dimanche. De plusieurs endroits on a signalé au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire que l'émission du 21 janvier avait été clairement entendue. Nous invitons donc de nouveau les radiophiles à tenter l'expérience: le dimanche, à 9 h. du soir, ondes courtes, 48.47 mètres (fréquence 6200 kilocycles ou 6.2 mégacycles) et à communiquer leurs impressions au Secrétariat de l'E.S.P. (1961, rue Rachel Est, Montréalg. Voici les signaux caractéristiques des émissions de Radio-Vatican) 1) Tic tac de l'horloge pendant les cinq minutes qui précèdent l'émission; 2) cloches de Saint-Pierre sonnant l'heure; 3) Paroles initiales et finales: "Laudetur Jesus Christus".

Deux braves garçons

Deux garçonnets de Berthierville, Normand Laferrière, 11 ans et Raymond Ducharme, 12 ans, seront décorés par la Ligue de sécurité de la province de Québec, a-t-on annoncé hier.

C'est le maire de cette ville, M. Camille Ducharme, qui a porté à l'attention des officiers de la ligue le bel acte d'héroïsme et de sang froid que ces jeunes ont accompli en retirant des eaux du St-Laurent, un vieillard de l'endroit, M. Joseph Robillard.

Ce dernier s'était enfoncé sous la glace, à l'endroit où le canal de la distillerie Melchers, dont l'eau est toujours chaude, se jette dans le St-Laurent. Les garçons firent chaine, l'un se tenant à un poteau, l'autre également couché sur la glace, saisi le vieillard par le collet le hissa sur la glace, et le remena en lieu sûr.

Les petits héros recevront leur médaille et leur certificat d'honneur à une cérémonie publique qu'organiseront les citoyens de Berthierville.

"Il faut en finir avec le communisme"

C'est la conclusion qui s'impose à tout Canadien, à toute association que préoccupe l'avenir du pays: il faut en finir avec le communisme.

Ce dernier argument prend un relief nouveau à la lumière des derniers événements: le 17 janvier, la Chambre française, par une majorité écrasante de 521 voix contre 2, passait une mesure législative privant des pouvoirs inhérents à leurs charges soixante-trois députés communistes et des centaines de fonctionnaires municipaux.

La conclusion qui s'impose à tout Canadien, à toute association de chez nous que préoccupe l'avenir du pays, c'est bien celle-là: Il faut en finir avec le communisme!

(L'Ordre Nouveau)

A SAINT-EUGENE

St-Eugène, (D.N.C.) —

Naissances

—Marie-Emma-Louisiane, enfant de M. et de Mme Léon Lavoie, née Emma Martel.

—Joseph-Ghislain-Eveens, enfant de M. et de Mme Alfred Gagnon, née Marie-Ange Bouchard.

—Marie-Fernande, enfant de M. et de Mme Adélard Bouchard, née Eva Fortin.

—Joseph-Gérard-Raymond, enfant de M. et de Mme Emile Potvin, née Simone Lavoie.

Mariage

Le 10 janvier a été béni le mariage de M. Arthur Boutet, fils de M. T. Boutet, de cette paroisse avec Mlle Larouche, de Mistassini.

Décès

Le 13 janvier, est décédé M. Trefflé Laforest, âgé de 77 ans. Son service eut lieu le 16. Il laisse deux frères: MM. Joseph et Arthur Laforest.

Marguillier

M. Léon Bouchard a été nommé marguillier pour remplacer M. Sandy Potvin.

Le banc est occupé maintenant par MM. Charles Gauthier, Cléophas Gagnon et Léon Bouchard.

QUELQUE CHOSE A DONNER

Le docteur, après avoir examiné le malade, prononce gravement:

—J'ai le regret de vous annoncer que vous avez la varicelle.

Et le malade de dire à sa femme d'une voix languissante:

—Martha, si l'un quelconque de mes créanciers vient me voir, dites-lui que je suis enfin en mesure de lui donner quelque chose.

CHEZ LE MARCHAND DE TABLEAUX

Le client. — Et vous dites que ça représente Vercingétorix?

Le marchand. — Oui, c'est un tableau de grande valeur.

Le client. — Oui, surtout pour quelqu'un qui serait de la famille.

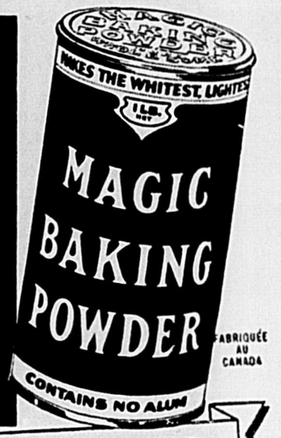


Des autorités en matières sportives . . . entraîneurs, joueurs et gérants . . . recommandent aux jeunes qui débutent dans le sport, l'usage quotidien du sirop de maïs Crown Brand—l'aliment fameux qui vous donnera l'énergie nécessaire pour remporter la victoire.

GRATIS Une merveilleuse brochure "Comment devenir une étoile de hockey" écrite par T. P. (Tommy) Gorman. Adressez vos étiquettes: The Canada Starch Co. Limited, Département "B", B.P. 129, Montréal.

THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED

SAUVEGARDEZ LES VIEILLES ET PRÉCIEUSES RECETTES DE FAMILLE AVEC LA "MAGIC"



On peut toujours s'y fier!

RÉDUISEZ VOS FRAIS DE CAMIONNAGE

avec les nouveaux GMC 1940



● Comparez un GMC avec n'importe quel autre camion, dans votre service régulier, et vous comprendrez pourquoi les GMC se font de plus en plus nombreux sur les grandes routes du Canada. Vous pouvez compter sur un GMC pour faire son travail, jour et nuit, par tous les temps. La puissance et la flexibilité extraordinaires d'un GMC épargnent du temps dans la circulation, dans les côtes et sur les routes libres. Il ne perd pas de temps. Essayez un GMC. Vérifiez vous-même l'épargne sur l'essence, l'huile et l'entretien.

Les prix GMC commencent parmi les plus bas — et il y a un GMC dans chaque classe de capacité, pour tout genre de travail, depuis les modèles de ½ tonne; le groupe comporte aussi le nouveau modèle de 3 tonnes, une série de 2 tonnes à cabine avancée et une ligne complète de modèles Diesel.

GMC-418F

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... MÉTABETCHOUAN, P. Q.

LE CAMION D'UN GÉNIE MÉCANIQUE CONSOMMÉ

1er FEVRIER 1940

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ.

(Lettre des Evêques)

MUSIQUE

DES CONCERTS

Métropole jeune d'une région que l'on dit fort éloignée, Chicoutimi n'en a pas moins sa petite histoire du concert. Je crois qu'on la peut faire débuter avec la venue en 1881, du fameux violoniste canadien, Alfred de Sève. En 1895, le musicien québecois Ernest Gagnon vient inaugurer à la Cathédrale un bel orgue Déry. L'année suivante, Madame Albani chante à Québec; or, la compagnie ferroviaire consent un tarif réduit, aux saguenéens qui désirent aller l'entendre. En 1903, des tentatives pour amenenr Théodore Botrel, se butent à un itinéraire d'avance tracé et déjà chargé.

Et puis, nous eûmes la visite du Septuor Haydn, de Québec; de la soprano Adine Fafard; des barytons Camille Duguay et Joseph Saucier; de l'organiste Arthur Bernier.

En février 1922, l'illustre organiste parisien, Joseph Bonnet, inaugure les orgues de la Cathédrale actuelle.

Entre 1924 et 1929, nous connaissons des saisons à peu près régulières. Elles sont presque intégralement le résultat d'une entente entre l'impressario Bernard Laberge et le Comité régional de l'A.C.J.C. Il n'est que juste de reconnaitre l'aide précieuse apporté à l'oeuvre en son temps par le *Progrès du Saguenay*. Notre public a pu alors applaudir les pianistes Clara Haskil, Yvonne Hubert, Robert Schmidt, Léo-Pol Morin et Mariette Gauthier; les violonistes Robert Imandt et Barbara Lull; le violoncelliste Marcel Hubert et Paulo Gruppe; le harpiste Marcel Grandjany; les chanteurs ou chanteuses, Rose Armandie, Charles Marchand, Rodolphe Plamondon, Ulysse Paquin, Henri Marceux, Louise Arnoux et le couple Duprat-Ariel.

Depuis dix ans, les concerts ont été rares. Signalons ceux des Plamondon, d'Edwin Bélanger, Omer Létourneau, Renée Nizan, Lucienne Defresne.

Quant aux saisons régulières, nous avions pris le parti de n'y plus penser. Or, on nous apprend qu'elles recommenceront. Une Société des Concerts se forme et se met au travail. L'on s'est tout de suite arrêté à des formules qui ont conduit ailleurs au succès. Et quand je dis ailleurs, je pense à des villes de province, parfois moins populeuses que Chicoutimi.

L'Association nouvelle s'engage à nous amener plusieurs artistes de renom, chaque année. Le mouvement est bon; qu'avec empressement et sympathie, on y souscrive!

François-J. BRASSARD.



Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler, qui ne constipe pas, et qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est le délicieux

Elixir Tonique du Dr Montier

En guise de billet

Le 2e salon artistique de Chicoutimi

Le deuxième Salon Artistique de Chicoutimi, qui s'est tenu du 16 au 21 janvier, à l'hôtel de ville, groupait 178 tableaux, présentés par 40 artistes de la région. De nombreux visiteurs l'ont parcouru avec un vif intérêt.

Disons tout de suite nos sincères félicitations à ceux qui ont eu l'heureuse idée de cette exposition et qui se sont dévoués à la réaliser; elle est un merveilleux encouragement pour le talent et une intéressante leçon d'art.

Ce deuxième Salon réunissait peut-être moins d'ouvrages que le premier, mais il comportait, à notre sens, quelques groupes d'un plus grand mérite.

C'est ainsi qu'il était fort agréable de trouver là plusieurs peintures, remarquables, assurément, de M. A. Cunningham, de Kénogami : Le Saguenay, les bouleaux, vieux four à la Malbaie, maison à l'Anse-St-Jean.

Délicates et délicieuses aussi les quelques pièces de marquetterie présentées par M. Robert Riverin, professeur à l'Ecole Technique, et, dans un autre genre, les gravures sur linoléum de M. P.-E. Berthiaume.

D'une finesse admirables, les enluminures qu'il était donné d'examiner, dues au pinceau des Rdes SS. du Bon-Pasteur.

On a revu avec plaisir nombre d'oeuvres qui avaient été déjà exposées et qui révèlent un beau talent ou une exécution consciencieuse.

En vérité tout ce qui était exposé méritait de l'être; sans doute il ne s'agit point de se croire arrivés au sommet de l'art, mais que les artistes ne laissent pas d'avoir confiance en eux-mêmes; cela les aidera à être plus personnels et plus vrais.

Qu'on fasse une grande part au dessin, c'est fondamental; le dessin était trop peu représenté. Qu'on esttme surtout le dessin d'après nature; il y en avait quelques uns, novices et raides, mais qui m'ont paru préférables à de longues et pénibles copies.

Qu'on ne s'attaque pas dès l'abord à des affaires difficiles; aux couleurs savantes, aux réalisations de maitres; qu'on cherche la simplicité, la vérité, la personnalité. Qu'on n'abonde pas trop en Cerfs dans la forêt, *en* gondoles de Venise, *en* barques de pêcheurs *et cent autres sujets que personne de chez nous jamais n'a vus en réalité. Mais les choses qui nous entourent, les paysages, les têtes et gestes du pays, c'est de cela qu'il faut alimenter son talent, son crayon ou sa palette.*

De 'même que ce deuxième Salon marque, croyons-nous, un progres sur le premier; ainsi le prochain marquera un progrès, toujours possible, n'est-ce pas, sur celui-ci. Les talents sont nombreux, les mains sont habiles, les doigts sont délicats. Que l'on travaille dans le bon sens et avec la conscience actuelle et soyez-en assurés, les oeuvres de valeur ne seront pas rares.

S'il n'a pas été question des toiles de Mlle Rolande Gravel, une artiste canadienne-française, de Windsor, qui a poursuivi à Paris des études de peinture, c'est que Mlle Gravel était, on le conçoit, hors concours. Sachons-lui gré d'avoir eu l'amabilité d'exposer à Chicoutimi et d'avoir contribué pour une large part au succès du Salon. Son genre en déroute plusieurs; personnellement, je 'me reconnais trop barbare pour l'admirer sans détour; je conçois autrement l'art, la vie et la beauté. Mais, enfin, si d'autres les veulent concevoir autrement...

Vincent MONET

QUESTIONS DE FRANÇAIS

"...les questions *afférant* à la défense nationale". — Le verbe *afférer* n'existe pas; c'est un pur barbarisme. Si l'on ne sait comment exprimer l'idée de *concerner, se rapporter à*, il y a les verbes *concerner, se rapporter à*, qui existent. — Mais il y a l'adiectif *afférent*, qui s'emploie dans la locution: *part afférente*, c.-à-d., *qui revient à chacun.*

—

"...des dizaines de journalistes étrangers *stationnés* en Allemagne." On a commencé par dire: des vaisseaux *stationnés* dans le port. Voilà les journalistes comparés à des navires. Mais *stationné* ne fait bien ni pour les uns ni pour les autres, grammaticaement, du moins, puisque *stationner* est un verbe intransitif, qui ne prend point la forme passive. Dites donc *stationnant*, ou, *qui stationnent.*

—

"...*déclare* hier". — Manie qui dure, purement, et faussement, canadienne. En français, (et en France), on dit: *a déclaré hier*, ou *déclara hier*, ou *déclarait hier*, selon la nuance; et l'on *déclare aujourd'hui*. — Je pars demain est néanmoins d'usage, mais non je *pars hier*. Tous les jours pourtant vous lisez dans nos journaux, et en gros titres encore: *part, déclare hier.*

—

"Les patin*oirs* publics, à Montréal..." — *Patinoire* avait supplanté *patinoir*, il n'y a pas encore très longtemps. *Patinoir*, en pays de patin et de patinage, existait depuis toujours, et possédait indiscutablement. Je ne sais quelle fantaisie imposa tout à coup *patinoire: une patinoire* au lieu *d'un patinoir*. Celui-ci reviendrait que j'applaudirais, pour ma part. Outre l'usage ancien, ce serait revenir à un vocable qui paraît plus naturel et plus conforme à l'analogie. C'est aussi l'avis du Glossaire canadien, qui donne ces bons exemples: *fumoir, dortoir, boudoir, promenoir*, etc., tous *endroits* destinés à un usage particulier. Ainsi *patinoir*, endroit où l'on patine.

—

"Je ne crois pas que la guerre *durera* longtemps." — "*durera*", faute patente. Toute la tradition grammaticale et littéraire exige ici le présent du subjonctif dans le second membre de phrase (complétive), à cause de la forme négative du premier. *Je crois que la guerre durera*, mais: *je ne crois pas que la guerre dure.*

—

"Les alliés vônt faire *tout en leur possible* pour ne pas *échapper* le corsaire." — En français: *tout leur possible* pour ne pas *laisser échapper*. On dit: *tout en leur pouvoir*, mais: tout leur possible. On fait *son possible*, mais non *en son possible*. Quant aux malheureux verbe *échapper*, il demeurera un mystère plus plusieurs.

—

"*En plus de fournir* à la Finlande..." — *En plus de* (verbe à l'infinitif) ce détestable barbarisme s'étale cyniquement à chaque page de notre *littérature* actuelle. Il contient autant de faute que de mots. Il est vicieux jusqu'à la moelle. — Ils sont engoncés dans leur *en plus de* (faire). Ils n'en sortent pas. La phrase française est souple; elle a mille secrets, mille tours. Essayez donc de l'imiter. Vous voulez dire qu'à part ceci et cela, on fournira encore autre chose à la Finlande. Mais dites-le donc, et envoyez aux gémonies votre *en plus de fournir!*

—

"*a* régné *un* silence *et une* tranquillité *surprenante.*" Voilà ce qui s'imprime en *un* langage *et* avec *une* innocence non moins *étonnants!*

—

"*Les* fêtes de *la* Noël" — Si l'on s'avisait d'écrire simplement, on dirait: *la fête de Noël*, ou *Noël*, ou par exception, *la Noël*, avec ellipse du mot fête. Les fêtes de la Noël, cela signifie: *les fêtes de la fête de Noël!* Prenons garde qu'il y a ici une grosse ambuiguité. Contentons-nous de dire: *les fêtes*, qui comprennent, chez nous, dans le sens traditionnel: Noël, le Jour de l'An et le Jour des Rois ou l'Epiphanie.

—

Le bon sens, — c'est la droite raison: il s'entend aussi du sens commun. Il y a parfois la grosse raison, celle qui *saute aux yeux*, on dira même, le gros bon sens. Il y a encore la raison tout court, la fine, la judicieuse, la démontrée.

—

"La tenue d'élections générales *immédiate*" — Non, non! mais la *tenue immédiate* d'élections générales.

—

"Ma mère était un ange à qui Dieu avait prêté un corps; mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de moi." — *J. de Maistre.*

N. Degagné, ptre.

L'Action Nationale de janvier

Esdras Minvile: *Préparer l'Après-guerre.* — Léopold Richer: *Le Parlement et les parlementaires*—Arthur Laurendeau: *Charles Péguy.* — J.-Robert Bonnier: *Loisirs à la campagne.*

CHRONIQUES. — Frs-Albert Angers: *La question sociale.* — Roger Duhamel: *Les jeux de la politique.* — Roger Duhamel: *"Commencements", Courrier de guerre, Notes bibliographiques, etc.*

On peut se procurer l'Action Nationale dans les principales librairies. On peut s'abonner moyennant $2.00 par année, en écrivant à C. P. 1524, Place d'Armes, Montréal.

Si Hitler voulait violer les Pays-Bas, il trouverait à qui parler

Avec Hitler, il faut s'attendre à tout et au pire. C'est ce que pensent, non sans raison, les neutres, et tout particulièrement les Néerlandais.

Que les troupes franco-britanniques puissent tenir indéfiniment devant l'agresseur allemand, que la ligne Maginot soit infranchissable, voilà des expressions de la vérité.

Mais il n'est pas exclu que le vertige ne finisse par saisir l'ennemi et ne l'incite à tenter une offensive à grand spectacle, un de ces mouvements débordant au nord, au risque de piétiner une fois de plus la neutralité belge, voire celle de la Hollande.

Pendant ce temps, le général von Brauchitsch chercherait à retenir le gros de nos forces sur la ligne Maginot par l'apparence d'une bataille décisive.

Ces gens-là ne comprendront jamais que nous sommes prêts depuis la première heure, prêts à soutenir la ruée de leurs divisions blindées et que, pour nous, "tenir le coup", attendre et refouler l'assaillant, c'est progressivement vaincre.

Les Belges aussi sont prêts à défendre leur patrie. Le facteur surprise qui réussit aux Allemands de 1914 risque de tourner cette fois à la confusion de ceux de 1939.

Quant aux Hollandais, je les ai vus à l'oeuvre.

Leur appareil de protection du territoire ressemble à une mécanique bien huilée qui se mettra en branle dès que la première patrouille de la Reichswehr aura, le cas échéant, franchi la frontière.

On ne peut pas se faire une idée exacte de ce que représente cet appareil de protection des Pays-Bas si l'on ne s'est pas arrêté quelque temps aux fortifications bétonnées de sa frontière, aux plates-formes de tir, aux aires d'envol des avions de chasse; si l'on ne s'est pas promené dans le labyrinthe des postes de veille, des chicanes, des champs de mines et pièges à chars, et surtout si, tout en buvant le café dans l'une de ces popotes des bords de la Meuse, l'on n'a pas sondé l'admirable résolution des troupes et des officiers de la reine Wilhelmine.

Ah! oui, s'il entre jamais dans les intentions de Hitler d'absorber la petite Hollande, qu'il craigne plutôt que la digestion ne lui en soit lente et pénible.

Nous conseillons au maitre du IIIe Reich qui se flattait, après l'investissement de l'Autriche, "d'avoir tous les peuples de la même façon", de repasser l'Histoire en songeant au Zuyderzée.

—La mer plutôt que l'envahisseur, m'ont répété avec une froide volonté tous les Néerlandais que j'ai interrogés.

La mer plutôt que l'envahisseur!

Se représente-t-on ce que signifie cet engagement.

Un proverbe néerlandais affirme: "Dieu créa le monde... mais le Hollandais a créé la Hollande!"

Or, il faudrait peu de temps aux Hollandais pour transformer leur pays en un immense marécage où seuls émergeraient des ouvrages de béton formidablement armés d'artillerie et spécialement édifiés à l'abri des eaux.

A l'heure actuelle, la zone de l'Utrecht est déjà en partie inondée. Mais ceci n'est rien à côté de ce qui peut être fait si le salut du pays l'exige

Certes, on ne recourra à l'ouverture des écluses de mer qu'en cas d'extrême urgence. Car — et nous devons le dire pour que les Français comprennent bien toute la portée de ce sacrifice — le sol hollandais serait à ce point imprégné de sel que la terre resterait des mois, des années, incapable de porter culture.

C'est en 1284, au cours d'une terrible marée d'équinoxe que se creusa dans la côte hollandaise de la mer du Nord cet énorme trou que l'on nomme aujourd'hui le Zuyderzée. Prés de quatre-vingt villages s'engloutirent dans les flots, dix mille personnes périrent.

Durant plus de six siècles, ce golfe long de 220 kilomètres, profond de 75, devait rester béant.

Finalement, le génie humain triompha de la nature. Découpé en bassins multiples pompés par des machines capables de refouler l'eau à raison de 400,000 litres par minute, le golfe fut asséché. La Hollande récupérait une province...

Mais il n'y a pas que le Zuyderzée. Presque toute la Hollande a été conquise sur la mer. C'est ce qui explique les myriades de canaux coupant prés, cultures potagères et champs de tulipes.

Les seuls maitres de ces canaux sont les moulins-pompes à vent qui régularisent leur débit d'eau et qui popularisent la Hollande sur les cartes postales.

Et le seul maitre de ces légendaires moulins n'est autre que Sa Majesté la Reine.

Un télégramme de la reine Wilhelmine: "Cessez de pomper!" et l'eau monte. Elle monte sans cesse, invinciblement. Au bout de douze heures les routes sont coupées. Douze heures encore, c'est l'inondation du "premier degré". Le pays n'est plus qu'une vaste fange où s'enlissent chenilles, chars d'assaut, canons et convois motorisés. A la quarante-huitième heure, l'ennemi s'enlise dans un marécage infâme qui vous aspire les jambes, le torse, le corps. C'est le "second degré".

Le troisième jour, canaux et digues du Zuyderzé ont rempli leur tâche meurtrière: l'inondation est totale.

Il y a des précédents: les armées du duc d'Anjou, frère de Henri III, celles de Louis XIV ne sont plus là pour le certifier.

Encore, depuis ces époques révolues, le système a été perfectionné. Soigneusement réglé dans ses moindres détails, le système défensif des Pays-Bas ne laisse que peu de chances à une offensive rapide. D'autant que l'artillerie des blockhaus, aménagée sur des points inviolables, ne resterait pas inactive.

Il y a bien un exemple, vieux de trois siècles: celui de la conquête espagnole. Hélas! on était en hiver et il gelait à pierre fendre, ce qui permit aux troupes castillanes de s'élancer sur la surface gelée des eaux. Ils y perdirent pourtant un tiers de leurs effectifs. Encore, cette circonstance est-elle unique dans l'histoire.

Hitler escompte-t-il que le général Hiver entrera dans ses vues?

Maurice LAPORTE

(Partout Magazine)

L'admirable développement du clergé indigène des missions

Le sacre de 12 évêques missionnaires, dont 4 étaient des indigènes de l'Asie et de l'Afrique, le jour de la fête du Christ-Roi à Rome, par le Souverain Pontife, a attiré l'attention du monde catholique sur le développement du clergé indigène des pays de mission.

Faisons un tour d'horizon du monde missionnaire, en nous rappelant que les premiers évêques indigènes, 6 chinois, furent consacrés à Rome par Pie XI, en 1926.

Il y a actuellement 44 circonscriptions ecclésiastiques confiées au clergé indigène, dans les missions qui sont du ressort de la Propagande. Si l'on y ajoute le vicariat apostoique du Danemark, confié cette année même à un évêque danois, cela fait un total de 45. Elles sont distribuées comme suit: 8 diocèses aux Indes et à Ceylan; 3 vicariats apostoliques en Indochine; 2 diocèses et 1 préfecture apostolique au Japon; 1 préfecture apostolique en Corée; 14 vicariats apostoliques et 10 préfectures en Chine, avec en outre 2 vicariats qui sans être confiés au clergé indigène ont cependant à leur tête un chinois; 2 vicariats apostoliques et 1 préfecture en Afrique et à Madagascar.

Aux Indes et à Ceylan, les diocèses confiés au clergé indigène sont ceux de Vérapoly, Kottar, Kumbakonam, Mangalore, Tuticorin, Trichinopoly, Quilon et Chilaw. Ces diocèses, sans compter Chilaw, ont 542 prêtres indigènes, 134 petits et 185 grands séminaristes. L'Inde entière a un total de 852 petits séminaristes, 841 grands séminaristes et 1,500 prêtres indigènes.

Les 3 vicariats de l'Indochine sont ceux de Phat-Diem, Buichu et Vinh-Long. Dans les 2 premiers vicariats on compte 267 petits séminaristes, 104 grands séminaristes et 250 prêtres. Toute l'Indochine a 1,537 petits séminaristes, 581 grands séminaristes et 1,355 prêtres indigènes.

Dans l'empire japonais, les missions confiées au clergé indigène sont celles de Tokyo, Nagasaki, Kagoshima et Zenshu. Ces missions ont ensemble 84 petits séminaristes, 61 grands séminaristes, et 85 prêtres indigènes. L'empire japonais compte en tout 484 petits séminaristes, 226 grands séminaristes et 224 prêtres indigènes.

Les missions chinoises confiées au clergé indigène sont celles de Ankuo, Chaosien, Chaotung, Chihfeng, Chouchih, Chumatien, Fengsiang, Fengyang, Haimen, Hungtung, Kiating, Lintsing, Nankin, Paotingfu, Puchi, Shihnan, Shunking, Siangyang, Suankwa, Taichow, Tsining, Yangku, Yungnien. Elles ont un total de 988 petits séminaristes, 268 grands séminaristes et 590 prêtres indigènes. La Chine entière compte 4,348 petits séminaristes, 918 grands séminaristes et 1,957 prêtres indigènes.

Les missions d'Afrique confiées au clergé indigène sont celles de Masaka eet de Ziguinchor, celle de Madagascar est Marinarivo. Masaka a une quarantaine de prêtres, Mlarinarivo en a 5 et en aura bientôt 12. Toute l'Afrique compte 4,091 petits séminaristes, 844 grands séminaristes et 358 prêtres indigènes.

A quelle autre époque de l'histoire de l'Eglise a-t-on vu un pareil progrès? Qu'il se maintienne encore pendant un certain temps et aille en s'accélérant, comme tout le fait prévoir, et les diocèses définitivement organisés, en Asie et en Afrique, se compteront par centaines. Oui, mais à la condition que les Séminaires suivent un développement parallèle. Cela ne peut se faire qu'avec le concours des bienfaiteurs de l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Qu'ils ne se lassent pas de verser leur contribution annuelle, de payer la pension de leur protégé, de donner à la quête quand le directeur vient tendre la main dans leur église, etc. Qu'ils donnent généreusement, et qu'ils suivent, ravis, les merveilleux progrès de la formation du clergé indigène à laquelle ils apportent leur concours.

(Le Bulletin de l'O. de St-P.-A.)

Le directeur de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre pour le diocèse de Chicoutimi est M. l'abbé André Laliberté, Chicoutimi.

CLASSEMENT

Le directeur d'un grand musée américain reçut, il y a peu de temps, de l'Egypte, un précieux envoi pour son musée.

Deux grandes caisses contenant deux momies égyptiennes du temps de la dix-neuvième dynastie.

En réglant la note du transport et des droits de douane, il constata, non sans surprise, que les braves douaniers de son pays avaient classé l'envoi renfermant les restes de cette grande époque sous la rubrique: "Transport de conserves d'outre-mer".

ATTENTION
A VOTRE FOIE

Il peut être la cause de vos troubles. Ravigotez-le de la *bonne* manière, avec des Fruit-a-tives. Portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, emmagasine l'énergie, permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie est dérangé la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi, et fatigué . . . tout à la fois.

Faites comme des milliers d'autres, mettez fin à toutes ces misères—avec les Fruits-a-tives, le remède du foie qui se vend le plus au Canada depuis 35 ans. Elles stimulent le foie, soulagent promptement—vous vous sentez mieux portant. Achetez des Fruit-a-tives à la pharmacie aujourd'hui, 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES La Tablette pour le foie

Qualité - Satisfaction

THÉ "SALADA" 27F

Règlement du Carême

Voici le règement du prochain Carême:

1o. Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation.

2o. Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont en plus des jours d'abstinence où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas.

3o. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du jeûne ou légitimement empêchées de jeûner peuvent faire gras aux trois repas.

4o. Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

5o. Le principal repas se prend indifféremment le midi ou le soir.

6o. La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint à midi. Il est donc permis, ce jour-là, de faire gras à midi et de faire un repas gras et complet le soir.

7o. Le matin ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces environ de nourriture en usage les jours maigres en notre pays.

8o. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne tous ceux qui ont vingt-et-un an révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

Comme les années passées, vous pourrez remplir le devoir de la communion pascale à partir du mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo inclusivement.

Comme d'habitude un tronc sera placé dans chaque église, destiné à recevoir les aumônes du carême. Si l'Eglise a adouci avec une maternelle comparaison les rigueurs du jeûne, il est bien juste qu'elle demande une offrande proportionnée à nos moyens et qui compensera dans une certaine mesure ce que tant de fidèles enlèvent à la mortification corporelle. Ces aumônes sont envoyées à Monsieur le procureur de l'évêché le lundi qui suit le dimanche de Quasimodo, clôture du temps pascal, et sont employées aux grandes oeuvres qui intéressent la gloire de Dieu et le salut des âmes.

(Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Lamarche)

Vient de paraitre

Chants et Motets pour les défunts

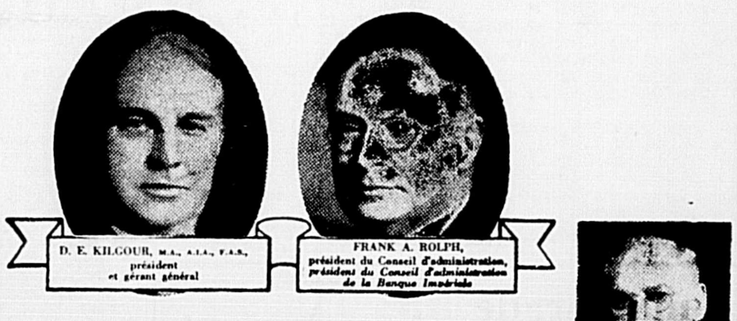
ABBE JULES RANCOURT

Au cours de l'année 1938, M. l'abbé Jules Rancourt, avec la collaboration d'un groupe de poètes et de musiciens de chez nous, a publié un recueil de 20 morceaux de chant qui a pour titre *"Chants religieux pour la célébration du mariage"* ($1.50). Ce recueil a été reçu avec vive satisfaction par le public musicien.

Encouragé par ce succès, M. l'abbé Rancourt offre aujourd'hui une autre publication de musique religieuse qui devrait également recevoir bon accueil: *"Chants et Motets pour les Défunts"*. C'est un recueil de 24 pièces de chant, écrites en langue latine, avec accompagnement d'orgue: 8 motets grégoriens et 18 morceaux dont quelques-uns pour une voix seule, d'autre pour 9 ou 4 voix avec ou sans accompagnement, à volonté. En appendice, un accompagnement des psaumes chantés aux sépultures des enfants.

Un cahier de musique de belle présentation. Prix: $1.00 l'exemplaire franco.

Service de *Librairie du Progrès du Saguenay, Chicoutimi.*



CES HOMMES
font rapport
à leurs co-assurés

LES DIRECTEURS de la North American Life sont fiers de présenter à leurs co-assurés ce rapport de leur administration pour l'année écoulée:

Une somme totale de $5,836,610 fut payée aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires.

La Compagnie a maintenu l'échelle élevée de ses dividendes.

Les polices nouvelles se sont totalisées à $25,652,917.

Les profits sur les opérations de l'année ont été plus élevés, tandis que les dépenses ont été maintenues à leur même bas niveau.

Le rapport de mortalité a été réduit.

L'intérêt gagné s'est établi au taux brut de 4.68%

Le pourcentage des polices abandonnées a été le plus bas dans toute l'histoire de la Compagnie.

Les réserves spéciales et le fonds de surplus s'élèvent à $5,558,170, y compris des réserves pour placement se chiffrant à $1,600,000.

La North American Life est une compagnie mutuelle qui appartient à ses détenteurs de polices et qui est contrôlée par eux.

NORTH AMERICAN LIFE

BUREAU CHEF TORONTO

Actif: $65,001,883 *Assurances en vigueur:* $239,457,765

Ecrivez pour demander une copie du rapport annuel de la Compagnie

G. BENNETT

REPRÉSENTANT CHICOUTIMI

Cartes professionnelles

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL.: 274
CHICOUTIMI

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL. 356 —

Encouragez nos annonceurs.

COMPTABLES—VÉRIFICATEURS

ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C. GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C.
GAUTHIER & TREMBLAY
COMPTABLES PUBLICS — VÉRIFICATEURS
VÉRIFICATION—ORGANISATION DE SYSTÈMES ET TENUE DE COMPTABILITÉ
249, RUE RACINE CHICOUTIMI TÉLÉPHONE 185
— ÉDIFICE DUBUC —

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.G.A. Comptable Licencié
FRANÇOIS PARADIS Comptable Autorisé
FRS PARADIS, Enrégistrée
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

Saguenay-Paper compte sa huitième victoire consécutive

Chicoutimi se fait écraser par 11 à 2. — Gobeil sauve l'Arvida du blanchissage. Les compteurs à date.

Le Saguenay-Paper a continué sa série de victoires en enregistrant une éclatante victoire contre le Chicoutimi, dimanche dernier, à l'aréna de Chicoutimi, au pointage de 11 à 2. Cette victoire du Saguenay-Paper était la huitième consécutive.

On s'attendait à ce que le Chicoutimi fasse une belle résistance devant le Saguenay-Paper et tente de reprendre le terrain perdu pour la première position. Malheureusement, les hommes du Dr Gauthier subirent une défaite humiliante, et les deux équipes jouèrent autant des poings que du bâton.

Le Saguenay-Paper compta trois fois dans la première période, et quatre fois dans chacune des deux autres périodes. Le Chicoutimi compta un point dans chacune des deux dernières périodes. Le rédacteur sportif, ayant été en voyage, regrette de ne pouvoir relater en détail toutes les péripéties de la partie. Mais, paraît-il qu'on en a vu de toutes sortes.

Pendant que le Saguenay-Paper écrasait le Chicoutimi, l'Arvida, jouant à Jonquière, subissait une défaite au pointage de 5 à 1.

La ligne Desbiens-Levesque-Pelletier compta quatre des cinq points des vainqueurs. Ce n'est que quatre minutes avant la fin de la dernière période, alors que le compte était de 5 à 0, que Gobeil compta l'unique point de l'Arvida, le sauvant du blanchissage.

Arvida n'a encore gagné que deux parties, tandis que Kénogami-Jonquière en a gagné cinq. Le Saguenay-Paper est en tête avec 11 victoires et Chicoutimi suit avec 8 victoires. On s'attend à ce que la lutte soit très serrée d'ici la fin de la saison entre les quatre clubs.

Voici les principaux compteurs de la Ligue, après la partie de dimanche dernier, le 28. Nous ne donnons que ceux qui ont plus de 10 points.

E. Delisle, du Saguenay-Paper, vient en tête avec 29 points pour 13 parties. C'est une record assez important et que Delisle devrait conserver jusqu'à la fin de la saison.

Le club Arvida n'a pas un seul compteur avec 10 points.

Les compteurs:

E. Delisle, S.-Paper	29
F. Desbiens, K.-Jonq.	27
A. Dallaire, S.-Paper	26
L. Gagnon, Chic.	25
R. Beaudoin, S.-Paper	21
J. McLean, S.-Paper	21
E. Levesque, K.-Jonq.	21
T. Turnbull, Chic.	21
R. Labarre, S.-Paper	19
D. Dallaire, S.-Paper	15
H. Deschesnes, Chic.	15
J.-N. Gagnon, Chic.	15
J.-M. Gobeil, S.-P.	13
J. Tremblay, S.-P.	12
C.-H. Pelletier, K.-Jonq.	12
F. Dufour, S.-P.	10
A. Chevalier, K.-Jonq.	10

Chicoutimi à l'honneur à Riverbend

Jean Pouliot gagne le cross-country et Garry Wells le combiné. — H. Sheppard, de Riverbend, gagne le slalom et Mariette Harvey, d'Alma, le cross-country pour dames.

Le grand concours régional de ski organisé par les clubs Riverbend et Boule-de-Neige, de St-Joseph-d'Alma a remporté un grand succès dimanche dernier, à St-Joseph-d'Alma. Un grand nombre de skieurs, représentant presque tous les clubs de la région, ont pris part aux différents tournois.

Jean Pouliot et Garry Wells, les deux seuls représentants du club Chicoutimi, ont figuré magnifiquement et ont remporté les honneurs de la journée. En effet Pouliot gagna le cross-country, tandis que Garry Wells remporta les honneurs du combiné.

Les concours commencèrent dans l'avant-midi, par le slalom. H. Sheppard, du club Riverbend, se classa premier en 47 secondes parmi un champ de 14 concurrents. Garry Wells, de Chicoutimi, se classa second, deux secondes en arrière du vainqueur.

Dans l'après-midi, 12 concurrents prirent le départ pour le cross-country. Jean Pouliot, du club Chicoutimi, se classa premier en 1 h. 2 min. et 6 sec. Garry Wells le suivit de près avec 4 secondes.

Garry Wells, après s'être classé second dans les deux concours remporta les honneurs du combiné avec 462 points. Honneurs à nos vaillants porte-couleurs.

Mariette Harvey, du club Boule-de-Neige, de St-Joseph-d'Alma, remporta les honneurs du cross-country pour dames.

Le soir, il y eut un bon souper-buffet à l'hôtel de ville de St-Jos.-d'Alma, où tous les skieurs se rencontrèrent et se divertirent longuement.

Voici les résultats des premiers:

Slalom

H. Sheppard, R.S.C.,	47 sec
G. Wells, C.S.C.	49 "
L. Paton, K.S.C.,	52 "
B. Lajoie, R.S.C.	55 "

Cross-country

	Temps
J. Pouliot, C.S.C.	1:02'06"
G. Wells, C.S.C.,	1:02'10"
H. Sheppard, R.S.C.,	1:03'00"
B. Lajoie, R.S.C.,	1:03'52"

Cross-country pour dames

Mariette Harvey, Boule-de-Neige (Alma).

La mascarade

Mardi le 6 février

La mascarade, organisée à l'aréna de Chicoutimi chaque année, aura lieu mardi, le 6 février, à 8 h. du soir. Cette mascarade promet d'être encore cette année la principale attraction de la Reine du Nord.

L'organisation n'a rien ménagé, nous dit-elle, pour assurer un complet succès à ce grand événement mondain. En plus des prix ordinaires de la mascarade, il y aura plusieurs prix spéciaux très intéressants. On pourra les voir dans les vitrines de certains magasins.

Voici la liste des prix spéciaux:

Prix spécial pour hommes: 1 paletôt de printemps d'une valeur de $25.00.

Prix spécial pour dames: 1 manteau de printemps d'une valeur de $25.00.

Prix spécial pour couple: 1 robe d'une valeur de $6.00 pour demoiselle et un coupe-vent d'une valeur de $7.00 pour jeune homme.

Le tressage du may-poll, la musique entraînante, l'éclairage multicolore, les gais patineurs, la parade enfin tout contribuera au succès de cette mascarade.

Le grand événement de la soirée sera l'entrée de la reine du Carnaval, vers 9 heures. Qui sera reine? Il faudra être à l'aréna, mardi soir prochain, pour le savoir. La reine du Carnaval fera une entrée triomphante sur la glace, accompagnée des candidates de l'année et des reines des années précédentes.

On demande aux patineurs de se rendre de bonne heure afin de donner la chance aux juges de voir tous les costumes et de faciliter leur tâche dans la distribution des prix.

Le prix d'entrée est le même que d'habitude.

Le Castor perd encore

Mercredi dernier, à la patinoire des Pères du Bassin, le Zouave s'assura une autre victoire contre le Castor. Le pointage fut de 12 à 4. Le Castor n'a gagné aucune partie de la ligue paroissiale.

Voici le sommaire de la partie:

Première période

Zouaves: Ed. Coulombe.
Zouaves: Jos. Langlois (Ed. Coulombe)
Zouaves: Victor Langlois.
Zouaves: Ed. Coulombe.
Zouaves: Em. Langlois (Jos. Langlois).

Punitions: R. Drolet (Castor), Jos. Tremblay (Zouaves).

Deuxième période

Zouaves: Ed. Coulambe. (E. Langlois)
Zouaves: V. Ménard (Jos. Gagnon).
Zouaves: Ed. Ménard.
Castor: M. Drolet.
Castor: F. Bouchard.
Zouaves: Ed. Coulombe.

Punitions: Ed. Langlois et V. Langlois (2) (Zouaves).

Troisième période

Zouaves: Jos. Langlois.
Castor: Em. Lindsay (Y. Paquet)
Zouaves: Jos. Langlois.
Zouaves: Jos. Gagnon.
Castor: Y. Paquet (Em. Lindsay)

Punitions: V. Langlois et Jos. Langlois (Zouaves).

Coups de gouret

La "YERRE" va bientôt gagner le sport!

Dimanche dernier, on se serait cru en Finlande: Les Russes attaquaient avec férocité et les Finlandais se défendaient avec désespoir.

Quel spectacle digne des Romains! Il ne manquait plus que les lions.

Et si ça continue, on les aura les lions!

Il serait temps de jouer du hockey avant la fin de la saison.

Arvida et K.-Jonquière se disputent le lunch.

Le chef de police a offert deux constables pour arbitrer le détail, apprend-on ce matin.

Espérons que M. le président acceptera cette offre.

Il parait qu'on menage les quilles neuves.

G. FROID

UN HOMME CORRECT

—Accusé, vous reconnaissez avoir tué votre femme. Qu'avez-vous fait ensuite?

—Ensuite, comme je suis un homme correct, j'ai porté son deuil, mon président.

Frénésies sportives

Les courses de chars dans l'antiquité

Les grands événements sportifs sont suivis de nos jours par un nombre imposant de spectateurs.

Mais ils sont loin de susciter la frénésie, l'engoûment que provoquaient autrefois d'autres luttes sportives et, plus spécialement, les courses de chars.

La foule se ruait littéralement vers les stades, amphithéâtres et arènes où ces épreuves devaient se dérouler.

Les paris se chiffraient par des sommes vertigineuses que ne connait pas notre moderne pari mutuel.

De riches Romains n'hésitaient pas à placer sur les chances d'un attelage la totalité de leur fortune.

Les *auriges*, conducteurs de chars, étaient les idoles du public.

Ils appartenaient également à la caste des esclaves. Mais, peu à peu, après des victoires répétées, ils obtenaient leur affranchissement sans avoir cependant le droit de porter en course d'autres couleurs que celles de leur maitre, sauf en cas de consentement de ce dernier.

Les poètes chantaient les exploits de ces *auriges*. Les artistes fixaient leurs traits sur la toile, dans le bronze ou le marbre.

Ils recevaient des dons somptueux, en nature ou en espèce.

L'un d'entre eux, Scorpo, se vit offrir, sous le règne de Domitien, 50 pesantes bourses d'or en une heure.

Les *auriges*, qui avaient remporté plus de mille victoires — ils disputaient parfois plus de cinquante courses dans une journée — étaient classés dans une catégorie spéciale qui constituait une sorte de noblesse.

Les riches propriétaires de chars s'arrachaient à coups de millions de sesterces les services de ceux qui appartenaient à cette catégorie.

Les chevaux victorieux étaient eux aussi l'objet d'un pareil enthousiaste.

On décernait le titre de *centenarii* à ceux qui avaient triomphé au moins cent fois.

Parmi les plus fameux on a conservé les noms de *Tuscus* qui gagna 386 fois, et de *Victor* qui enleva 424 épreuves.

A leur mort les chevaux célèbres étaient enterrés sous des dalles de marbre sur lesquelles le burin gravait le récit de leurs exploits.

Cette frénésie des courses de char sévissait peut-être plus furieusement encore à Byzance, la capitale de l'Empire romain d'Orient.

On avait créé, dans ce qui devait être plus tard Constantinople, un hippodrome de 375 mètres de longueur et de largeur à peu près égale.

La population s'était divisée en deux camps: celui des Verts et celui des Bleus.

Chaque camp avait ses quartiers, ses présidents, ses chars, ses chevaux ses *auriges*.

La veille des courses on projetait sur les pistes du sable blanc fin auquel on avait mêlé des essences odoriférantes.

Le cirque était pavoisé d'étoffes précieuses orné des plus belles statues prises dans les palais.

Un luxe inouï était déployé ces jours-là.

Les courses commençaient à l'aurore et duraient jusqu'à la nuit tombante.

La rivalité des Verts et des Bleus devait fatalement s'exacerber et elle fut la cause initiale de tragiques événements.

Le 11 janvier de l'an 532 les spectateurs protestèrent véhémentement contre l'impératrice Théodora qui favorisait ouvertement les Bleus.

L'empereur Justinien fit haranguer et menacer le public par des hérauts. Alors les partisans des Verts quittèrent les amphithéâtres, ce qui constituait un grave affront pour la Majesté Impériale.

Le Préfet de Police, pensant calmer l'excitation, procéda à de massives arrestations.

Elles eurent un résultat auquel il ne s'attendait pas: les Verts et les Bleus s'unirent pour obtenir que dans l'avenir aucune influence ne puisse essayer de faire pencher arbitrairement la balance en faveur des uns ou des autres les jours de course.

La querelle s'envenima. La populace s'insurgea. La troupe dut intervenir.

Pendant six jours on se battit avec rage. Finalement force resta à l'armée.

Mais l'émeute avait fait 30,000 victimes et les plus beaux monuments n'étaient plus qu'un amas de ruines fumantes.

F. ESTEBE

(Almanach Vernot)

Les sports compétitifs

Par Madeleine Kent

Le sport compétitif, par toute la gamme de ses triomphes, obstacles, hasards, défaites et rivalités, présente une image fidèle de la vie. C'est pourquoi il forme le caractère d'une façon magistrale.

Dans un concours, le compétiteur se mesure avec ses adversaires inopinément très forts, rencontre des obstacles déconcertants, joue dans des conditions défavorables et essuie des défaites inattendues. Il expérimente aussi l'émulation d'une partie fortement disputée, l'incertitude poignante d'une victoire élusive. Il connait l'enthousiasme stimulant de la galerie et enfin l'orgueil et l'exaltation de la victoire.

A travers tout cela, il passe par les mille tribulations tour à tour amusantes, désagréables ou exaspérantes qui sont inhérentes et inévitables à tout concours athlétique. De temps en temps il se sent justifié de vouloir discuter la décision des juges, d'assommer son adversaire ou d'abandonner la lutte.

Mais le vrai sportif ne fait jamais rien de tout cela. Il tient toujours jusqu'au bout parce que dans le sport, il n'y a que deux choses qui comptent: le but atteint ou la défaite stoïque.

Les excuses sont inutiles, car inexorablement la compétition se poursuit jusqu'à la sélection finale. Cette sélection est toujours irrévocable et aucune considération n'est accordée aux raisons qui ont amené l'élimination des autres concurrents.

Helen Jacobs, qui dut abandonner au milieu de la partie, le championnat de tennis du monde à cause d'une entorse; ou la nageuse Eleanor Holm qui se vit enlever un triomphe olympique certain pour une infraction aux règlements sont deux exemples frappants.

Pour des raisons diverses et indépendantes du sport lui-même, elles furent éliminées. La maladie de l'une et l'insubordination de l'autre furent les raisons, mais non les excuses de leur défaite.

La compétition sportive ne donne pas une seconde chance, il faut être excellent la première fois, de plus il faut être en ligne au moment du départ sous peine d'être éliminé.

Cette loi du sport compétitif est dure, mais elle oblige le sportif à cultiver des qualités précieuses. Pour arriver il doit déployer une grande volonté, une tenacité à toute épreuve et un bon caractère. Il lui faut dominer les défaillances physiques, contrôler ses émotions, subir une discipline et ne jamais se décourager. Sans compter qu'il doit travailler sans relâche à son perfectionnement.

Les compétitions sportives fourmillent en contretemps demandant une grande maitrise de caractère, pour les écarter.

Si quelquefois les concours se déroulent dans des conditions les plus favorables, le contraire arrive tout aussi souvent. Le champion est celui qui non seulement se montre supérieur aux autres compétiteurs; mais celui qui peut le faire même dans les conditions les plus adverses.

Le champion est celui qui gagne malgré une rage de dents ou en dépit de la fatigue d'un surcroit de travail au bureau. Pour cela il faut du cran, autrement dit une énergie indomptable et une volonté tenace. Les compétitions dans des conditions absolument idéales sont rares.

L'on peut pendant des jours s'entrainer sur un lac d'huile par un soleil radieux, et le jour des régates devoir affronter un lac moutonné, soulevé par un vent d'orage qui semble transporter avec lui toute la glace du pôle Nord.

Au lendemain d'une victoire, l'on peut être défait, non par son adversaire, mais par l'attitude sottement préjugée d'un juge ou d'un arbitre.

Or l'amateur entrant dans ces concours sans obligation de le faire et de propos délibéré fait preuve de courage. Mille et une difficultés surgissent entre le compétiteur et le prix convoité. Et c'est celui qui les surmonte toutes qui, à la longue, sort vainqueur.

Il acquiert non seulement titres, coupes, médailles, signes concrets de ses performances athlétiques; mais aussi une personnalité remarquable. Cette habitude ancrée désormais de vouloir et de pouvoir lutter pour réaliser une ambition lui sera dans la vie une force inestimable.

La jeunesse est l'âge des habitudes et des acquisitions. C'est donc à cette époque de la vie que le sport compétitif est le plus efficient.

Dans une compétition, il ne suffit pas d'être *volontaire* et habile pour arriver, il faut l'être intelligemment, opportunément. La compétition fait ressortir nettement les défauts et les erreurs donnant ainsi une chance de les corriger et de juger des progrès accomplis. La comparaison avec des compétiteurs supérieurs est un enseignement et une émulation. De plus le sportif est fixé exactement sur le degré de son habileté. Il peut ainsi s'améliorer plus facilement. Après un certain nombre de concours, seul un pédant ou un sot peut se croire meilleur qu'il ne l'est réellement.

Le concours a un autre aspect. En étendant ses activités athlétiques, le sportif doit sortir de son milieu, se mesurer avec d'autres athlètes dont il ne connait pas la force et pour lesquels il n'est qu'un nom.

Il lui faut s'accommoder aux circonstances, concourir en des temps, en des endroits et d'une manière dont il n'a pas l'habitude. Ses goûts ne sont pas consultés, ni ses intérêts considérés. Or cela demande quelquefois une bonne dose de conciliation et de tolérance. Les récriminations ne changent rien, le sportif apprend à ses dépens à tirer le meilleur parti possible de toutes situations.

Ainsi peu à peu, il acquiert une grande initiative, un caractère souple capable de s'adapter et beaucoup d'assurance. Il sait demander son dû mais sans s'entêter inutilement, il s'habitue à protester auprès des autorités au lieu de marmoter inefficacement dans un coin. Il sait céder de bonne grâce et revenir à la charge au moment opportun.

Se former une personnalité par le sport compétitif, c'est comme faire de l'argent en s'amusant. Car si le sportif a des déboires qui lui crèvent le coeur, par contre il est fêté, choyé, il se déplace, voyage, rencontre des gens intéressants. Il connait des aventures désopilantes, des fous-rires, des heures joyeuses.

Il fait partie du tumulte, de l'excitation, du tourbillon effervescent qui sont inséparablement liés aux compétitions athlétiques. C'est pour lui une vie remplie de gâteries et de gaité insouciante. Il se fait une foule d'amis, car s'il est vrai que les affaires se bâclent en déjeunant et les triomphes diplomatiques se préparent pendant un dîner d'état, les amitiés les plus durables et les plus agissantes se forment par le sport.

Il est charmé de l'hospitalité qui attend toujours le compétiteur, de la camaraderie facile des terrains de sport et du bon esprit qui y règne. Chacun apprécie l'effort de l'autre et il est tout naturel de voir un athlète enseigner ou démontrer un mouvement à un autre, qui sera dans quelques instants son adversaire. Cette attitude produit des caractères qui savent perdre sans rancune et gagner sans gloriole.

Tous ces aspects différents se rencontrent non seulement dans les grands championnats olympiques; mais dans n'importe quel concours athlétique.

Les épreuves préliminaires entre les membres d'un même club sont parfois disputées avec plus d'ardeur, plus de péripéties qu'un championnat du Canada. Comme une partie de hockey entre deux villages ou une partie de ballon au panier entre deux écoles est plus enthousiaste et plus amusante que le jeu trop calculé d'une équipe supérieure.

L'intérêt des compétitions dépend entièrement des individus qui y prennent part.

Il existe dans le sport des mouvements généreux: tel par exemple celui du "handicap".

Dans une course ou une partie le plus fort "rend des points" au plus faible; autant de points que sa faiblesse est plus manifeste. Le plus fort abandonne de bonne grâce l'avantage que lui donne sa supériorité pour concourir sur le même pied que le plus faible. Ce dernier court donc sa chance et dispute l'épreuve avec intérêt. Le "handicap" ayant été établi pour que chacun puisse aspirer à la victoire.

Le sport compétitif intense n'est évidemment possibe que pendant un certain nombre d'années. Quand les responsabilités de la vie augmentent il faut nécessairement ralentir. Toutefois un tournoi de temps en temps est un excellent baromètre pour tout sportif désirant se maintenir en bonne condition physique. De plus cela renouvelle l'intérêt du sport.

Chacun a une tendance à ramener le sport à son niveau. L'indolent ralentit insensiblement son jeu à une allure aphatique comme son caractère, tandis que le nerveux l'accélère au point qu'il se dépasse trop. Celui-ci s'habitue à un tas de petits compromis, celui-là rétrograde.

Or une compétition révèle ces relachements donnant ainsi la chance de les corriger. Au point de vue physique, un concours occasionnel est souvent un avertissement sévère. Plus d'un joueur par trop essoufflés ou courbaturés après une épreuve assez facile prennent la ferme résolution de surveiller plus étroitement leur état physique.

Rien n'est pus charmant aussi que ces concours où une équipe de "père et fils" ou "mère et fille" affronte une semblable équipe en une lutte pleine de gaieté et de vivacité.

Le sport compétitif est vraiment un instrument de formation merveilleux et sa force est de le faire joyeusement, graduellement et imperceptiblement.

(La Vie au Grand Air)

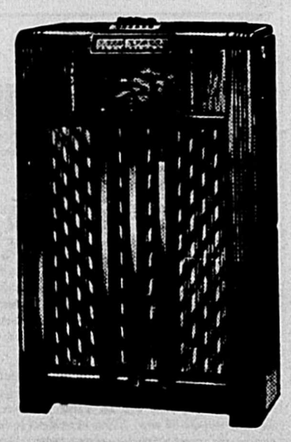
Dans la Ligue du Bassin

CLASSEMENT DES COMPTEURS DE LA LIGUE DU BASSIN

	Pts	A.	Tot.	Pun.
Coulombe Ed. Z.	9	5	14	4
Ménard Ed. Zouave	4	2	6	0
Linteau L. Bas. Jr.	5	0	5	0
Langlois Em. Z.	1	4	5	2
Gagnon Jos. Z.	3	2	5	0
Doucet Ray. Z.	4	0	4	2
Paquet C.-A., B. Jr.	0	3	3	4
Gagnon J.-N., B. Jr.	3	0	3	2
Langlois V., Z.	3	0	3	8
Ménard M., B. Jr.	2	0	2	8
Leclerc V., Zouave	2	0	2	0
Langlois Jos., Z.	1	1	2	2
Paquet Y., Castor	1	1	2	0
Lindsay E., Castor	1	1	2	0
Claveau L., B. Jr.	1	0	1	15
Guimond M., B. Jr.	1	0	1	0
Lavoie H., B. Jr.	0	1	1	0
Picard A., B. Jr.	0	1	1	0
Gagnon M. J., B. Jr.	0	1	1	0
Tremblay H., Z.	1	0	1	0
Langlois L., Zouave	1	0	1	0
Dufour Jos., Zouave	0	1	1	4
Saulnier L., Castor	1	0	1	2
Drolet M., Castor	1	0	1	6
Gagné L., Castor	1	0	1	0
Potvin Jos., Castor	1	0	1	0
Tremblay J., Castor	1	0	1	0
Tremblay Ed., Castor	1	0	1	0
Bouchard L., Castor	1	0	1	0

CLASSEMENT DES EQUIPES AU 28 JANVIER

	J.	G.	P.	Pts
Zouaves	6	5	1	10
Bassin Jr.	5	3	2	6
Castor	6	0	6	0



POUR LES NOUVELLES MONDIALES ACHETEZ UN RADIO "PHILCO" 50c par semaine

Venez entendre nos différents modèles Philco, cabinet ou de table.

La Librairie Commerciale Ltée
151 rue RACINE CHICOUTIMI. Tel. 670

JAMBE FRACTUREE

M. Ulysse Gauthier, a eu une jambe fracturée par un voyage de bois; il doit passer une quinzaine de jours à l'Hôtel-Dieu St-Vallier.

Jambe fracturée

M. Simon Ouellet, de Mistassini, s'est fracturé une jambe en tombant sur la patinoire.

Le figaro-éclair

Les perruquiers viennois ont des ambitions illimitées, et ils ont pris l'habitude de se mesurer en de nobles tournois professionnels. L'autre soir, la corporation a voulu savoir lequel d'entre ses membres serait le plus vif dans le "rasage" d'une barbe non faite depuis trois jours. Douze hommes de métier se sont soumis à cette originale épreuve pour savonner le "client", on a accordé aux concurrents exactement une minute de temps. Puis le directeur de l'épreuve a donné un énergique signal de départ. Et le premier arrivé de cette course d'une lame d'acier sur un visage poilu a été Karl Seissenbacher, qui, en dix-neuf secondes, a rendu lisse comme une bille de billard le menton et les joues de son modèle. Après lui, s'est placé un collègue avec trente-trois secondes, tandis que le troisième a travaillé trente-quatre secondes. Le plus lent de cette douzaine de barbiers, une véritable tortue, a dû s'occuper pendant soixante-dix secondes. Il est vraisemblable que si tous les coiffeurs s'avisaient de servir leur monde avec une pareille rapidité, la lecture des journaux en souffrirait, et peut-être aussi la peau des clients.

Les vedettes s'habillent mal

Miss Gwen Wakeling, dessinatrice de modes à Hollywood, vient de rentrer de New-York, et elle a fait cette déclaration:

—Il n'y a personne, a-t-elle dit, de plus mal habillé que les étoiles de cinéma. Les stars ont renoncé à la véritable élégance; elles se promènent toute la journée en costume de bain et en jersey, ou en culotte de cheval, avec un maillot de coureur cycliste. Les lunettes noires que la plupart portent pour ne pas être reconnues ne trompent personne, et si elles ont besoin de protéger les yeux, ce qui est assez naturel après la lumière des lampes à arc, cela, du moins, ne les embellit pas!

"Enfin, la belle époque s'en va. Les midinettes seraient bien déçues si elles voyaient leurs étoiles dans l'intimité, démaquillées, poudrées en blanc et couvertes de taches de rousseur. Les seules femmes élégantes de notre époque sont les femme du monde de New-York, influencées par le goût européen...

Encore une illusion de perdue!

Nommé juge

Ottawa. — A l'issue d'une réunion du cabinet, samedi, le premier ministre a annoncé la nomination de Me Oscar Boulanger, député de Bellechasse, au poste de juge de la Cour Supérieure.

ENFANT DECEDE

M. et Mme Emile Gauthier, de Chicoutimi, ont eu la douleur de perdre leur fils, Marcel, âgé de 20 mois. L'inhumation eut lieu vendredi le 26.

LE RECORD DE LA BRIEVETE

Un jour, Barbey d'Aurevilly reçut la visite d'un voisin qui, le sachant homme de lettres, le pria de rédiger une inscription pour la tombe de sa belle-mère.

—Très courte, surtout! recommanda ce gendre économe, parce que le marbrier se fait payer à tant la ligne.

Sur quoi Barbey d'Aurevilly tendit à son solliciteur une grande feuille de papier sur laquelle il avait écrit ce seul mot: "Enfin!"

DIVERS

Montreal Jobbing
21-21½, rue St-Joseph
QUÉBEC

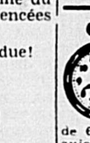
Doublez votre argent en achetant de nous. Fourrures. Nous attirons votre attention que nous avons le plus grand assortiment de capots de fourrures en chats sauvages, en chèvres ou en loup. Prix à partir de $22.00. Robes de carrioles en chèvre très beau choix, prix à partir de $7.00. Nous avons toujours en mains tout le linge d'ouvrage ou pour porter proprement soit neuf ou de seconde main que vous désirez. Demandez sans retards notre catalogue 1939-40 Gratis. Soyez notre client, s. v. p.

COURS PRIVES. — Enseignement de la sténographie bilingue. Spécialité: Sténographie anglaise. Cours deux fois par semaine. Pour informations supplémentaires, s'adresser à 69, rue Taché ou à téléphone: 333, entre 7 h. 30 et 8 h. du soir.

ETES-VOUS MALADES? souffrez-vous de dérangement d'estomac, faiblesse nerveuse, rhumatisme, constipation ou d'autres genres de maladie? Essayez un remède comme VARGO, puissant tonique et réparateur naturel. Un traitement régulier de 15 jours — valeur $1.00 — sera envoyé sur demande. Mentionnez le nom de votre maladie et envoyez 25c pour payer la poste. Dubreuil Indian Remedies, Case postale 151, Ottawa, Ont.

PERSONNEL

HOMMES! VOULEZ-VOUS ENERGIE? Essayez comprimés OSTREX, tonique aux Huitres Crues pour vite revigorer l'organisme entier. Si non enchanté des résultats du premier paquet, fabricant remboursé son bas prix. Pas un sou à risquer. Allez, écrivez Chicoutimi Medicine, Company et toutes bonnes pharmacies.



GRATIS
Montres, Aluminium, Napes, serviettes, Robes, Poudées, etc., données Gratuitement aux personnes qui vendront pour $1.00 de nos graines de Jardin au bas prix de 6 paquets pour .25 cents. Demandez aujourd'hui 72 paquets de graines et notre catalogue de belles primes à: ALLEN NOUVEAUTES, St. Zacharie Q.

GUERRE DÉCLARÉE
AUX
Prix d'autos usagées
VOYEZ NOS
AUBAINES
"HIVERISÉES"

CHRYSLER Sedan '35	$353.
FORD Coach '36	364.
CHEVROLET Sedan '37	471.
Camion MAPLE LEAF '35	398.
DODGE Sedan '37	547.

Paiements différés très bas
COTE BOIVIN AUTO SERVICE, Inc., CHICOUTIMI

Ne dites pas:
"QUEL DUR MÉTIER"



Vous n'avez plus d'endurance parce que vous avez laissé diminuer vos forces. Prenez les PILULES MORO! Elles redonnent les forces perdues, activent l'appétit, font retrouver des nerfs résistants et des muscles solides; elles prémunissent l'homme épuisé contre la maladie.

Aucun homme ne devrait s'en passer surtout lorsqu'il a à se plaindre de manque de force, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, épuisement, douleurs de dos ou de reins (dues à l'épuisement).

"Je souffrais de douleurs très aiguës aux reins depuis une couple d'années. J'étais épuisé par l'ouvrage dur et aussi d'avoir été exposé aux mauvais temps. Mon mal était rendu si fort que souvent la nuit j'étais obligé de me lever tant le lit me fatiguait. Par la réclame des journaux, je me décidai à faire l'essai des PILULES MORO. Après quelques boites, je fus si satisfait de l'amélioration dans mon état de santé que j'ai persévéré jusqu'à ce que je fusse rétabli. Il y a déjà assez longtemps de cela et je ne me suis jamais aperçu de ce malaise depuis . . ."

(Signé)—ARISTIDE LAFONTAINE
St-Viateur (Berthier), P. Q.
Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

HOMMES OU DAMES trouveront l'occasion de se créer un avenir de tout repos par la distribution de produits alimentaires et autres nécessités. Travail régulier de 52 semaines par année. Pas de chômage. Revenu assuré de $22.50 par semaine au début. Pour plus amples détails, écrivez aujourd'hui même. La compagnie J. R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal, département QC C-1.

HOMMES SERIEUX comme distributeur régional nouvelle marque produits beauté pour salon coiffure. Opportunité exceptionnelle pour personne voulant s'établir dans commerce de gros profitable. Doit pouvoir disposer $150.00 pour stock. Si sérieusement intéressé seulement, écrire Elaine D'Anjou, 1396, Ste-Catherine Ouest, Montréal.

MANUFACTURIER DE PRODUITS CULINAIRES universellement connus, capital $20,000,000.00, offre position à tout homme de confiance, de 25 à 50 ans, possédant auto ou équipement de voyage, pour desservir division adjacente et répondre à une demande établie de nécessités journalières, rattachées à la vente saisonnière à lc. Expérience agricole utile. Expérience de vente requise. Doit être satisfait de $30.00 par semaine au début. Crédit consenti aux hommes qualifiés. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J.-R. Watkins, Montréal. Dépt. Q-C-1.

MESSIEURS! Plus de ventes. — Plus d'argent avec la ligne en tête des vêtements faits sur mesures. Vaste assortiment d'étoffes à prix populaires. Profits insurpassables. Boni spéciaux. Habits gratuits et un assortiment d'échantillons qui assure la vente! Ecrivez dès maintenant. Tailleurs La Fayette. Boîte 1404, Place d'Armes, Montréal.

LOGEMENT DEMANDE, de quatre ou cinq pièces et chambre de bain, avec garage préféré. S'adresser Case Postale "P", dépt. "S".

REPRESENTANT DEMANDE. — Pour la vente de nos produits. Salaire et commission. Ecrire: Les Produits Normand, 5898, Av. Papineau, Montréal.

ON DEMANDE. — Une logement pour 3 personnes, comprenant 4 ou 5 pièces et chambre de bain, pour le 1er de mai. S'adresser tél.: 197.

À VENDRE

A VENDRE. — Un brûleur à l'huile "Fess" pour chauffage central et un camion FEDERAL fermé 1½ tonne. S'adresser à La Ferronnerie Angers, 237, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 1100.

25,000 FEUILLES toiture Galvanisée Ordinaire en Council Standard. Pour estimé envoyez longeurs du faite et chevron. Eastern Steel Products, Limited, 1335, Delorimier, Montréal.

A VENDRE. — Paletot en chat sauvage pour homme, grandeur 42 ou 44, porté quelques fois seulement payé $225.00 à vendre à sacrifice, $75.00. Enrôlé dans l'armée. Pourra être envoyé pour examiner. S'adresser à 654, Ave Outremont, Montréal, ou tél. CA9467.

A VENDRE. — Une vache qui vient de renouveler à vendre à très bonne condition. S'adresser à M. William Boily, rang de l'Eglise, Laterrière.

À LOUER

A LOUER. — Logement chauffé de 7 pièces avec chambre de bain, dépense et garage. S'adresser à 2, rue Bossé, tél. 582.

A LOUER. — Chambre avec pension, ou chambre seulement, eau chaude et bain. S'adresser M. E.-J. Julien, 79, rue Montcalm, Chicoutimi.

A LOUER. — Logement de 7 pièces, bien ensoleillé, chambre de bain avec eau chaude et froide, près de la Cathédrale, dans le meilleur quartier de la ville. S'adresser à Mme Vve Ls Claveau, 35, avenue Bégin.

A LOUER. — Deux logements: un de quatre pièces muni de chambre de bain au 1er étage, l'autre de 5 pièces muni de chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser 6, avenue Ste-Famille, Chicoutimi.

A LOUER. — Logement de sept pièces, très hygiénique, chauffage spécial, garage, dépense et commodités. S'adresser à 65, rue Montcalm, Chicoutimi.

LOGEMENT A LOUER. — Logement à louer de 6 pièces plus chambre de bain — situé au centre du village de Ste-Anne de Chicoutimi. Garage si désiré. S'adresser au Progrès du Saguenay.

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE. — Personne de la campagne de préférence. Position permanente. Bon salaire. S'adresser à Mme Gérard Boivin, 136, rue Racine, tél.: 596.

SERVANTE DEMANDEE. — Position permanente. Ecrire en donnant informations à Case Postale "P", dept. R, Chicoutimi.

Avis aux Coiffeuses

Désirez-vous un succès assuré? OUI, faites affaires chez le manufacturier directement. Hélène Curtis Service Center vous donne des marchandises garanties de première qualité. Pour le mois de janvier des spéciaux de 10 à 25% de réduction.

Devenez un client de Hélène Curtis Service Center, 59, rue St-Joseph, Québec.

Encouragez nos annonceurs.

Page Agricole

C'est aux agriculteurs de diriger leurs associations

Hon. Adélard Godbout

Ainsi s'exprimait récemment l'honorable Godbout, premier ministre de la province.

Parole sage que celle-là! et qui est tout un programme. Puissent les faits confirmer bientôt une si belle promesse! Quand les agriculteurs dirigeront véritablement eux-mêmes leurs propres associations, le problème agricole sera bien prêt d'être résolu; l'un des plus gros obstacles à l'avancement des ruraux sera levé: le manque d'union.

Une rapide investigation dans le domaine des réalités ne tarde pas à révéler l'extrême dépendance des agriculteurs. Divisés au point de vue politique, ils continuent de l'être dans la régie de la chose publique: conseils municipaux, commissions scolaires, associations agricoles, etc., etc... On va parfois jusqu'à juger l'association professionnelle des agriculteurs, l'U.C.C., avec des vues politiques, quand c'est une association strictement neutre et à laquelle devraient appartenir les partisans de toutes couleurs politiques.

Si l'agriculture du Québec avait compris plus tôt la nécessité de l'action collective; si, au lieu de se retrancher sur sa ferme quand les choses ne sont pas de son goût, il avait réagi positivement en prenant position, en entrant dans les associations libres qui font appel à sa collaboration, il y a belle lurette que le problème agricole serait résolu.

L'agriculteur d'aujourd'hui paie la rançon de son ignorance. La classe rurale est beaucoup plus ignorante que coupable. Aussi reste-t-il de nombreuses raisons de croire à son relèvement. Mais il faudra continuer à tout prix de développer l'instruction à la campagne. Les ruraux se débarrasseront de l'esprit de grégarisme qui les caractérise trop souvent et prendront effectivement leurs affaires en mains quand ils compteront dans leurs rangs un nombre suffisamment élevé de gens instruits, éduqués, d'initiative, capables de les orienter et de les diriger. Il faudra aussi que l'élite rurale comprenne qu'en démocratie, c'est le peuple qui mène, et qu'il importe d'éclairer ce dernier au lieu de se substituer à lui.

Il ne faut pas observer longtemps pour se rendre compte que même dans les associations qui appartiennent exclusivement et totalement aux agriculteurs, la masse est inerte, mal éveillée et exposée à bien des abus de confiance. Un petit groupe, parfois de deux ou trois tout au plus, mène, conduit, dirige, prépare tout, même le choix des candidats, même les proposeurs, les secondeurs, etc. En définitive l'agriculteur croit mener ses propres affaires quand en fait il est victime d'une illusion. Il est mené. On lui impose ses dirigeants. On se moque de lui au lieu de l'éduquer, de l'éclairer, de l'aider à prendre confiance en soi, on l'empêche d'agir.

Agriculteurs, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Jusqu'ici vous vous êtes laissés mener, même par les vôtres. Occupez-vous de vos affaires, renseignez-vous, élisez librement vos représentants, n'acceptez jamais un candidat qui vous est imposé, ce n'est pas digne de vous, ce n'est pas honorable, c'est contre vos intérêts.

Mgr Courchesne avait demandé aux agriculteurs de se mêler de leurs affaires, l'honorable Godbout dit aux mêmes agriculteurs de diriger leurs associations, qu'on y aille donc, qu'on pratique l'action collective en devenant *membre du cercle de sa paroisse* au moins, qu'on y joue un rôle actif, qu'on cesse de toujours attendre, qu'on mette l'épaule à la roue. Si ça va mal parfois, travaillez pour que les choses aillent mieux et surtout ne souffrez jamais que des candidats vous soient imposés; car alors ce n'est plus vous, mais une influence étrangère qui s'occupe de vos affaires.

F.-X. BOUDREAULT,
agronome.

Prenez soin de la jument poulinière

Dans l'élevage du cheval, ce qui coûte le moins cher et ce qui rapporte le plus, c'est assurément les bons soins, dit M. J.-G. Stothart, de la Division de la zootechnie, de la ferme expérimentale centrale, Ottawa. L'attention aux petits détails permet souvent d'obtenir un poulain plus vigoureux au printemps et de remettre la jument au travail dans le plus court délai possible.

Il ne faut pas que la jument pleine soit employée à des travaux pénibles, ou même sur de mauvais chemins. Ceci ne veut pas dire qu'il faille la laisser dans l'oisiveté, car l'exercice régulier est très important, mais on ne doit lui faire faire que des travaux légers. Quand on n'a pas de travail à donner à la jument et que le temps est beau, on devrait la laisser prendre ses ébats dans la cour pendant quelques heures. Autant que possible la jument poulinière devrait être mise dans une loge (ou box-stall) au commencement de l'hiver.

L'alimentation de la jument est aussi très importante. Il faut qu'elle soit en bon état de chair, un peu grasse même, pourvu qu'elle prenne de l'exercice régulièrement. Un foin de bonne qualité, de préférence contenant quelques légumineuses, une moulée composée de 3 parties d'avoine écrasée ou moulue, est une bonne ration. La quantité de grain à donner dépend de la taille et de l'état de la jumeent, une livre de grain pour chaque 100 livres de l'animal est une bonne moyenne. Une pâtée de son le samedi soir est un excellent régulateur pour les juments pleines et en fait pour tous les chevaux. Le sel est nécessaire, et un bloc de sel iodé devrait être tenu devant la jument en tout temps.

Il est bon de fournir à la jument poulinière une quantité supplémentaire d'iodure de potassium pour prévenir le mal du nombril chez les poulains, mais ceci ne remplace pas les bons soins et la bonne alimentation. On peut se procurer de l'iodure de potassium sous forme de cristaux dans toutes les pharmacies; on en fera dissoudre une demi-cuillerée à thé dans l'eau que l'on donne à boire, ou on en donnera dans la nourriture tous les dix jours jusqu'au poulinement. La force et la vigueur d'un poulain dépendent des soins que reçoit la jument poulinière. Donnez donc à la jument un peu plus d'attention que d'habitude et vous n'aurez pas à le regretter.

Service de Presse et de Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La production du lait en hiver

Le cultivateur qui produit du lait sait combien il est important de bien nourrir son troupeau en hiver. Les vaches bien nourries donnent plus de lait et du lait qui revient moins cher, et elles se maintiennent aussi en meilleure santé, dit C. D. MacKenzie, de la Division de la zootechnie, de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, et c'est pourquoi cette question de l'alimentation offre une très grande importance pour tous ceux qui s'occupe de la production du lait.

Pour l'alimentation d'hiver en vue de la production du lait, il faut du bon foin de l'ensilage ou des racines ou les deux, une bonne moulée, un supplément minéral, du sel et de l'eau. Le meilleur foin pour les vaches en lactation est le foin de luzerne; viennent ensuite, par ordre d'utilité, le foin de trèfle et le foin mélangé, mais ce dernier devrait toujours contenir une forte proportion de luzerne ou de trèfle. Le foin de mil est nettement inférieur à tout autre pour la production du lait. La qualité du foin employé pour les vaches laitières est aussi importante que l'espèce. Il faut que ce foin soit coupé de bonne heure et qu'il soit bien fané, propre et de couleur claire.

L'ensilage ou les racines sont aussi très nécessaires car leur nature succulente exerce un effet bienfaisant sur l'appareil digestif et on devrait toujours en fournir en hiver.

La moulée, c'est-à-dire le mélange de grain, est la partie de la ration qui coûte le plus cher. On la distribue proportionnellement à la quantité de lait fournie par chaque vache. Sa préparation exige une étude soigneuse, afin de maintenir au plus bas point possible le coût de la nourriture. On se sert pour cela des grains que l'on peut avoir sur la ferme tout en tenant compte du foin et des autres gros fourrages. La quantité de protéine dans la moulée doit être proportionnelle à la qualité du fourrage que l'on donne. Lorsque l'on peut avoir du foin de luzerne ou du trefle, la moulée devrait contenir de 16 à 18 pour cent de protéine totale. En règle générale la moulée devrait comprendre environ 50 pour cent de grains riches en hydrates de carbone, de préférence produits sur la ferme même, et 40 pour cent de concentrés riches et protéine. Un exemple de la moulée qui devrait être employée avec du foin de légumineuse est le suivant: avoine moulue, 3 parties; orge moulue, 2 parties; son, 2 parties, farine de tourteau de lin, 1 partie. Une simple règle employée dans l'alimentation est de donner une livre de moulée par 2 ou 4 livres de lait produit par jour. Les vaches donnant du lait riche en gras de beurre exigent plus de moulée en proportion de la quantité produite que celles qui donnent du lait pauvre. Quant aux gros fourrages la pratique commune est de donner 3 livres d'ensilage et une livre de foin par 100 livres de poids vif par jour. En valeur alimentaire une livre d'ensilage équivaut à deux livres de racines.

Un moyen de pourvoir un supplément minéral pour les vaches laitières est d'ajouter 2 livres de poudre d'os traitée par la vapeur à chaque 100 livres de moulée. Il faut toujours fournir du sel. Ce sel peut être donné dans la moulée, en ajoutant une livre de sel à chaque 100 livres de moulée, ou encore il peut être donné séparément. Dans les districts où l'on sait que l'iode fait défaut il faut donner cette ingrédient pour prévenir le goitre. On peut servir l'iode sous forme de sel iodé. Enfin, toutes les vaches devraient avoir une abondance de bonne eau propre.

Service de Presse et de Publicité,
Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Il faut conserver l'engrais naturel

L'un des grands torts de certains fermiers canadiens, au dire du chimiste en sol G.-R. Snyder, c'est de laisser perdre la valeur fertilisante du fumier. Une première perte se produit à l'étable même, par la volatilisation du gaz ammoniac, cette forme de l'azote qui répand, le matin, une odeur bien caractéristique. L'égouttement et la fermentation du fumier en tas ou étendu sur le champ par une température défavorable entraînent de nouvelles pertes. Que cette dépréciation soit considérable, on le constate en apprenant que la partie liquide du fumier d'une vache, pendant un an, équivaut à $10 d'engrais commerciaux.

On peut enrayer cette perte dans une bonne proportion à l'aide de produits chimiques qui absorbent une partie du purin et se combinent avec l'ammoniaque pour former des composés qui ne s'évaporent pas. Certain type de superphosphate granulé s'est révélé fort efficace à cette fin, et il a reçu l'approbation à peu près unanime des experts en agriculture. L'absorption conserve en outre la potasse et les autres minéraux solubles.

Pour ceux qui aiment les précisions mathématiques, citons les résultats d'une expérience récente. Du maïs semé sur un sol non fumé donna 16.10 tonnes à l'arpent; sur un terrain ayant reçu 10 tonnes de fumier ordinaire, la récolte fut de 17.85 tonnes; on récolta 19.13 tonnes sur un arpent engraissé avec du fumier enrichi de phosphate granulé à l'étable, tandis qu'un arpent ayant reçu du super-fumier et un engrais 2-16-6 donna un rendement de 21.89 tonnes.

On revient à la culture du lin

Grâce à l'impulsion donnée par le gouvernement fédéral et aux demandes plus considérables de France et d'Angleterre, notre pays cultivera plus de lin en 1940. La restauration de cette importante culture se pratique déja depuis plusieurs années, en certains pays d'Europe, et la chose est motivée par des raisons prépondérantes.

Le lin produit quatre matières premières: fibre, graine, huile et cire. Les ailes d'avion exigent une toile particulièrement résistante, comme il faut une toile de belle qualité pour répondre aux besoins militaires, à l'industrie du vêtement et à celle de l'automobile. La cire du lin est par ailleurs utilisée dans la préparation du cirage de chaussures. Un expert allemand assure pour sa part que la poussière du lin sert parfaitement à la fabrication des plaques d'isolation et aussi comme engrais, à cause de son fort pourcentage d'azote.

Dans une bonne terre argileuse, aussi exempte que possible de mauvaises herbes, le lin demande environ 250 livres d'un engrais 2-12-10 ou 2-8-10 par arpent. Il est bon de traiter d'abord la semence avec du phosphate d'éthyle de mercure, un fongicide qui, en plusieurs cas, a augmenté le rendement jusqu'à 24%.

A Saint-Urbain

St-Urbain. — D. N. C. —

M. Ulric Bouchard, âgé de 82 ans, décédé à St-Grégoire de Montmorency, a été inhumé en notre paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et amis. M. Bouchard laisse le meilleur souvenir dans sa paroisse natale. Il laisse cinq fils et trois filles: MM. Joseph, Delphis, Frs-Xavier, Adélard et Edmond Bouchard; Mmes Jules Fortin (Marie-Louise), Théodore Girard (Maria), Léopold Tremblay (Létitia), et bon nombre de petits-enfants. Sincères sympathies.

M. et Mme Théodore Girard ont perdu leur fils, âgé de 19 ans, après une courte maladie.

Pendant le mois de janvier, les exercices religieux, sur semaine, ont lieu dans la sacristie; ils reprendront dans l'église avec le carême.

Nous avons eu une forte bordée de neige de plusieurs pieds.

Il est question que M. Louis Duchesne continue la circulation chaque jour de St-Urbain à Baie-St-Paul avec une auto pour la neige qu'il doit recevoir prochainement.

Le R. Père Henri-Marie Bradet, des Dominicains d'Ottawa, a passé quelques jours chez des parents en venant assister aux funérailles de son grand-père, M. Ulric Bouchard.

MM. Joseph Bouchard, Adélard Bradet, Edmond Duchesne ont été élus conseillers unanimement, en remplacement de MM. Barthélémy Gauthier, Théophile Fortin, Jean Harvey. Félicitations.

CANTON BEGIN

St-Jean-l'Evangéliste. — D.N.C. —

A une assemblée des Fermières, le nouveau conseil fut formé comme suit: présidente: Mme Ernest Pelletier, réélue; vice-prés.: Mme Thomas Brassard; biblio.-lectrice: Mlle E. Castonguay; sec.-trés.: Mme Gustave Côté; 1ère cons.: Mme Simon Potvin; 2e cons.: Mme Louis Pednaud; 3e cons.: Mlle Mariette Morin.

Baptême

Léona-Hélène, enfant de M. et de Mme Gilbert Blackburn (Laetitia Pearson).

Au Séminaire

TABLEAU D'HONNEUR

1er semestre

Physique Lauréats: MM. Hector Lemieux, Albéric Boivin, Roch Valin, J.-Paul Tremblay, Georges Levesque. Bacheliers: MM. J.-Paul Gravel, Laurent Harvey.

Philosophie Lauréats: MM. G.-Edouard Boulianne, G.-Henri Villeneuve. Bacheliers: MM. Olivier Tremblay, J.-Paul Simard, Yvon Lambert, Sabin Lavigne, Henri-J. Bergeron, J.-Baptiste Gagnon, Albert Allard, Edgar Tremblay, Robert Claveau, Gérard Dumais, André McNicoll, J.-Marie Hudon, J.-Claude Tremblay, Philippe Tremblay, Benoit Deschênes.

Rhétorique Lauréats: MM. J.-Paul Gagnon, Georges Côté. Bacheliers: MM. Aubin Charbonneau, J.-Paul Laliberté, Antoine Gagnon, F.-X. Belley, Gustave Racine.

Belles-Lettres Bacheliers: MM. Gabriel Tremblay, Roland Côté, Elcucipe Gagnon, J.-Paul Simard, Philippe Desbiens.

Versification Lauréats: MM. Vincent Tremblay, P.-Emile Tremblay, Ls-Henri Harvey, Rosario Gaudreault, Maurice Tremblay, Julien Harvey, J.-Hilaire Gaudreault, Joachim Rochette. Bacheliers: MM. Ls-de-G. Tremblay, Henri Bélanger, Gilbert Finn, Germain Dallaire, P.-Marie Côté, Armand Simard, Cléophas Claveau, Jacques Tardif, Ph.-Ed. Simard, Errol Lavoie, G.-Henri Perron, Cyrille Couture, Roland Tremblay, Gérard Blackburn, L.-G. Boivin, L.-G. Gagnon, Robert Charbonneau, Marcel Claveau, Wilfrid Dumas, J.-C. Lavoie, Bertrand Grimard, Marc-Aurèle Simard, J.-Emile Tremblay, Roland Claveau, F.-X. Boivin.

Méthode A Lauréats: MM. Alphonse Parent, Georges-H. Levesque, P.-Eugène Harvey, Rosario Claveau. Bacheliers: MM. Adrien Lavoie, Maurice Marquis, Léonce Potvin, Domitien Gagnon, Pamphile Larouche, J.-Baptiste Bergeron, Fernand Maltais, Lionel Bergeron, Maurice Gagnon, Georges Villeneuve, Rémi Tremblay.

Méthode B Lauréats: MM. Guy Tremblay, J.-Ph. Blackburn, G.-Henri Lachance, Lormay Coulombe, Robert Lavoie, Majoric Néron, Joseph Martin, Henri Carrier. Bacheliers: MM. G.-Henri Blackburn, A.-Michel Gauthier, Louis-Ph. Lavoie, Wilfrid Fortin, Lucien Bergeron, Simon Gagnon, Michel Savard, Robert Backburn, Raymond Fortin, Roland Bussière, Dollard Larouche.

Syntaxe A Lauréats: MM. Réal Quinn, Edouard Bluteau, Clément Fortin, Gérard Dubois, Angelo Villeneuve. Bacheliers: MM. Robert Bhérer, Roger Hudon, Fidèle Tremblay, Laurent Larouche, Jules Tremblay, Roland Bouchard, Conrad Laforte, Saül Otis, Guy Tremblay, Marcellin Thibault, Maurice Simard, Adrien Guillemette, Gérard Dallaire, J.-Arthur Bouchard.

Syntaxe B Lauréats: MM. Fernand Madore, J.-Marie Paradis, André Duchesne, Bertrand Fournier, Claude Madore. Bacheliers: MM. Gaston Brassard, Toussaint Bouchard, P.-E. Leclerc, J.-Charles Claveau, J.-Marie Boivin, J.-Paul Lalancette, Armand Simard, Léo Gosselin, André Laferrière, Roland Blouin, Albert Tremblay, Eugène Noël.

Eléments A Lauréats: MM. Gaston Harvey, Roland Vachon, J.-Joseph Paradis, André Desmeules, Ch.-Elz. Simard, J.-Yvon Dumont, Paul Armand Boudreault, Didier Dufour, Martial Asselin, Antoine Simard, Maurice Boivin, J.-Charles Audet, Marcel Simard, G.-Albert Gauthier. Bacheliers: MM. Claude Savard, Roger Claveau, J.-Edmond Tremblay, Laurent Tremblay, Bernard Gagnon, Robert Simard, Fernand Murray, Fernand Perron, Raymond Garant, Bernard Desgagné, E.-Louis Harvey, Guy Bélanger, Youville Fortin, P.-Antoine Laflamme, L.-Philippe Girard, Réginald Néron, Léon Prince, René Girard, Bonaventure Harvey, L.-Maurice Gagnon.

Eléments B Lauréats: MM. Maurice Gallienne, Rémi Tremblay, Benoit Lefebvre, Georges Tremblay, Jacques Gagnon, Noël Tremblay, Laurent Fortin, Aldée Duchesne, Laurent Gaudreault, Laurier Bouchard, Ferrier Savard, Bernis Simard, Gérard Tremblay. Bacheliers: MM. Benoît Deschênes, Robert Côté, Armand Delisle, Maurice Tremblay, Lucien Tremblay, Alfred Fortin, Hern. Genest, Roland Boily, Robert Dufour, Philippe Paradis, Fernand Dufour, Lucien Dallaire, Jacques Dumas, J.-Yves Jean, Rodolphe Claveau, Paul Lemieux, Sylvio Bolduc, Simon Gravel, Gérard Guillemette.

Classe d'affaires Lauréats: MM. Marcel Champagne, Henri Tremblay, G.-Emile Côté. Bacheliers: MM. J.-Charles McNicoll, J.-Baptiste Tremblay, Laurent Bolduc, Gérard Vézina, Willie Lemieux, André Brisson, Julien Grenon, Gérard Simard, Claude Lamy.

Quatrième A Lauréats: MM. P.-Eugène Maltais, Jacques Coutu, J.-Paul Brassard, Jean Madore, Lucien Frigon, Léon St-Pierre, Louis Bourgeois, Gérard Jean. Bacheliers: MM. Julien DeSantis: Louis-G. Morin, Eric Gagnon, Lucien Gauthier, René Desharnais, Ronaldo Noël, Edouard Lavigne, Gérard Tremblay, J.-Paul Garant, Roland Perron, Grégoire Couture, Marcel Côté.

Quatrième B Lauréats: MM. L.-Philippe Dallaire. Bacheliers: MM. Conrad Lapointe, Léo Brassard, J.-Eugène Houde, Gérard Perron, Benoit Maltais, J.-Pierre Tremblay, Jules Gagnon, Joachim Desforges, Guy Simard, J.-Baptiste Voyer.

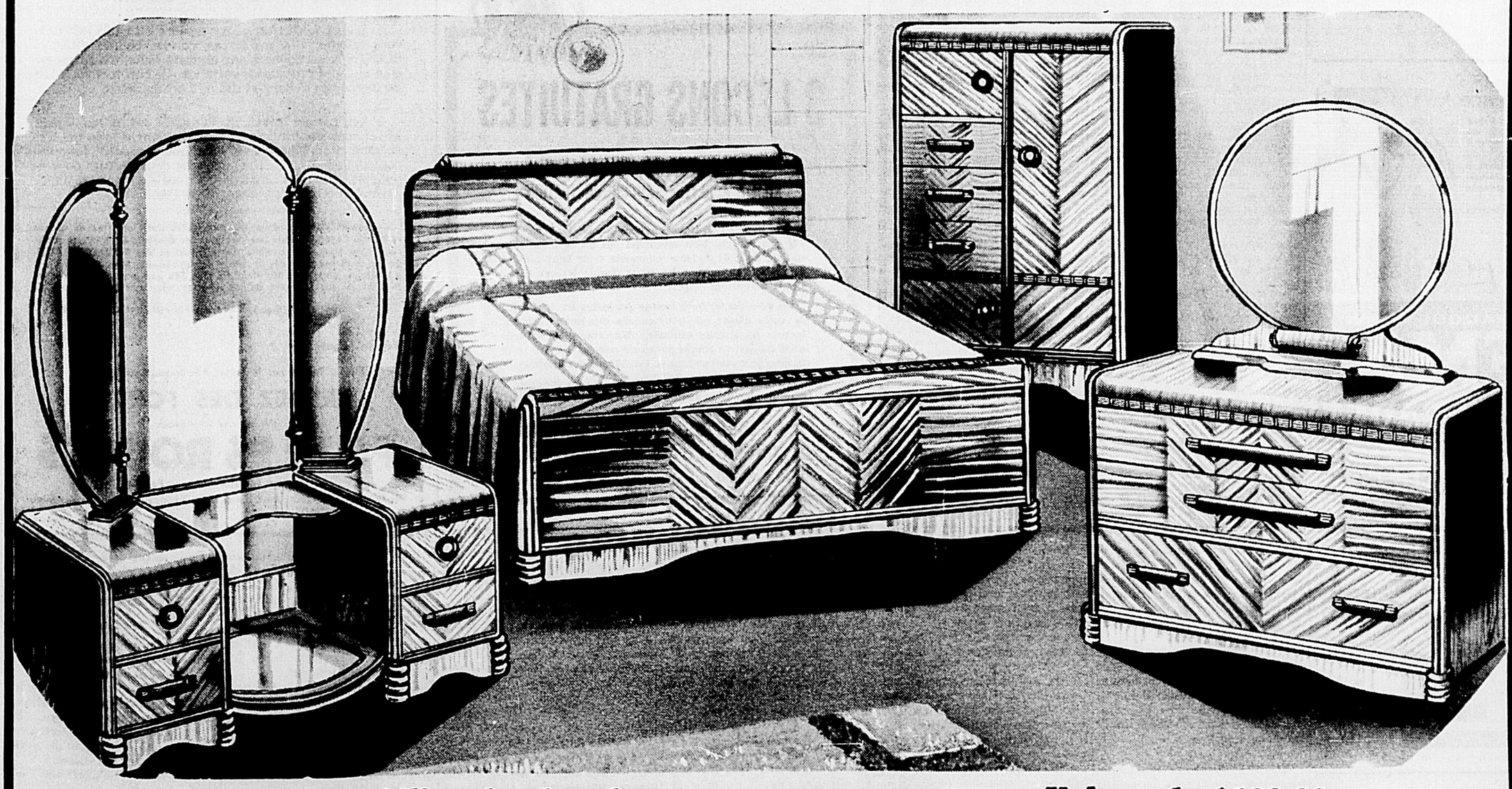
Troisième Lauréats: MM. Benoit Levesque, Yves Coulombe, Roland Fortin, Gaston Tremblay, G.-H. Sasseville, Pierre Prince. Bacheliers: MM. Alonzo Levesque, André Garant, Michel Leclerc, J.-Marie Couture, André Lamothe, C.-Eugène Riverin, Jules Tremblay, Paul Tellier, L.-Joseph DeSantis, André Girard, C.-Henri Gagnon, Roland Gauthier, Lambert Tellier.

Seconde Lauréats: MM. Guy Gariépy, Robert Montminy. Bacheliers: MM. Léon Godin, Yvan Lessard, Yoland Bouchard, André Laflamme, Laurent Gagnon, Joseph Beauchamp Bertrand Ouellet, P.-Emile Lemieux, Vincent Bouchard, Robert Garant, Horace Grenon, Jacques Couture.

FAITES LIRE LE PROGRÈS.

LEGARÉ

vous offre ce superbe mobilier à prix d'aubaine!



Superbe mobilier de chambre — 4 morceaux — Valeur de $189.00

Tel qu'illustré : mobilier de chambre en noyer solide qui se distingue par sa haute qualité et son style recherché. Les quatre meubles qui composent cet ensemble sont de construction tout à fait soignée en noyer oriental et en 5 plis de "veneer". Ce mobilier comprend une superbe coiffeuse avec grand miroir à trois sections, un joli bureau, un chiffonnier garde-robe et un lit double. Comparativement à sa valeur, ce mobilier est une valeur hors-pair que Legaré vous offre au prix modique de .....

$169.00

— TERMES FACILES SUR DEMANDE —

Chicoutimi — Jonquière — Normandin — Bagotville — Roberval
Hébertville — St-Félicien

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Sans famille...

Elle est vraiment pénible et digne de pitié la situation des petits enfants qui n'ont pas de parents.

Un film français intitulé "Sans famille" a raconté jadis l'une de ces centaines de tragédies d'enfants seuls dans le monde, sans soutien, bercés dès leur bas âge par les plus sombres inquiétudes.

Je garde encore bien vivant le souvenir d'une visite faite, il y a deux ans, à la célèbre Crèche de Côte de Liesse, près de Montréal. Il faut avoir vu ces yeux, cherchant, parmi la foule attendrie qui passe, le sourire bienfaisant, les caresses que leur aurait prodiguées une mère affectueuse, si Dieu leur avait donné de naître dans un foyer normal... Il faut avoir été ému jusqu'aux larmes par cette armée grouillante de petites mains tendues vers vous, pour comprendre dans toute sa gravité le problème des "enfants sans parents".

D'ailleurs, vous-mêmes, parents qui lisez ces lignes, vous savez trop tout ce que vos enfants recueillent auprès de vous, de joies, de bienfaits, d'éducation qui leur servira pendant toute leur vie, pour ne pas imaginer le malheur dont sont enveloppés ces petits innocents nés dans l'abandon... Ils sont à la Crèche aujourd'hui, c'est vrai. Mais où iront-ils à l'âge de 12 ou 14 ans? Quelle vie les attend? Le désoeuvrement, le vagabondage peut-être. Et qui sait si dans quelques années leurs noms ne figureront pas sur les listes de jeunes délinquants. L'expérience du passé nous le fait craindre.

* * *

Or, voici que pour parer au malaise social suscité par une aussi triste situation, des âmes de bonne volonté se sont levées afin de sauver ces enfants créés à l'image de Dieu. Laissant au Juge Suprême de régler le cas des malheureux qui porteront éternellement la responsabilité de ces centaines de jeunes vies abandonnées, des apôtres ont établi une oeuvre destinée à jouer un rôle de grande importance dans le monde. La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, fondée il y a quelques années, sous le patronage des autorités religieuses et civiles de la Province, a pour but de trouver des foyers profondément chrétiens pour tous ces petits êtres qui n'ont jamais connu les joies de la famille.

Le travail de la Société qui connait déjà d'excellents résultats est méthodique et dosé de la prudence la plus éclairée. Aucun enfant n'est proposé à l'adoption s'il ne présente les plus sérieuses garanties de santé physique et d'équilibre moral. De plus, un enfant, confié à la garde de nouveaux parents, demeurera pendant plusieurs mois sous la tutelle de la Société: on verra s'il s'adapte bien, si le milieu moral où il entre lui convient, s'il reçoit les soins requis; bref, toutes les précautions sont prises pour assurer le bonheur des parents et du "petit".

Mais, comment trouver le foyer sauveur? Il semble que la Providence y a pourvu de façon admirable.

Bien des époux, qui vivent dans l'amour de Dieu, restent sans enfants, malheureux par conséquent. L'enfant a tellement sa place au foyer, que lorsqu'il manque, on le désire ardemment et la maison la plus petite parait grande et déserte sans lui. Pourquoi donc ne serions-nous pas portés à croire que si Dieu a permis des enfants sans famille, ce doit être pour les *familles sans enfants*.

Cela, depuis longtemps, nombre de foyers l'ont compris à leur plus grande consolation. Il serait intéressant de faire l'histoire des coeurs raffermis, des égoïsmes guéris par la présence d'un petit à qui on ne devait rien, mais dont les petites mains rendues habiles par la grâce de Dieu, ont resserré des liens détendus, ont fait rayonner la joie, là où coulaient les larmes. Par leur faible souffle, ces enfants ont souvent rallumé un foyer qui semblait éteint.

* * *

L'adoption, c'est la charité la plus pure mise en pratique, c'est le secours porté au malheureux à la manière du bon Samaritain. Le bon Dieu qui paye le verre d'eau versé en son nom, ne peut rester indifférent devant une générosité qui le touche dans ce qu'Il a de plus cher. Tôt ou tard Il rend au centuple le bien que l'on fait par amour pour Lui.

Qui sait si, parmi vous, il n'y en a pas qui attendent encore le petit enfant, à aimer, à élever comme ils l'ont été eux-mêmes. L'occasion est providentielle. La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, dont les bureaux sont situés au No 34 est, boulevard St-Joseph, Montréal, peut vous apporter le bonheur rêvé.

Abbé Léo FOREST

(L'Action Populaire)

La Croix-Rouge et les dames

Bien que des milliers de femmes dans tout le Canada se soient mises à la tâche de tricoter bas, chandails, etc., dès le moment que la guerre fut déclarée, il n'en reste pas moins que la nécessité d'articles vestimentaires chauds et confortables pour nos soldats ne se fit sentir que du moment que les rigueurs de l'hiver canadien se manifestèrent.

Malgré tout le travail accompli jusqu'ici, il ressort que des lacunes restent encore à combler pour satisfaire aux besoins de nos troupiers.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge fait donc appel à toutes les femmes qui désirent faire leur quote-part. Voici d'ailleurs quelques suggestions émanant de la division québecoise de la Société. Quant aux détails additionnels, on peut se les procurer des divers groupes de la Croix-Rouge ou du siège central de la Société à Montréal.

Afin d'assurer l'uniformité du travail à exécuter, les femmes volontaires sont priées de s'en tenir exactement aux instructions données, à savoir: se servir d'aiguilles de la dimension désirée, d'une qualité uniforme de laine; et enfin de faire en sorte que le nombre de coutures au pouce soit identique.

La couleur des bas n'a qu'une importance secondaire, mais en ce qui a trait à leur longueur, ils doivent avoir 16 pouces de longueur au maximum, à partir du talon. Il en est ainsi des chandails, qui peuvent être confectionnés sans égard aussi à la couleur.

Pour les poignets en laine, la longueur maximum doit être de quatre pouces. Les écharpes, 12 pouces de largeur et 46 pouces de longueur. En ce qui concerne les casquettes, les mitaines, etc., les côtes devraient être disposées de manière à ce qu'il y ait du jeu entre les doigts. Il va de soi que la couleur khaki est celle qui devrait prédominer.

Pour les aviateurs, la couleur des bas doit varier entre le bleu pâle, le bleu bruyère ou le noir; les chandails, soit bleus ou gris; les écharpes doivent être de la même longueur que celles des soldats, mais bleues ou grises, afin de s'adapter à la couleur de leurs uniformes. De même doit-il en être pour les casquettes, les gants ou poignets en laine.

Le besoin de bas chauds pour nos marins se fait aussi grandement sentir. Ils se portent sur les bas ordinaires et leur longueur, à partir du talon doit être de 18½ pouces à 26 pouces au maximum. Un autre point à signaler, c'est que ces bas doivent être amples, vu qu'ils sont généralement portés par-dessus le pantalon.

Les écharpes doivent être bleu-marine ou gris, avoir 14 pouces de largeur et une longueur maximum de 72 pouces. Comme on le sait, ces écharpes sont portées sur la poitrine, mais il arrive aussi que les marins les enroulent autour de leur tête pour se protéger contre le froid. Quant aux chandails, ils doivent être bleus ou gris.

Il convient de spécifier ici que les poignets en laine doivent être amples et que les chandails ne comportent pas de manches. Enfin, les bas devront être au préalable lavés et repassés avant livraison, afin de s'assurer qu'ils ne rétréciront pas. La grandeur des bas et chandails doit être mentionnée sur chaque article.

Pour les morts que l'on oublie

Au printemps de 1887, mourait à Jérusalem un religieux dominicain fort connu, le Père Mathieu Lecomte, prédicateur renommé, dont la voix apostolique s'est fait entendre dans presque toutes les cathédrales de France et maintes fois en Belgique, notamment au congrès Eucharistique de Liège en 1882.

Homme entreprenant et énergique, il avait consacré les dernières années de sa vie, après les expulsions de 1880, à la fondation d'un couvent de son Ordre à Jérusalem, sur l'emplacement même où le premier martyr donna son sang pour Jésus-Christ. C'est le couvent de Saint-Etienne de Jérusalem, maintenant célèbre en tous lieux par ses études bibliques.

Tombé malade, il dut s'aliter à l'hôpital français de cette ville, et ce fut pour ne plus se relever.

A son chevet, pour le soigner, veillait une religieuse française, dont nous taisons le nom, parce qu'elle vit encore, et à laquelle il avait rendu, comme père spirituel — elle-même nous l'a dit — de très signalés services. Elle l'entoura de toutes ses sollicitudes, mais ne put vaincre le mal qui empirait toujours.

A l'approche de la mort, le Père Mathieu Lecomte s'effrayait beaucoup du compte qu'il avait à rendre à Dieu. En vain, lui rappelait-elle, pour l'encourager, ses travaux apostoliques, sa vie religieuse, les conversions qu'il avait faites.

"Ma fille, lui dit-il de sa voix presque éteinte, il ne suffit pas de faire des choses bonnes pour plaire à Dieu, il faut encore les accomplir avec une telle pureté d'intention!...

Oh! quand je ne serai plus, priez beaucoup pour moi!"

Elle le lui promit. Et comme les appréhensions continuaient:

—Oui, ajouta-t-elle, je prierai beaucoup pour vous. D'ailleurs, si vous en avez besoin, venez me le dire et je ferai plus encore.

—Mon enfant, reprit le Père en souriant doucement, on ne revient pas ainsi de l'autre monde...

—Demandez-le à Dieu. Quoi qu'il en soit, je vous promets de ne rien omettre de ce que je pourrai pour vous aider à entrer au ciel.

Le Père Lecomte mourut quelques jours après et fut enseveli avec de grands honneurs dans un antique caveau découvert pendant les fouilles, sous le couvent de St-Etienne.

La religieuse pria pour le défunt quelques semaines et entrainée par ses occupations, comme il arrive d'habitude, elle l'oublia.

Or, un jour, travaillant dans sa chambre, elle entend, tout à coup un bruit épouvantable; une odeur étrange, analogue à celle de soufre et de fumée, se fait sentir et une voix suppliante, qu'elle reconnait pour celle du religieux mort, lui adresse ces paroles: *"Ma fille, oh! priez pour moi. Je souffre horriblement..."* Et tout se dissipa peu à peu.

Quinze jours plus tard, mêmes phénomènes avec moins d'intensité. Le défunt déclara qu'il avait été soulagé par les prières, communions, rosaires, pénitences et autres bonnes oeuvres, et ajouta:

—Ma fille, merci; votre charité m'a été utile, vos prières étaient une rosée abondante qui tombait sur les flammes et en adoucissaient la rigueur. Allez trouver le supérieur du couvent que j'ai fondé, et demandez-lui, de ma part, pour ma délivrance complète, une neuvaine de messes.

Sans retard, elle transmit le message. Le Père Paul Menier, qui la reçut, écouta sans manifester ses sentiments, l'étrange récit, mais, tout en la conduisant poliment vers la porte de sortie pour prendre congé d'elle, il conclut, comme malgré lui, à quelque hallucination. Après son départ cependant, réfléchissant à l'accent convaincu de la soeur, à son bon sens connu de tous, à sa vertu qui ne permettait pas de supposer un mensonge: "Je célébrerai les neuf messes, se dit-il. Quand bien même l'apparition aurait été illusoire, le Père Lecomte en aura le bénéfice". Et, dès le lendemain, sans dire un mot à personne de ce qui s'était passé, il commença la neuvaine.

A la fin du neuvième jour, les religieux de la communauté rentraient le soir dans leurs cellules pour prendre leur repos. Un excellent frère convers, nature positive, active et moins rêveuse qu'aucune autre, entend frapper à sa porte: "Entrez", dit-il.

Et quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant entrer le Père Mathieu Lecomte, radieux et débordant en quelque sorte de bonheur! Le défunt s'avança vers lui souriant comme pendant sa vie, et lui demande des nouvelles du couvent.

—Père, nous allons bien, mais quel vide a fait parmi nous votre départ!

—Courage! répondit-il. Je monte au ciel. De là-haut, je vous serai plus utile que sur la terre.

Ce disant, il serra affectueusement la main du religieux — dont nous tairons le nom parce que lui aussi vit encore — mais avec une telle vigueur que plus d'un jour après celui-ci s'en ressentait encore. Puis il retourna vers la porte de la cellule qu'il ferma derrière lui, après être sorti. Le frère eut beau la rouvrir aussitôt, il ne vit et n'entendit plus rien: c'était la solitude de la nuit.

Il court immédiatement et tout effaré chez son supérieur et lui raconte, — avec l'émotion que l'on conçoit — ce qui vient de se passer. Celui-ci compare les dates si pleinement concordantes des deux apparitions et les affirmations des deux témoins qui ne s'étaient pas vus et dont la bonne foi est à l'abri de tout soupçon. Lui-même nous a raconté tous ces détails à Lyon, quelques mois plus tard; c'est de sa bouche que nous les avons entendus et ils ont fait beaucoup de bruit à Jérusalem.

Ayant eu la grande consolation de faire, en 1900, le voyage de Palestine, nous nous gardâmes de passer la Ville Sainte sans interroger la religieuse hospitalière et le frère dominicain. Tous les deux nous réitérèrent le récit qui vient d'être fait, avec simplicité et sans l'ombre d'une hésitation..

A. BODY

(Le Rosaire)



RECETTES

La Section du service des consommateurs, du service des marchés, du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes éprouvées que voici:

Oeufs brouillés dans le bacon

6 tranches de bacon
6 oeufs
Sel et poivre

Faites cuire le bacon. Revêtez six moules à petits pains de bandes de bacon de façon à ce que chaque tranche forme un anneau autour du bord de la boite. Cassez un oeuf dans chaque anneau de bacon et faites cuire dans un four à feu lent (325° F.) de 5 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que les oeufs soient pris. Otez des boites et servez sur des rôties.

Terrine d'oeufs et de pommes de terre

4 c. à soupe de beurre
4 c. à soupe de farine
2 tasses de lait
4 tasses de pommes de terre cuites en cubes
6 oeufs cuits dur, tranchés
Sel, poivre et paprika

Faites fondre le beurre. Incorporez-y la farine. Ajoutez le lait graduellement et agitez jusqu'à ce que la sauce s'épaississe. Salez et poivrez au goût. Mettez des couches alternatives de pommes de terre, d'oeufs et de sauce dans une terrine beurrée. Saupoudrez le dessus de miettes beurrées de biscuits secs ou de fromage râpé. Faites cuire dans un four chaud pendant 15 minutes environ. Suffisamment pour six à huit.

Crème espagnole

1½ c. à soupe de gélatine granulée
1 tasse d'eau froide
3 jaunes d'oeufs
¼ c. à thé de sel
2¾ tasses de lait
1 c. à thé de vanille
3 blancs d'oeufs
1/3 tasse de sucre

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites une crème des jaunes d'oeufs, du sel et du lait. Faites cuire, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuiller. Faites dissoudre la gélatine dans le mélange chaud. Refroidissez et ajoutez l'essence aromatisante. Lorsque le mélange commence à s'épaissir, incorporez la méringue faite en ajoutant le sucre aux blancs d'oeufs battus en neige ferme. Mettez en moule et refroidissez. Servez avec de la crème fouettée ou de la sauce à la gelée fouettée.

Sauce à la gelée fouettée

½ tasse de gelée pure — raisins, pommettes ou gadelles rouges
Pincée de sel
1 blanc d'oeuf non battu.

Faites fondre la gelée dans un bol par-dessus de l'eau chaude. Ajoutez le blanc d'oeuf et le sel, puis battez avec un batteuse à oeufs rotatoire jusqu'à ce qu'il soit en neige épaisse. Laissez refroidir.

Tarte à la crème cuite

3 oeufs
1/3 tasse de sucre
¼ cuil. à thé de sel
2¼ tasses de lait chaud
1 c. à thé de vanille ou un peu de muscade

Battez les oeufs légèrement. Ajoutez le sucre, le sel et l'essence aromatisante, puis graduellement le lait. Coulez et versez dans une abaisse. Faites cuire dans un four chaud (450° F.) pendant 15 minutes, puis réduisez la chaleur à 325° F. et faites cuire jusqu'à ce que la crème soit prise, environ 25 minutes.

Meringues

4 blancs d'oeufs
¼ c. à thé de sel
1 tasse de sucre à fruits ou granulé fin
½ c. à thé de vanille

Ajoutez le sel aux blancs d'oeufs et battez jusqu'à ce que les blancs soient en neige ferme, mais non secs. Tamisez trois cuillerées à soupe de sucre par-dessus les blancs et battez parfaitement. Répétez jusqu'à ce que tout le sucre ait été ajouté. Incorporez-y l'essence aromatisante. Laissez tomber par cuillers ou façonnez au moyen d'un tube à pâtisserie sur une feuille à cuire recouverte de papier. Faites cuire dans un four à feu lent (250 à 275° F.) pendant 45 minutes environ. Délicieux avec de la crème glacée.

A ST-FRS-DE-SALES

Naissances

St-Frs-de-Sales. — D. N. C. —

Marie-Charlotte, enfant de M. Joseph Grenon et de madame, née Adéline Bilodeau.

Joseph-Armand-Bertrand, enfant de M. Ernest Gauthier et de madame, née Berthe Boivin.

Joseph-Pierre-Rosaire, enfant de M. Philippe Bilodeau et de madame, née Lumina Gagnon.

Joseph-Antoine-Justin, enfant de M. Sylvio Simard et de madame, née Marguerite Gauthier.

Mariage

Lee 18 janvier, a été béni le mariage de Mlle Antoinette Tremblay, fille de feu Ernest Tremblay, avec M. Armand Girard, fils de M. Georges Girard. Un beau programme de chant fut exécuté par les enfants de Marie.

Nos voeux de bonheur.

Va-et-vient

Mme Charles-Henri Bilodeau est de retour d'une promenade à St-Félicien.

M. et Mme Stanislas Tremblay, de Jonquière, étaient de passage au presbytère de St-Frs-de-Sales dimanche.

M. et Mme Henry Girard étaient en promenade à Val-Jalbert, la semaine dernière.

M. Paul-Emile Turgeon et Mme Ernest Gauthier étaient à Roberval, samedi dernier.

Mme Pierre Boivin est de retour d'une promenade à Chambord.

Cercle de Fermières

Le 16 janvier, les dames Fermières ont tenu leur assemblée mensuelle. Voici les membres du conseil: présidente: Mme Raoul Allard; vice-prés.: Mme Ernest Juneau; secrétaire: Mme Théophile Boivin; bibliothécaire-lectrice: Mme Joseph Simard.

Comment soulager les RHUMES Sans Drogues



Au coucher, frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du VapoRub. Ce célèbre traitement externe agit de deux façons à la fois, et détache les mucosités, dégage les voies respiratoires, et combat la toux.

D'ABORD, le VapoRub agit sur la peau comme un cataplasme réchauffant. EN MÊME TEMPS, le VapoRub dégage des vapeurs médicamenteuses qui sont inhalées directement dans les voies respiratoires irritées.

PARCE QU'IL est d'usage externe et sûr, le VapoRub peut être employé libéralement—aussi souvent qu'il est nécessaire—pour les enfants comme pour les adultes.



VICKS VAPORUB

PURE, d'après la science

* Une récente analyse scientifique indique que la mélasse de table BEMA Extra Fine est un concentré de la sève la plus pure de la canne à sucre, contenant un pourcentage de 69.10% de sucre. C'est pourquoi elle donne si bien à l'organisme la chaleur et l'énergie nécessaires. C'est une nourriture pure, nutritive et agréable pour toute la famille.

Servez-la avec les crêpes . . . avec vos autres pâtisseries. Bonne à tout point de vue!



Vendue à la maison
PAR VOTRE EPICIER

* Préparée par des chimistes réputés du pays. Copie fournie sur demande.

27

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES

"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

★ ★

Soyez chic
—à très peu de frais



3 LECONS GRATUITES

A VOTRE CERCLE DE COUTURE SINGER
RIEN À ACHETER—AUCUNE OBLIGATION

VOUS SERIEZ étonnés si vous connaissiez le nombre des femmes bien mises qui épargnent jusqu'à la *moitié* du coût de leurs vêtements et de leurs articles de maison en suivant les cours donnés ici même; au Cercle de couture Singer!

On vous donne *trois leçons gratuites* sur tout sujet de votre choix: robes, vêtements d'enfants, tentures, housses ou couture générale. Une couturière experte vous enseignera toutes sortes de moyens habiles pour faciliter le travail et assurer l'excellence des résultats.

Téléphonez donc dès aujourd'hui ou passez vous-même vous inscrire. C'est amusant, c'est facile—et c'est gratuit!

CERCLE DE COUTURE SINGER
SINGER SEWING MACHINE, CO.
303, RUE RACINE, CHICOUTIMI TEL.: 577
128, RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL.: 276



APRÈS CETTE ÉPUISANTE MALADIE . . .

La naissance du bébé vous a fait perdre une partie considérable de votre vitalité? Vous êtes sans force et incapable de reprendre votre tâche? Il vous faudrait un sang riche alors que le vôtre est appauvri, car la maternité vous a occasionné une grande dépense d'énergie. Votre système sanguin a largement été mis à contribution et les forces ne semblent pouvoir pas revenir.

Si vous faisiez usage des bonnes PILULES ROUGES vous referiez vite vos forces, car les bonnes PILULES ROUGES, vous donneraient un sang riche, indispensable à ce moment critique de votre vie. Ce bon tonique a fait du bien à des milliers et des milliers de mères . .

Les bonnes PILULES ROUGES ont à leur crédit 50 années de succès dans le traitement des troubles suivants: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Après une naissance, je suis restée dans un état de grande faiblesse, j'avais souvent des vertiges, des douleurs dans le dos et aux reins. Ma mère me conseille de faire usage des PILULES ROUGES. Je les ai essayées et dès le début du traitement, mon état de santé s'améliora. C'est avec les PILULES ROUGES que je me suis remise sur pied et je suis contente de les recommander aux jeunes mères de famille "

(Signé) — Mme NAPOLEON CHARRON,
138, rue St-Laurent,
HULL, P.Q.
Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PRENEZ DES FORCES
en prenant les bonnes
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

MITSI

Par DELLY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 53

Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlaient à l'ironie:

—Je me demande pourquoi vous semblez toujours avoir si peur de me regarder, Mitsi? Qu'est-ce que je vous inspire donc?... de l'horreur? de la haine? Dites-le moi franchement, cela vaudrait mieux que votre attitude injurieuse.

Elle se leva d'un mouvement impérieux, et cette fois, ses yeux sombres et douloureux se plongèrent dans ceux de Christian.

—Non, je ne vous le dirai pas! Non, certes, parce que... parce que...

Elle laissa glisser la revue à terre, et, se détournant brusquement, se dirigea vers la porte-fenêtre ouverte sur la terrasse.

Christian, la bouche crispée par un amer sourire, regarda s'éloigner la souple silhouette vêtue d'une légère soie gris argenté. Le frémissant petit sphinx ne lui avait pas livré son secret. Depuis trois semaines il voyait devant lui ce visage fermé, ces yeux qui essayaient toujours d'échapper à son regard. Mitsi le fuyait autant qu'elle pouvait, passant la plus grande partie de ses journées dans l'appartement qu'il avait fait préparer pour elle, l'ancien appartement du petit Jacques, décoré sur les instructions du châtelain avec le goût le plus délicat et une somptuosité raffinée. Ou bien elle errait dans le parc, en évitant de passer devant le pavillon italien. Au logis, elle travaillait pour les pauvres, faisait de la musique, donnait les ordres à la femme de charge qui avait remplacé Léonie, renvoyée lors du départ de la présidente... Et elle restait pâle et triste, souvent nerveuse, tremblant dès qu'elle devait se retrouver en présence de Christian, et sentant pourtant son coeur bondir d'émotion ardente à la pensée de le revoir.

M. de Tarlay, lui, s'occupait des forges avec une activité intense. Il faisait en outre de longues promenades à cheval, des courses en voiture avec les bêtes les plus difficiles de ses écuries, comme un homme cherchant à s'étourdir, à oublier. Mais quoi qu'il fit, toujours il revoyait le petit visage délicieux, les yeux pleins de troublant mystère sous leurs cils baissés, la pourpre frémissante des lèvres fermées sur le secret du coeur de Mitsi. Alors, frissonnant de colère et de passion, il songeait: "Cette existence est insoutenable! Si elle ne peut pas me souffrir, eh bien! quelle perte, cette enfant impitoyable, qui me fait payer si cher mes efforts à son égard?"

Svengred n'eut aucune peine à se rendre compte de la situation, dès qu'il se trouva en présence des époux réunis. Déjà, en voyant Christian qui était venu le chercher à la gare, il avait remarqué une certaine altération de son visage, un air sombre et soucieux. La mine fatiguée de Mitsi, la mélancolie de son sourire, de son regard, achevèrent de l'édifier sur la mésentente des nouveaux mariés. Christian, d'ailleurs, le lui fit entendre à demi-mot, tandis que dans l'après-midi tous deux se promenaient dans le parc.

—Elle est encore sous le coup des épreuves par lesquelles il lui a fallu passer, mon ami, plaida Svengred. Sois patient, sois bon, car la pauvre enfant est une âme délicate, et elle a tant souffert!

—Soit, j'admets qu'elle garde contre moi de la défiance. Mais qu'elle le dise!... Oui, si elle me hait, si elle me déteste, qu'elle me le dise!... mais qu'elle cesse d'avoir cette physionomie fermée, indéchiffrable... pire que tout, je t'assure, Olaüs!

—Te détester, te haïr? Oh! mon cher Christian, je suis bien certain qu'il n'en est rien!

—Tu ne vas pourtant pas prétendre que c'est parce qu'elle m'aime qu'elle adopte cette attitude là?... qu'elle affecte de ne jamais porter, par exemple, les bijoux que je lui ai offerts, comme si elle en avait horreur... dit Christian avec une amère raillerie.

—Qui sait? Ces âmes de jeunes filles renferment tant d'énigme!

Un sourire détendit pour un instant le visage de Christian.

—Mon bon Olaüs, tu parles comme un père de famille ou un directeur de conscience. Mais je crois qu'en l'occurence tu te trompe complètement. Mitsi — comme elle te l'a dit d'ailleurs — n'a accepté de m'épouser que pour rétablir sa réputation compromise par ma faute. Et elle m'en veut — elle m'en voudra probablement toujours de cela. Soit, elle est libre! Mais moi, je ne peux pas continuer ainsi. Un de ces jours, j'aurai une explication avec elle, et si elle ne veut pas changer d'attitude, je lui ferai comprendre qu'elle doit partir. Mme Vannier ne demandera pas mieux que de la recevoir... et moi je serai délivré de cette enfant sans pitié, que j'ai la faiblesse d'aimer encore... d'aimer toujours plus...

Ces mots passèrent entre les dents de Christian avec une intonation d'impatience douloureuse.

Olaüs ne répliqua rien et il ne fut plus question de Mitsi entre les deux amis.

Svengred ne revit la jeune femme qu'un peu avant le dîner. Elle entra silencieusement dans le salon où Christian et son hôte s'entretenaient de récents événements politiques. Avec sa robe de crêpe blanc, d'une très discrète élégance, avec ses cheveux bouclés autour de son front blanc, elle avait l'air d'une toute jeune fille. Aucun bijou ne se voyait autour de son cou délicat, de ses fins poignets, et ses charmants petits doigts fuselés ne portaient d'autre bague que l'anneau de mariage.

Svengred, jetant à ce moment un coup d'oeil sur son ami, le vit détourner son regard de la ravissante apparition, tandis que sa main se crispait sur un volume placé près de lui.

Mitsi parla peu pendant le dîner. Elle semblait réellement très fatiguée ou très absorbée par une peine morale. Cependant un moment elle reprit sa physionomie d'autrefois. Il était question des améliorations que Christian voulait apporter à l'installation des forges. Svengred lui fit observer que le logement des ouvriers demandait aussi de sérieuses réformes. Mitsi, alors, approuva chaleureusement, et sous l'empire des sentiments généreux, compatissants de l'âme éprise de justice et de bonté, la physionomie fermée s'anima, les beaux yeux retrouvèrent leur chaude lumière et redevinrent "les yeux de feu" qui, autrefois déjà, avaient si vivement frappé M. de Tarlay en Mitsi enfant.

Mais soudainement, voyant fixé sur elle le regard ardent de Christian, la jeune femme rougit, baissa les paupières et ne parla plus.

Comme les châtelains et leur hôte revenaient au salon, un domestique vint prévenir M. de Tarlay qu'un homme arrivait des forges, lui apportant un message. Christian s'éloigna et revint peu après en annonçant qu'un accident venait de se produire et qu'il lui fallait se rendre aux forges, l'ingénieur chargé de la direction se trouvant en congé.

—Il n'y a pas de blessés? demanda Mitsi avec inquiétude.

—Si, un ouvrier a été atteint, mais légèrement. Les dégât matériels sont considérables, paraît-il; mais cela n'a qu'une importance secondaire... Je pars à l'instant. Peut-être rentrerai-je un peu tard. En tout cas, je te dis bonsoir, mon cher Olaüs.

Ils se serrèrent cordialement la main. Puis Christian se tourna vers sa femme:

—Vous devriez demander à Svengred un peu de musique, Mitsi. Je suis certain que vous goûterez son talent... A demain.

Il s'inclina sur la main que lui tendait la jeune femme et l'effleura de ses lèvres. Puis il s'éloigna... Et Svengred, qui regardait discrètement Mitsi, vit qu'elle le suivait des yeux, à l'ombre de ses cils baissés.

—Voyons, qu'allez-vous me jouer, monsieur?

Elle se tournait vers le jeune Suédoigts, avec un sourire léger, un peu contraint.

—...Christian m'a dit que vous interprétiez admirablement Mozart. Or, je sais qu'il est très difficile en musique... Jouez-moi donc du Mozart, voulez-vous?

(à suivre)

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R GRENON, FIDUCIAIRE—Casier P.—12, av. Labrecque, CHICOUTIMI P Q
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 467
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00: *A L'ETRANGER*: $3.00

À propos du Crédit Social

Voici le communiqué officiel que contenait la dernière livraison de la *Semaine Religieuse* de Montréal; S. Eminence le cardinal Villeneuve l'a fait sien pour le diocèse de Québec.

PRECISIONS A PROPOS DU CREDIT SOCIAL

La publication du rapport de la Commission de théologiens qui a examiné récemment le système du Crédit social a fait conclure à quelques-uns que ce rapport donnait la pensée des Evêques. Il n'en est pas ainsi. Cette consultation théologique, analogue à une consultation légale, n'a de valeur qu'en raison des arguments exposés et de l'autorité personnelle des experts consultés. Elle n'est pas indiscutable.

Au surplus, la Commission a déclaré elle-même que dans son étude il n'était pas question d'approuver la doctrine du Crédit social au nom de l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, et vu le caractère incertain de cette doctrine et l'exploitation électorale qu'on pourrait faire du rapport de la Commission, pour éviter toute équivoque, aucun prêtre ni aucun religieux dans le diocèse de Montréal ne donnera l'appui de son nom à des plaidoyers ou à des organisations créditistes, et il ne sera pas permis non plus aux mêmes d'assister aux réunions publiques relatives au Crédit social.

(Officiel)

(La Semaine Religieuse de Montréal)

Le Conseil de Roberval réélu

Tout le Conseil de ville de Roberval a été réélu jeudi par acclamation. Soit: M. Ilas Gagnon, maire; MM. Léo Binet, F.-X. Bouchard et Edgar Dufour, échevins du quartier nord; MM. Jules-H. Leclerc, Gonzague Vézina et William Girard ,fils, échevins du quartier sud.

Après 40 ans

Nous avions le plaisir de rencontrer ces jours derniers un ancien citoyen de Chicoutimi qui n'avait point revu sa ville natale depuis 40 ans; nous voulons dire M. Joseph Jean, qui demeure maintenant à Goodnews, Alaska.

Ceux qui l'ont connu avant son départ trouvent qu'il n'a point tant changé; pour notre part nous avons rencontré un homme qui paraît jeune encore, de taille plutôt petite, mais nerveux, allègre, l'oeil vif, causant volontiers, capable de s'exprimer en excellent français, mais plus à l'aise en anglais qu'il parle singulièrement bien.

M. Joseph Jean était le fils de M. Ferdinand Jean; vers 1900, le jeune homme, au sortir du séminaire, était d'abord entré aux bureaux de la Compagnie de Pulpe que venait d'organiser M. J.-E.-A. Dubuc, puis il était passé à la Banque Nationale dont M. Labadie était gérant.

On parlait beaucoup en ce temps-là des mines d'or du Klondyke, c'était de toutes les parties du monde une ruée vers le pays lointain et inhospitalier. Dans la région comme ailleurs les imaginations étaient bouleversées, la soif d'aventure tourmentait les jeunes, l'inconnu, le mystère, la fortune... Mais Bunty Blair, de Chicoutimi, y était allé et en était revenu; ce qu'il contait était merveilleux...

Toujours est-il qu'un bon jour d'avril 1900, après avoir embrassé leurs parents, pleins d'espoirs et de projets mirifiques, ils partaient six pour l'inconcevable voyage: Alfred Fleury, de Mistook, Onésime Tremblay, Arthur Bouchard, Louis Martin, Georges Martel et Joseph Jean, de Chicoutimi. Au milieu de juin ils étaient rendus à Nome en Alaska.

Les compagnons de Joseph Jean, un peu plus tôt, un peu plus tard, sont tous revenus au pays, quelques-uns sont morts; lui est demeuré là-bas, il a été 32 ans sans sortir de l'Alaska.

Prospecteur acharné il était rendu partout où il entendait dire qu'il s'était fait quelque découverte d'or, il a parcouru toute la côte au nord des Aléoutiennes jusqu'à Icy Cape sur l'Océan Arctique, traversant même sur la côte sibérienne du détroit de Béring, explorant les baies, remontant les criques et les rivières, franchissant, la plupart du temps à pied ou avec des attelages de chiens, des distances inconcevables.

En 1917, il avait ramassé quelque bien et il s'apprêtait à regagner les lieux qui l'avaient vu naître, son billet était acheté et il attendait à Nome le départ du bateau; mais voici qu'il apprend que plus au sud, à Goodnews Bay, on a fait d'intéressantes découvertes, il remet à plus tard son voyage de retour, pour aller voir un peu ce qui en était à Goodnews...

Il y est resté, il s'y est marié en 1919, il a formé une compagnie qui exploite des magasins en différents postes, une drague travaille sur la propriété qu'il a acquise, ça marche, selon une fortune qui connait des hauts et des bas, on caresse encore des espoirs qui seraient merveilleux s'ils se réalisaient, et pourquoi pas? à Goodnews on trouve du platine plus qu'en aucun des rares lieux du monde...

M. Jean a une fille qui étudie à Chicago; comme nous le disions tantôt, il a été 32 ans sans sortir de l'Alaska, il a passé pour mort tant et plus, depuis quelques années ses affaires l'appelaient assez souvent soit à Seattle ou à San Francisco; au cours de cet hiver voici qu'une occasion se présente de venir au pays, M. Jean se décide à en profiter. L'avion le conduit de Goodnews à Anchorage dans le voisinage de Seward; de là il s'embarque pour Seattle; de Seattle à San Francisco il va encore par avion, puis il gagne en automobile Mexico, de là il monte en avion pour Montréal. A Montréal on est rendu...

Inutile de dire le bonheur qu'éprouve M. Jean de revoir son pays et sa ville; elle a grandi, il la trouve belle et hospitalière; il reconnait certaines vieilles maisons, surtout il retrouve des anciens amis et des parents qui lui sont toujours chers; sa vieille mère et son vieux père, par exemple, ne sont plus là et leur au-revoir de 1900 s'est changé en adieu.

M. Jean a trouvé à Chicoutimi ses deux soeurs Mlles Emélie et Bernadette Jean, il ira voir son frère Louis, à Tadoussac, sa soeur, Mme Joseph Simard, à la Malbaie, deux autres frères Edgar qui demeure aux Trois-Rivières et Ludger qui demeure à Sorel; puis il repartira pour l'Alaska en passant par Chicago et San Francisco.

Mais ce sera pour revenir encore, si le bon Dieu veut, dans deux ans, trois ans ou plus, en été...

P. D.

Découvrons le Nord Ontario

Nouvelle brochurette de 36 pages avec une carte du chemin de fer C.-National et photos, donnant des renseignements pratiques sur les possibilités agricoles, commerciales et industrielles dans le Nord Ontario, nouveau diocèse de Hearst. Cette brochure intéressera ceux qui cherchent un établissement. Prix: 10 sous en timbres.

Les Missionnaires-colonisateurs,
3502, Hutchison, Montréal.

Nouvelles de Kénogami

Kénogami. — D. N. C. —

Dimanche dernier, à la patinoire du collège du S.-C. de Kénogami, l'équipe du Restaurant Moderne, de Kénogami visitait le Petit Canadien du collège en présence de 300 personnes. Bien que le Petit Canadien ait conservé l'avantage du jeu pendant toute la partie, il n'a réussi à déjouer le gardien de buts des visiteurs que deux fois. La partie se termina au pointage de 2 à 2. Les compteurs furent: F.-P. Arthur et A Gagnon, R. Gagnon et C. Couture.

J. O. C.

Dimanche dernier, les jocistes de Kénogami se sont rendus à la journée d'étude qui avait lieu à Chicoutimi. Ont assisté à cette journée: E. Vandal, E. Vigneault, J.-R. Vandal, L. Normand, Ed.-G. Gauthir, E. Bourgeois, L. Gagnon, Ls Reid, J.-P. Bourgeois, G. Fraser, J.-P. Martin, L. Larouche, L. Gagnon, Ls Reid, J.-P. Bourgeois, accompagnés de leur aumônier, M. l'abbé Joseph Lavoie.

C'est le 5 février prochain que la section jociste Ste-Famille donnera sa partie de cartes annuelle à la salle du collège du Sacré-Coeur. Ce sera pour 8 h. Un beau prix sera donné au gagnant de chaque table. Plusieurs prix de présence seront distribués. Chaque personne est priée d'apporter son jeu de cartes. On pourra se procurer des billets au local de la J.O.C., 20, King-George, et chez L.-H. Levesque Medicine. Entrée: 25 sous.

Au couvent

Dimanche après-midi, le 21 janvier, avait lieu au couvent une assemblée générale conjointe des jécistes et des croisés. En présence de M. le curé Henri Fortier, leur dévoué aumônier, les membres de ces deux mouvements spécialisés avaient le bonheur de présenter à la Très Rde Mère Ste-Hélène, supérieure générale, le compte rendu des activités depuis la fondation de la J.E.C.F. et de la Croisade Eucharistique. A cette occasion un beau programme récréatif fut exécuté par les membres de ces deux groupements. Il y eut saynète, chant, musique, déclamation.

LES FERMIERES DE ST-CHARLES

Chez les Dames Fermières de St-Charles, l'élection des dirigeantes a eu lieu au cours d'une assemblée générale tenue le 26 janvier et à laquelle assistait M. l'abbé Jean-Baptiste Saulnier, curé et aumônier du Cercle. Voici la liste des dirigeantes élues:

Mme Hector Lapointe, présidente; Mme Emile Racine, vice-présidente; Mme Phil. Bouchard, bibliothécaire-lectrice; Mmes Frs Tremblay, Jos. Racine et Fidèle Bouchard, conseillères, Mme Jos.-Alph. Gauthier, sec.-trés. et conseillère provinciale.

L'Unité Sanitaire...

(Suite de la 10e page)

vie. Ces cliniques contribuent également à l'éducation des mamans, tant à la consultation elle-même, qu'à domicile. L'infirmière pour continuer la surveillance et encourager les mères ont fait au cours de l'année 3,457 visites concernant l'hygiène de la première enfance.

HYGIENE SCOLAIRE

Continuant l'hygiène de la première enfance, l'hygiène scolaire a pour but de "faire de l'enfant un être bien proportionné physiquement, intellectuellement et moralement". Cet équilibre lui assurera une enfance scolaire heureuse, et contribuera à lui faire garder un souvenir agréable de son passage souvent trop court à l'école.

L'hygiène scolaire tout autant que celle de la première enfance est importante. L'enfant en pleine période de croissance, physique et intellectuelle, a besoin d'air, d'espace, de lumière, de mouvement, et de profiter d'une alimentation saine et appropriée à son âge, suffisante en quantité et en qualité, en conformité avec son état physiologique.

Malheureusement, l'inspection des écoliers et des bâtiments scolaires nous oblige de dire que l'hygiène scolaire est lamentable chez nous. Que d'écoles trop petites, de bancs et pupitres inadéquats, de manque de lumière, d'absence de vestiaire, de manque de simple propreté la majorité des classes pour ne pas dire la totalité ne sont lavées qu'une ou deux fois l'an à l'occasion des examens, et encore. Combien de pères de famille qui endurent cela sans y penser, admettraient que leur propre maison soit mal tenue?

Le personnel de l'Unité sanitaire, au chapitre de l'hygiène scolaire, a, au cours de 1939, fait 237 conférences aux écoliers dont 6,903 ont été examinés, de ce nombre 590 seulement ont été trouvés exempts de défauts physiques. 1,960 à cause de défectuosités ont été dirigés vers leurs médecins de famille pour traitement. Les défauts les plus communs sont la carie dentaire, la faiblesse de la vue et le manque de poids suffisant. Ce dernier défaut, qui explique bien la carie dentaire, est dû à la mauvaise alimentation. Ce qui manque n'est pas tant la quantité que la qualité. Les enfants en général mangent trop de sucre, sous toutes ses formes, mangent trop de matières grasses, boivent trop de liqueurs, et manquent de légumes et de lait. Dans le but d'aider à améliorer l'alimentation des écoliers, la division de l'hygiène de la nutrition du Ministère de la Santé de la province a décidé d'envoyer au mois de février, du 13 au 23, une conférencière spécialisée en nutrition qui visitera les principales écoles de jeunes filles du comté.

Ces conférences seront données aux jeunes filles des classes les plus avancées dans l'après-midi et le soir aux mamans et aux jeunes filles de 15 ans et plus. Ces conférences seront accompagnées de projections lumineuses.

J'invite tout de suite toutes les personnes que la chose intéresse.

SANITATION
(inspections sanitaires)

L'Unité sanitaire en plus du travail de propagande et d'éducation en hygiène, s'occupe également du contrôle et de la surveillance de tout établissement ou service public en rapport avec la santé.

Les inspecteurs sanitaires au cours de 1939 ont fait 3,241 inspections. 121 logements ont été inspectés en rapport avec des nuisances. Ces inspections comprennent encore les établissements de coiffure, les écoles, les laiteries, les vacheries, les abattoirs et marchés publics, les épiceries, les aqueducs, les puits, etc. Au cours de ces inspections, 2,604 livres d'aliments impropres à la consommation ont été confisqués. 447 échantillons d'eau et 485 échantillons de lait ont été prélevés pour analyse au Laboratoire du Ministère de la Santé, à Montréal.

Le même laboratoire, pour le dépistage des maladies contagieuses, a fait 1,244 analyses concernant la tuberculose, 852 concernant la diphtérie et 6 concernant la typhoïde. Les prélèvements pour ces analyses ont été faits dans chaque cas par le personnel de l'Unité sanitaire.

E. POTVIN, M.D.,
Médecin-hygiéniste.
Chicoutimi, 25 janv. 1940.

Obsèques de Mme Joseph Villeneuve à Sainte-Croix

Ste-Croix. — D. N. C. —

Mardi, le 16 janvier dernier, Mme Joseph Villeneuve, née Henriette Tremblay, de Sainte-Croix, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 78 ans, après une longue et pénible maladie soufferte avec une héroïque patience. Chrétienne convaincue, mère de famille exemplaire, coeur sensible à toutes les misères humaines, elle laisse dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connue et admirée un parfum d'édifiantes vertus. La grande épreuve de cécité qui la sanctifiait depuis deux ans, mettait déjà son âme en communication plus intime avec le séjour des élus.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses huit enfants, parmi lesquels une religieuse; la Rde Mère St-Thomas-de-Villeneuve, née Germaine, de l'Institut du Bon-Pasteur; ses fils: MM. Gérard, de Sainte-Croix, Lorenzo et Thomas-Louis, de St-Jérôme; ses filles: Mme Alfred Côté, née Edmire, de Sainte-Croix, Mme Napoléon Gagnon, née Julie-Anna, de St-Jérôme, Mme Philippe Fortin, née Régina, d'Hébertville, Mme Adélard Dallaire, née Bertha, de Ste-Croix; aussi 45 petits-enfants et 3 arrières-petits-enfants lui survivent de même que deux frères: MM. Joseph et William Tremblay, de St-Félicien et une soeur, Mme McNicoll, de Jonquière.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 19, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Villeneuve, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés J.-A. Villeneuve, vicaire à Ste-Croix et Armand Lavallée, vicaire à Hébertville. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés H. Fortin et H. Larouche, de St-Jérôme.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Jos. Dufour, curé de St-Jérôme et M. l'abbé C.-E. Tremblay, curé d'Hébertville.

La bannière des Dames de Ste-Anne précédant le cortège funèbre attestait la piété et le dévouement de Mme Villeneuve pour les organisations paroissiales.

Mmes Hermias Villeneuve et Chs Côté portaient cette bannière, tandis que Mmes Norbert Simard, Georges Lavoie, Didyme Côté et Chs-Eug. Tremblay en portaient les rubans.

M. Thomas McNicoll, de Jonquière, portait la croix. Portaient le corps: MM. Hermias et Ernest Villeneuve, MM. Charles et Alfred Côté, M. Napoléon Gagnon et M. Adélard Dallaire.

Mme Jos. Dallaire portait les rubans de la croix. Pour la tombe: Mmes Joseph Villeneuve, Elie Duchesne, Chs-Eug. Tremblay et Er. Villeneuve et portaient aussi les rubans. Dans le cortège, on remarquait: Sr Ste-Blandine, qui accompagnait Sr St-Thomas-de-Villeneuve, M. Paul-Emile Fortin, de Jonquière, M. Philippe McNicoll, de St-Gédéon, M. et Mme Georges Langevin, M. et Mme Raoul Fortin, M. et Mme Arthur Fortin, M. et Mme Clovis Villeneuve, d'Hébertville, M. et Mme Jean Bouchard, M. et Mme Georges-Omer Fortin, M. Odina Gagnon, M. et Mme Léopold Villeneuve, M. Delphis Larouche, M. Lauréat Larouche, M. et Mme Philippe Villeneuve, M. Georges Gimaël, de St-Jérôme, Mme Vve Johnny Gagnon, de Chicoutimi, M. et Mme Georges Côté, de St-Coeur-de-Marie, M. et Mme Albéa-Paul Maltais, de St-Joseph-d'Alma et une foule d'autres dont les noms nous échappent. La population de la paroisse était venue nombreuse rendre un dernier hommage à la regrettable disparue.

Le Progrès offre à la famille en deuil ses sincères condoléances.

Nouvelles de l'Ile-Maligne

Ile-Maligne. — D. N. C. —

Les élections pour les représentants des employés de la compagnie Saguenay Power de l'Ile-Maligne eurent lieu le 17 janvier. Furent élus: MM. A. Syavoaja, Gérard Lavigne, Adrien Côté et John Hewitt.

De son côté, la Compagnie nomma MM. W.-C. Hamilton, A.-R. Blanchard, Henri Garant et William M. Haines qui la représenteront.

Ces huit personnes forment le Comité paritaire dont les devoirs consistent à surveiller l'application de la convention collective de travail entre la compagnie Saguenay Power et le Syndicat catholique des Employés du Pouvoir de l'Ile-Maligne. Cette convention est en vigueur depuis décembre 1937.

Des élections du même genre eurent lieu, le même jour, parmi les employés de la compagnie Alma et Jonquières Rlwy. Les membres élus sont MM. Jos. Fortin, Onézime Drolet et Thuribe Simard. Les membres nommés par la compagnie de Chemin de Fer sont: MM. B. Walker, Edward Storey et J.-B. Phin.

La Ligue scolaire de hockey a commencé ses activités à la fin de semaine. Les parties sont contestées et l'intérêt est aussi grand que par les saisons passées.

Le 22, le club Junior local recevait la visite du club Alma junior. Ces mêmes équipes avaient déjà fourni des exhibitions de toute beauté ici et à St-Joseph-d'Alma. Malheureusement à cette dernière visite des jeunes de la ville voisine, alors que le compte était de 3 à 0 en faveur des locaux, durant la deuxième période le gérant des visiteurs retira son équipe de la glace en protestation contre une décision des arbitres Andrew Blackburn et Léonce Collard.

Il n'appartient pas au correspondant de juger ces disputes, mais il est regrettable que certains gérants de club de hockey ne soient pas capable de retenir un peu leur colère dans de telles circonstances, et ils devraient s'apercevoir que ces tactiques ne leur rapportent pas grand bénéfice. L'incident a fait remarquer à un vétéran du hockey: "Si dans le temps du Chicoutimi, et plus tard de l'Ile-Maligne, il aurait fallu quitter la glace pour des peccadilles semblables de la part des arbitres, lors des parties de détail à Québec, on serait revenu souvent en P'tits chars à bras". Il est à espérer tout de même que ces difficultés s'arrangeront et que les amateurs de l'Ile-Maligne auront encore l'occasion de voir à l'oeuvre la vaillante équipe Junior de St-Joseph-d'Alma.

Notre-Dame-de-la-Doré

Statistiques pour 1939

N.-D.-de-la-Doré, (Spécial). — Population: 1329 âmes.
Familles: 210.
Baptêmes: 59.
Sépultures: 18.
Mariages: 11.

Baptêmes

Marie-Dianna-Mariette, fille de M. et de Mme J.-P.-Elphège Chauvette, née Anaisse Terrien.

Joseph-Aimé-Marcel, fils de M. et de Mme Ludger Gauthier, née Antonia Simard.

Joseph-Alphonse-Arthur, fils de M. et de Mme Arthur Allard, née Marguerite Martel.

Joseph-Guy-Gaston, fils de M. et de Mme Arthur Delisle, née Juliette Gagnon.

Nomination

M. Joseph Brassard, commis-comptable, a été nommé conseiller, en remplacement de M. Eugène Bélanger, sortant de charge. MM Ulysse Dallaire et Joseph Lachance ont été réélus pour un nouveau terme.

Nomination de six sénateurs

Ottawa. — Le premier ministre a annoncé six nominations au Sénat, une pour chacune des provinces où il existait des vacances. M. Fernand Fafard a été nommé pour remplir l'une des cinq vacances de la province de Québec. L'honorable J.-C. Elliot, C.R., a été nommé pour remplir l'une des quatre vacances de l'Ontario et M. A.-L. Beaubien pour la vacance du Manitoba. MM. Donald MacLennan, C.R., John-J. Stevenson et le docteur Aristide Blais ont été nommés pour remplir les vacances de la Nouvelle-Ecosse, de la Saskatchewan et de l'Alberta respectivement.

Il reste encore quatre vacances pour la province de Québec et trois pour l'Ontario.

Feu Mme Léandre Tremblay

Mme Léandre Tremblay, née Marie Leclerc, de Chicoutimi, est décédée à l'âge de 70 ans et 10 mois. Elle était la mère de M. Sarto Tremblay. Elle laisse aussi deux fils, MM. Stanley Tremblay, de Gaspé, et Ths Tremblay, de Chandler; deux filles, Mmes Algérie Savard, de la Riv.-du-Moulin et Stanley Bergeron, du Lac-Onatcheway. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h. 30, à la Cathédrale.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Stanislas Degagné

M. Stanislas Degagné, époux de dame Simone Lapointe, de Kénogami, est décédé lundi au Sanatorium dee Roberval. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Kénogami. M. Degagné était âgé de 34 ans et 6 mois.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Gérard Fillion

M. Gérard Fillion, fils de M. Joseph Fillion et de dame Diana Gauthier, de Ste-Anne, est décédé mardi matin à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 25 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures à Ste-Anne de Chicoutimi.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

M. Adhémar Belzile dans le deuil

Une belle famille.

Nous apprenons que M. Adhémar Belzile, régisseur de la Station Expérimentale de Normandin, vient d'être éprouvé pour la mort de son père, M. Louis-de-Gonzague Belzile, décédé à Amqui, dimanche le 28 janvier, à l'âge de 69 ans. M. Belzile, un des éleveurs les plus en vue du Bas du St-Laurent, était un éleveur de bétail Canadien et un ancien directeur de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Le regretté défunt laisse, outre son épouse, née Camille Boucher, ses fils: MM. Ls-Philippe, du Ministère de l'Agriculture de Québec, Adhémar, régisseur, Station Expérimentale, Normandin, Jean-Baptiste, de Ste-Anne de la Pocatière, Paul-Emile, Maurice et Eugène, d'Amqui; ses filles: Mme Léo Paquette (Rose-Aimée), Edmond Paquette (Marthe), Wilfrid Pelletier (Marie-Anne), Z. St-Ange (Marguerite), Jeanne (Sr Marie-Simone), Blanche (Sr St-Philias, missionnaire au Japon), Thérèse (Sr Marie-de-Caltry, en mission aux Iles Philippines), toutes trois Franciscaines de Marie. Le défunt laisse aussi ses frères: M. l'abbé Belzile, prêtre retiré à St-Fabien, M. l'abbé Joseph Belzile, curé à Grand'Rivière (Gaspé), MM. Cérice et Emile Belzile; une soeur, Mme Hermel Rioux, de St-Fabien de Rimouski, puis un beau-frère, M. le notaire Eugène Boucher, des Trois-Pistoles, ainsi qu'un grand nombre de petits enfants.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

DECES A SAINTE-ANNE

M. et Mme Ludger Tremblay, de Ste-Anne de Chicoutimi, ont eu la douleur de perdre leur fils Lévis, âgé de 4 ans. Le jeune enfant était le frère de MM. Maurice, Thomas-Emile, Robert, Alexis Tremblay et de Mme Chs-Edouard Savard.

La sépulture eut lieu samedi à l'église de Ste-Anne. M. l'abbé Jos. Morin officiait. MM. Gabriel Maltais, Jean-Claude Gauthier, Gaston et Paul-Eug. Tremblay portaient le corps. Les rubans étaient tenus par MM. Bertrand Pelletier, Bertrand Tremblay, Yvan Laberge et René Julien.

Le *Progrès* offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

Petite tribune

(Suite de la 1ère page)

pule. Cela ne devrait pas être.

De nombreuses requêtes ont été adressées au Conseil de ville pour qu'il exige une observance plus stricte de la loi. Il serait à souhaiter qu'on les considère et qu'on y voie.

Le dimanche est au bon Dieu, laissons-le-lui!

Pierre DUPONT

Normandin va toujours de l'avant

La paroisse de Normandin, l'une des plus importantes municipalités agricoles de la province de Québec, peut se réjouir de posséder déjà une organisation remarquable à tous points de vue. Qu'il s'agisse du culte, de l'éducation de la jeunesse, des associations agricoles, Normandin est pourvu de divers organismes qui ont prouvé jusqu'à ce jour leur remarquable efficacité. M. l'abbé Jos. Tremblay, curé de la paroisse, a été avec un groupe de citoyens particulièrement avertis, l'un des initiateurs des mouvements progressifs de ces dernières années. Normandin possède aussi quelques petites industries qui fonctionnent parfaitement. Mentionnons un moulin à carder la laine, une tannerie, un atelier de portes et châssis, des moulins à farine, des scieries et diverses peutes entreprises familiales dans tous les métiers qui remportent un succès très intéressant. Dans le domaine de l'agriculture, signalons la belle organisation de la Coopérative Agricole.

Normandin va sans cesse de l'avant et les paroissiens ont raison d'avoir particulièrement confiance dans l'avenir.

L'intention du mois

Intention générale bénie par le Saint-Père

LA PAIX RELIGIEUSE CHEZ LES NATIONS OU ELLE EST EN PERIL

Intention missionnaire

LES PEUPLES QUI IGNORENT LE CHRIST REDEMPTEUR

Économisez
$3.00—4.00—5.00
et même plus
chaque semaine
AVEC UNE
CONNOR



NON SEULEMENT vous épargnerez cette somme 52 fois par année sur vos comptes hebdomadaires de buanderie, mais votre linge sera blanchi dans des conditions d'hygiène et de propreté idéales et durera infiniment plus longtemps.

ECONOMISEZ EN L'ACHETANT DIRECTEMENT CHEZ GAGNON & FRERE

L'allocation considérable que Gagnon & Frère vous accorde pour votre vieille laveuse est une économie immédiate sur le prix d'achat.

Véritables CONNORS à partir de **$84.50**

24 MOIS POUR PAYER

Termes qui vous conviendront

Gagnon & Frère

7 MAGASINS DE MEUBLES

CHICOUTIMI — JONQUIERE — KENOGAMI — PORT-ALFRED
ALMA — ST-JEROME — ROBERVAL

Aubaines Extraordinaires

Aux plus grands magasins de Chicoutimi

CHEZ LESSARD FRERE
SUR LA CÔTE

MANTEAUX!

Nous les sacrifions à un prix de débarras

Valeurs jusqu'à $85.00

PRIX DE DÉBARRAS

$15.



Groupe superbe de manteaux, en tissus de très belle qualité — beau choix de couleurs — belle variété de styles —

Tous élégamment habillés de riches fourrures, telles que:

Renard jaune
Renard argenté
Renard brun
Opossum australien
Loup
Chat sauvage
Ecureuil naturel ou teint vison
Baby lamb
Mouton de Perse noir ou gris

VENTES FINALES—AU COMPTOIR SEULEMENT ET AU COMPTANT

Les personnes avides d'aubaines réelles ne manqueront pas une occasion aussi exceptionnelle —

2 AUTRES GRANDES VALEURS À PRIX DE DÉBARRAS

Toute la balance de nos chapeaux de feutre laine et fourrure. Tous des chapeaux d'une valeur jusqu'à $4.95. VENEZ CHOISIR

Pour 89c

SEULEMENT

Souliers de toilette pour dames. Un choix incomparable. Lignes désassorties. Valeur régulière jusqu'à $6.50. VENEZ CHOISIR

Pour $1.59

PROFITEZ-EN

Voix d'outre-tombe

Voici la dernière lettre pastorale de S. Ex. Mgr Lamarche; quand nous l'entendrons lire, le coeur qui l'a conçue aura cessé de battre, la main qui l'a écrite se sera raidie dans la mort.

Cette lettre nous demeurera précieuse, comme les derniers conseils d'un mourant, les ultimes recommandations d'un père à ses fils. Elle traite de la mortification qui est nécessaire et bonne, qu'il ne faut pas craindre, dont le carême nous facilite l'exercice; elle traite aussi du respect de la réputation. Ceux qui ont connu Mgr Lamarche rendent témoignage que cette forme de charité lui était particulièrement chère, qu'il avait un grand respect de la réputation d'autrui et qu'il était le premier à pratiquer ce qu'il recommande aux siens.

LETTRE PASTORALE

POUR LE CAREME 1940

MORTIFICATION CHRÉTIENNE—RESPECT POUR LA RÉPUTATION

CHARLES LAMARCHE,

par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique Evêque de Chicoutimi.

Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

La pénitence est une des obligations les plus essentielles du christianisme et un des caractères les plus authentiques des vrais serviteurs de Dieu. Chaque saint possède sa physionomie particulière, mais tous les saints ont un trait commun, et c'est l'esprit de pénitence. Rien ne nous est plus expressément recommandé dans les Saintes Écritures et rien n'a été plus estimé dans les siècles de foi. Et Jésus-Christ, le Divin Modèle, nous en a donné de prodigieux exemple. Et qu'est-ce qu'il attend de ses disciples, sinon qu'ils le suivent!

LA MORTIFICATION EST NÉCESSAIRE.

a) La mortification qui relève de la vertu de pénitence et maîtrise ce qu'il y a de déréglé en nous est nécessaire à cause des suites du péché originel.

Le vieil homme, né d'Adam, porte un déséquilibre en sa nature blessée. "Je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, dit saint Paul, mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de mon esprit et qui me rend captif de la loi du péché. Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? (Rom. 7. 22.)

Ce dérèglement de l'enfant d'Adam, même après la grâce du saint baptême, doit être redressé par la vigilance et détruit par la mortification.

b) Celle-ci est encore rendue nécessaire par les suites de nos péchés personnels. Le péché actuel renouvelé engendre une mauvaise disposition habituelle qui, lorsqu'elle est grave, s'appelle un vice ou au moins un défaut. Ce sont des manières habituelles de voir, de juger, de vouloir, et d'agir qui finissent par constituer une mentalité défectueuse et un esprit qui n'est pas celui de Dieu, écrit un éminent théologien. Les péchés pardonnés laissent des dispositions qu'on appelle les restes du péché. Certains péchés surtout pénètrent jusqu'à la moelle des os, et même après l'absolution, ils sont encore troublants et redoutables, c'est qu'ils impriment un pli en nos facultés et en notre tempérament. Il est sûr, par exemple, que celui qui se laisse aller à l'ivrognerie, à des colères et à des rancunes ou à de criminelles sensualités, conserve, même après l'absolution, une inclination à retomber dans ces mêmes fautes.

Il faut donc, N. T. C. F., non-seulement accuser ces fautes, mais en éviter les occasions, broyer son coeur s'il le faut, mortifier les causes du mal et en éteindre le foyer. C'est encore le moment de répéter avec un grand serviteur de Dieu: Brûlez, coupez, tranchez, Seigneur; n'épargnez pas en ce monde pourvu que vous m'épargniez dans l'autre. *Hic ure, hic seca, hic non parcas, modo in aeternum parcas.*

c) La mortification est nécessaire au chrétien à cause de sa haute destinée surnaturelle qui surpasse tout ce que son oeil a vu, son oreille entendu et son coeur goûté. Il porte déjà dans son âme le germe de la vie éternelle et il doit faire ici-bas l'apprentissage de cette vie supérieure. L'existence terrestre du baptisé, si humble soit-elle, est le prélude de la vie du ciel; il doit donc chaque jour travailler à dégager son âme des liens de la matière et dompter la tyrannie de la chair et du sang. Saint Paul appelle les croyants, les concitoyens des saints et des membres de la famille de Dieu, *cives sanctorum et domestici Dei.* (Eph. 2, 19.)

Notre-Seigneur n'hésite pas à dire à ses disciples: Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. Si nous sommes les enfants d'un Père si grand et si bon, quel honneur et quelle joie de nous appliquer sans cesse à lui ressembler, fallût-il pour cela combattre et souffrir! Combattre tout ce qui en nous est déréglé, souffrir des blessures inévitables quand on travaille à se détacher de ce qui est seulement de la terre et de tout ce qui ne saurait être un moyen d'aller à Dieu, c'est le lot du chrétien. Des tribulations, vous en avez, dit saint Paul, il ne faut pas en être surpris, c'est là notre vocation. *Ipsi scitis quod in hoc positi sumus.* (I Thes, 3. 3.)

Et le même apôtre ajoute: Si vous êtes ressuscités vraiment avec le Christ, recherchez les choses d'en-haut où le Christ est assis à la droite de Dieu, affectionnez-vous aux choses d'en-haut et non à celles de la terre, car vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec le Christ. Faites donc mourir vos membres, ceux de l'homme terrestre—*Mortificate membra vestra quae sunt super terram*—mortifiez toute mauvaise convoitise, toute passion honteuse et la cupidité et cette sordide avarice, l'amour de l'argent, véritable culte des idoles, *idolorum servitus.* (Col. 3. 1. 5.) Et en effet, N. T. C. F., puisque le chrétien est appelé à une fin sublime, à une vie intime du ciel avec Dieu, à une participation de cet éclair intellectuel éternellement subsistant qu'est la vie de Dieu et par lequel il se connaît, s'aime et se béatifie, ne doit-il pas rechercher un profond détachement et une totale abnégation? Nous ne craignons pas de l'affirmer, N. T. C. F., d'autant plus que nous avons tous l'obligation d'imiter Jésus-Christ.

d) La définition du christianisme, c'est l'imitation du Christ, dit saint Basile. Le Christ a été l'homme des douleurs; vous qui vous appelez chrétiens, vous devez marcher sur ses traces. Quel renversement, si l'on voyait les disciples d'un Dieu crucifié vivre dans la mollesse et nourrir délicatement les membres d'un chef couronné d'épines!

Si nous sommes les enfants d'Adam, nous sommes les frères de Jésus-Christ, le nouvel Adam. Le premier homme a été formé de la terre, il fut terrestre, *primus homo de terra, terrenus;* le second Adam est du ciel et de Dieu, *secundus Adam de coelo, coelestis.* (I Cor. 15. 47.)

Les hommes terrestres, sensuels, animalisés et pétris de matérialisme ressemblent au vieil Adam terrestre; les hommes de bonne volonté qui veulent vivre, non pas selon la chair, mais selon l'esprit, ressemblent à l'autre, et l'autre, nous prononçons son nom avec l'émotion et l'accent de l'amour, c'est le Christ adoré, notre Rédempteur.

Avant notre baptême, nous avons appartenu au premier, il est de droit que notre vie maintenant communie toute au second. Car ce n'est qu'à la condition de renoncer à tout ce qui relève de la chair et du sang que nous aurons place dans le royaume de Dieu et que nous obtiendrons la vie éternelle.

Cette mortification chrétienne que nous prêchons, N. T. C. F., nous ne l'embrassons point par un amour violent pour elle, quoiqu'elle épure, assainisse, ennoblisse la nature en dehors de toute considération mystique, mais nous la glorifions à cause de la vie supérieure qu'elle engendre. Nous acceptons la mort pour une vie plus haute.

Il y a une loi générale dans la création, c'est qu'il faut passer par la mort pour arriver à une vie supérieure. L'être ne s'épanouit lui-même qu'après avoir brisé les entraves qui le retiennent prisonnier. Ce que l'on croit être la mort, c'est la vie qui s'affranchit. Le grain de blé confié à la terre, le corps inanimé déposé dans le sol, qu'attendent-ils? La lumière, la vie éternelle. Par la mortification, on meurt tous les jours à ce qui n'est pas sagesse et vérité, on meurt à la chair et à la corruption, mais c'est pour revivre à l'esprit et à l'immortalité.

C'est dans cette vue que l'Église toujours dirigée par le Saint-Esprit, non contente d'exhorter en général ses enfants à la pénitence par la bouche de ses ministres, a eu soin dans tous les siècles de leur en assigner des temps propres et de leur prescrire la manière de la faire, afin qu'ils ne l'oublient pas, et que, marquée au coin de la religion et de l'obéissance, elle leur devienne plus utile et plus méritoire.

De là l'institution du Carême, temps de grâce et de bénédiction, dans lequel, par la mortification du corps, les vrais fidèles ont l'avantage et la consolation de réprimer efficacement leurs passions et leurs vices, de s'élever en esprit au-dessus des faiblesses humaines et de se disposer à recevoir avec abondance les fruits de la Résurrection du Sauveur.

Nous pourrions clore ici cette lettre, N. T. C. F., mais nous ne pouvons résister au désir de vous suggérer pour cette sainte quarantaine, une pratique d'importance capitale, à savoir: le respect de l'honneur et de la réputation du prochain. Ce sentiment relève à la fois de la justice et de la charité, ces deux grandes vertus sur lesquelles reposent la confiance et la paix des individus et des nations.

RESPECTER LA RÉPUTATION DU PROCHAIN.

L'honneur et la réputation nous sont des biens si chers que de nobles âmes préfèrent mourir que de les perdre. "Ma vie est un écrin, disait un chevalier antique; dans cet écrin, il y avait une pierre précieuse, cette pierre précieuse, c'était mon honneur. Vous avez brisé la pierre, l'écrin n'a plus de prix pour moi, la vie ne m'est plus rien."

L'honneur est un éclat, un rayonnement qui entoure notre personne et notre nom. Il ne souffre aucune tache tellement il est délicat et susceptible. La réputation est un état de dignité qui encadre une vie bien disciplinée, des moeurs pures, des vertus estimées et qui crée une renommée favorable. Elle constitue une richesse; pour quelques-uns, c'est peut-être la seule richesse.

Et pourtant, pauvre réputation, es-tu assez rongée, déchirée, mutilée! Il en fut toujours ainsi. La nature humaine, toujours la même, n'a jamais manqué de supporter avec aigreur toute supériorité, de prendre pour cible tout front qui domine, de passer par son tamis l'ivraie et le bon grain et de s'acharner à coups de langue, pires que des coups de lance, sur toutes les faiblesses et les imperfections de ce monde. On s'empresse, soit par orgueil ou légèreté, soit par démangeaison de parler, de dispenser la faveur ou le blâme, le blâme surtout, la critique amère, les réflexions tendancieuses, selon son humeur, son intérêt ou son amour-propre.

De notre temps, il semble que le mal soit encore plus grand, vu les moyens illimités de publicité qui permettent de semer la parole aux quatre coins de l'univers. Ne sommes-nous pas menacés d'un déluge nouveau, le déluge du verbe, du verbe infernal qui prêche l'erreur, le mensonge, le scandale, l'oubli de Dieu, le mépris des lois éternelles, mais aussi du verbe violent ou hypocrite qui s'attaque à la réputation du prochain?

La langue est un monde d'iniquités; ce petit membre souille tout le corps. Les grands fauves peuvent se dompter, la langue jamais. Ah! si depuis notre jeunesse, nos paroles irréfléchies, dures, injustes avaient été enregistrées dans un instrument magique et si nous étions condamnés aujourd'hui à les entendre se dérouler à nos oreilles, quelle confusion et quels remords! Toutes ces injustices et ces intempérances verbales ont leur origine dans l'esprit faussé et dans le coeur aigri. Elles sont le produit d'une malveillance immense, de jugements impitoyables et de ces regards ennemis dont certains considèrent tout ce qui les entoure.

"Si une action avait cent visages, a dit l'évêque de Genève, je voudrais la regarder par le côté le plus agréable". C'est le cri d'une âme bienveillante et chrétienne. Autour de vous, N. T. C. F., vit et s'agite un monde: vos frères en humanité, vos frères dans la foi, vos supérieurs, vos égaux, vos amis, vos rivaux, des riches, de prétendus heureux, des infortunés qui connaissent l'amertume de la vie: de quel oeil les regardez-vous? Etes-vous bienveillants ou implacables? Indulgents aux autres et sévères pour vous-même? C'est bien plutôt le contraire.

Combien de chrétiens et d'âmes pieuses s'érigent en tribunal universel. De qui tiennent-ils leur mandat et leur magistrature? Qui êtes-vous, vous qui jugez? *Tu quis es qui judicas?* De qui tenez-vous votre autorité pour absoudre ou condamner? Vous usurpez les droits de Dieu. Le domaine des sentiments et des intentions est un domaine réservé. Et voici que le premier passant venu pénètre dans le sanctuaire de la conscience de son frère et attribue sur de simples apparences des motifs honteux à ses paroles et à ses actions. C'est ce qui s'appelle empoisonner les puits de manière que tout ce qui en sortira soit venin et mort. C'est là une tactique criminelle. Hélas! dans notre société, que de jugements iniques, faussés par nos passions petites ou grandes! On croit sans examen comme si le monde n'était pas menteur et perfide. C'est qu'au fond du coeur de chacun il y a un censeur empressé de croire le mal et presque heureux de découvrir le pire. On écoute et on juge d'après ses impressions comme on voit par l'oeil de ses affections. Ainsi les préjugés, les antipathies, l'envie, l'ambition, la rancune dictent d'injustes sentences. Ces procédés troublent la paix des consciences, divisent les familles, ferment les terrains d'entente, aigrissent les relations, amènent même les guerres et contristent le coeur du Christ qui aime les hommes, qui est mort pour tous et qui dit à tous: Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés. Ne vous faites pas les justiciers de vos frères, si vous n'en avez pas la mission. Que savez-vous de leurs luttes, de leurs bons désirs et de leurs souffrances intimes?

Si encore on savait ensevelir dans le silence le jugement formé! Mais qui peut retenir, le discours préparé et le propos conçu? dit le saint homme Job. (4. 2). Et le prochain est diffamé. La diffamation peut être double: il y a la médisance qui consiste à léser injustement la réputation du prochain en manifestant sans cause un vice vrai, mais occulte, caché; et la calomnie qui est la lésion injuste de la réputation par l'imputation d'un faux crime ou l'exagération de quelque faute. La calomnie ajoute donc à la médisance le mensonge pernicieux.

Ce que j'ai dit est vrai, objecte-t-on? Oui, mais de quel droit venez-vous de votre autorité privée ruiner une réputation qui est un bien précieux? Même si le crime est vrai, tant qu'il est caché, le prochain possède sa réputation. Hier, il était considéré et on l'écoutait avec égard; aujourd'hui un mépris mal dissimulé l'accueille, et il aperçoit comme un désert glacial qui s'élargit autour de lui. Et cela par votre faute.

Aussi l'Écriture condamne le détracteur: il est l'abomination des hommes et exclu du Royaume de Dieu. Saint Augustin écrit dans sa salle à manger: Quiconque aime ronger en paroles la vie des absents sache que cette table lui est interdite. Et saint Bernard: La langue des détracteurs n'est-elle pas une vipère? Oui, et très féroce, elle qui d'un seul souffle empoisonne et le détracteur et celui qui l'écoute.

La calomnie détruit aussi la réputation du prochain. Elle lui attribue des défauts qu'il n'a point ou des fautes qu'il n'a point commises, ou elle les exagère, de manière à défigurer la pauvre victime du calomniateur qui ajoute un mensonge à son indiscrétion. La calomnie est une injustice. Quelle que soit sa misère, chacun a au moins le droit d'être montré sous les traits qu'il possède. Quelle méchanceté de le camper devant le public moqueur après l'avoir dépouillé de ses vertus et accablé de responsabilités qui ne sont pas les siennes!

Il se trouve pourtant des oreilles curieuses pour écouter les mauvaises langues. S'il n'y avait pas de receleurs, il n'y aurait pas de voleurs. De même les méchants se tairaient, s'ils ne trouvaient pas d'oreilles pour accueillir leurs ouvertures. Mais ils sont légion ceux qui poussent à dénigrer le prochain, provoquent des comparaisons et affectent de le louer afin d'amener des révélations défavorables. Ils pèchent ainsi contre la justice et la charité en scandalisant et en coopérant à un acte injuste. Ceux qui se réjouissent de la diffamation sans y coopérer, pèchent contre la charité, gravement si c'est par haine, envie, vengeance et que la matière soit grave; véniellement si c'est par légèreté ou par un motif de malice légère.

Ceux qui n'empêchent pas le médisant, alors qu'ils le peuvent et qu'ils n'ont pas de motifs de s'excuser, pèchent contre la charité, parce qu'ils n'écartent pas le mal du prochain et n'empêchent pas le péché du diffamateur. Obtenir le silence de celui-ci serait lui rendre un grand service, car comment pourrait-il jamais réparer le tort qu'il cause? consentira-t-il à s'imposer un démenti, à déclarer qu'il a parlé indiscrètement, et même alors le croira-t-on? Quel tact il faut pour réparer par un éloge habile le tort causé! O diffamateur, il y a bien des chances que votre coup de langue laisse dans la vie de votre victime des stigmates ineffaçables! Et dire qu'il y a des gens qui passent leur vie à diminuer leurs frères et leurs voisins: quelle responsabilité devant Dieu et devant les hommes!

Le semeur de discorde....

Le diffamateur, en détruisant la réputation de ses victimes, les prive aussi souvent du charme de l'amitié dont il est écrit: "Mieux vaut être aimé qu'honoré," *melius est amari quam honorari.*

Il y a des personnes qui semblent se donner comme programme de séparer ceux qui sont unis. Elles ont l'art de détruire la bonne entente et de jeter la défiance; elles divisent les frères, les époux, les fils de la même famille et de la même Église. Dès qu'elles pénètrent dans un milieu, la paix est troublée. Après les avoir écoutés, les amis les plus liés deviennent gênés ensemble, les regards sont troublés, il pèse entre eux de lourds silences, des soupçons se font jour et des ruptures se préparent après des années d'agréables relations et de fécondes amitiés.

Le semeur de discorde a passé par là; il a procédé par étapes, car il y a la manière d'enfoncer le poignard. Il va de l'un à l'autre rapportant des paroles de chacun et les interprétant de manière à réveiller les susceptibilités. Ainsi diminué par la malveillance hypocrite, un ami n'apparaît plus digne d'une amitié qui faisait la joie et la force des deux. Quel rôle à jouer! Comme on comprend la parole de l'Esprit-Saint: Il y a une chose que le Ciel a en abomination: c'est celui qui sème la discorde entre ses frères.

Oh! la langue, que de mal elle fait. O homme, dit le psalmiste, ô homme qui désires des jours heureux, garde ta langue. Et pour obtenir cette grâce, N. T. C. F., tournons les yeux vers le Rédempteur du monde; ses paroles sont esprit et vie, elles jaillissent de son Coeur pénétré d'une immense compassion et d'une infinie tendresse. "Ne jugez pas, disait-il, et vous ne serez pas jugés".

Un vieux moine mourant demeurait dans une paix inaltérable. Ses supérieurs un peu surpris de ce calme chez un vieillard qui n'avait jamais laissé apercevoir une austérité extraordinaire, alors qu'on voit des saints trembler en face du jugement prochain, lui exprimèrent doucement leur inquiétude. Et le vieillard de répondre: J'ai confiance, car je n'ai jamais jugé personne. C'est dire qu'il n'avait jamais diffamé personne, car c'est du coeur que montent à la langue les paroles qui meurtrissent et tuent.

N. T. C. F., c'est une grande joie de vous voir souvent à la table sainte. N'oubliez jamais que la langue du communiant doit être sage, pure et sainte, elle sur qui repose le Dieu de sainteté. Ce n'est pas de vous, chers communiants, qu'on pourrait dire avec le saint roi David: Leur langue est pleine d'amertume, le venin du serpent s'y loge, c'est une arme pire que le glaive.

Malgré les tristes jours de la guerre, et même à cause de ce temps d'épreuves qui demande réparation, entrez avec joie dans la sainte quarantaine, N. T. C. F. C'est une époque favorable de prière, de pénitence, de divine charité, de grâce et de salut.

Fait et signé par nous le vingtième jour de janvier en l'an mil neuf cent quarante.



† CHARLES,
évêque de Chicoutimi.

Par mandement de Son Excellence,

A. Plourde, ptre,
secrétaire.

S. Excellence bénit une dernière fois la J. O. C.

Dimanche, au soir de la journée d'étude qui a groupé plus de 130 jocistes de tout le diocèse.

La J.O.C. avait délégué 130 dirigeants et militants pour assister à sa journée d'étude qui s'est ouverte à l'Académie Commerciale de Chicoutimi, dimanche dernier, à 9 heures. Ces Jocistes représentaient chacun un groupe de leur localité; huit paroisses avaient des délégués: Chicoutimi, Port-Alfred, Jonquière, Kénogami, Arvida, St-Joseph-d'Alma, Dolbeau. C'est donc dire que ce Congrès s'étendait à tout le diocèse.

Les principales questions à l'étude du jour furent: Les miracles de l'Evangile. — Comment vivre sa foi. — Campagne de moralité. — Etude sur la formation des membres.

Le R. Père Villeneuve, o.m.i., aumônier général de la J.O.C., et M. Roger Gélineau, secrétaire général, assistaient à cette journée d'étude.

Dimanche soir, la Fédération de la J.O.C. organisa une grande soirée au Capitole, à 8 h. 30. Cette réunion fédérale était présidée par M. Paul Harvey de Chicoutimi, président de la J.O.C. Mlle Madeleine Garant, présidente de la J.O.C.F., et M. l'abbé Ernest Levesque, aumônier diocésain.

Voici le programme:

Chant.
Bienvenue ..... M. P. Harvey
président fédéral
Un mot ..... M. R. Gélineau
secrétaire général
Présentation Mlle Madeleine Garant
présidente fédérale
Mot par la Présidente Générale.
Chant ..... Mlle Françoise Demers
Jociste de Chicoutimi
Chant par une jociste de Port-Alfred
La bonne lecture. 1er Acte
La section de Port-Alfred.
Chant ..... Les Jocistes.
La bonne lecture 2e Acte
Un mot ..... M. l'abbé Levesque
aumônier diocésain
Un mot ..... R. P. Victor Villeneuve
aumônier général.
O Canada.

Mgr Léon Maurice, V.G., avait d'abord accepté la présidence d'honneur; mais il se vit tout à fait empêché de se rendre à notre invitation, à cause de la maladie de Son Excellence Mgr Lamarche qui s'aggravait sans cesse.

Tout de même avec sa délicatesse habituelle il a bien voulu nous envoyer la lettre que voici:

EVECHE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, le 27 janvier 1940
(Canada)

Monsieur l'abbé Ernest Levesque,
Aumônier Diocésain de la J.O.C.,
Chicoutimi.

Cher Monsieur,

L'état très grave de notre Evêque vénéré me retenant presque continuellement à son chevet, je prévois avec regret qu'il me sera impossible d'assister demain à la journée d'études de la J.O.C.

Mais vous serez heureux d'apprendre que, cet après-midi, j'ai rappelé à Monseigneur la tenue de votre journée diocésaine, et qu'alors, le sourire aux lèvres et une flamme dans les yeux, il m'a chargé de dire à vos jeunes gens qu'il les bénissait affectueusement.

Ce sera, j'en suis sûr, la consolation et la fierté des Jocistes qu'une des dernières pensées de leur évêque mourant ait été pour les jeunes ouvriers de son diocèse. Puisse cette suprême bénédiction les accompagner durant toute leur vie de bons ouvriers chrétiens et allumer dans leur âme des ardeurs de sainteté et d'apostolat!

En souhaitant que cette journée soit couronnée de succès, je vous prie de me croire

Votre bien dévoué en N.-Seigneur,

L. Maurice, ptre.

La Jeunesse Ouvrière Catholique a donc bien des motifs particuliers de déplorer la disparition de Mgr Lamarche, car il était pour leur organisation un soutien ardent, un vrai père. Aussi la J.O.C. lui gardera une vive reconnaissance pour lui avoir accordé la faveur insigne de sa suprême bénédiction.

La Fédération diocésaine de la J.O.C. invite tous les Jocistes à adresser au ciel leurs plus ferventes prières pour le repos de l'âme du pasteur bien-aimé que pleure tout le diocèse.

J.O.C.

CARÊME SÉRIEUX

Pâques tombe de bonne heure cette année: le 24 mars, à la limite. C'est dire que le carême nous arrive le 7 février. Faisons-le sérieusement.

Il est bienfaisant, le carême, bon à l'âme, bon même au corps, après les grosses nourritures d'hiver. Excellente est la cérémonie des Cendres, qui l'inaugure dans un rappel d'humilité: *Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.*

La loi du jeûne, qui oblige sous peine de péché mortel, est une loi de l'Eglise, non une loi du Créateur, telle que *Tu ne tueras pas, Tu ne voleras pas,* etc. Evidemment, jeûner n'a rien d'attrayant puisque le but est de mater la chair en révolte contre l'esprit, et de faire du purgatoire sur la terre.

Mais l'Eglise, qui est une mère, ne veut pas tuer ses enfants. Elle entend dompter les corps, non les ruiner; elle impose la mortification, non la peine de mort par la tuberculose; bref, elle admet des raisons de dispense, dont nous n'abuserons pas, j'espère, comme ces tièdes qui ne s'aperçoivent pas que le carême existe.

D'abord, jeûner, c'est ne faire qu'*un seul vrai repas.* Le matin et le soir, *collation* maigre, où la pesée en onces n'est qu'une indication, pas une règle fixe, vu que les individus n'ont pas tous les mêmes dimensions d'estomac. Chacun diminuera donc sa ration du quart ou de la moitié, en tenant compte de ses besognes. Un *demi-repas* est permis par l'usage et les moralistes, et très acceptable pour la grande majorité des gens. Un tel jeûne, bien praticable, ne vaut-il pas mieux, dans notre pays froid, qu'un jeûne archi-sévère dont tous se dispensent?

Le liquide ne compte pas, excepté le lait, et la soupe évidemment. Le jus de fruit peut servir à désaltérer.

(L'Action Paroissiale)

A CHAMBORD

Funérailles de Mme Alphonse de Launière

Chambord. — D. N. C. —

Lundi, le 22 janvier, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Alphonse de Launière, décédée le 18 après une pénible et longue maladie soufferte avec une patience admirable. Malgré les liens si puissants qui la retenaient à la terre, (un mari et onze enfants) elle fit généreusement le sacrifice d'une vie entièrement consacrée à Dieu et à sa famille.

M. le curé William Tremblay chanta le service, assisté du R. Père Jeannot, curé de Desbiens et de M. le vicaire Martin Drouin. MM. les abbés Ludger Larouche, curé de St-Frs-de-Sales et J. Larouche, vicaire à St-Jérôme, dirent des messes aux autels latéraux.

L'église, remplie d'une foule pieuse et recueillie, disait bien en quelle estime était tenue la regrettée défunte. Les dames de Ste-Anne, bannière en tête, allèrent au devant du corps de leur compagne et l'escortèrent à l'église et au cimetière. La bannière était portée par MM. Adélard Fortin et Henri Boily, et les rubans par Mmes J.-A. Fortin, Camille Fortin, Joseph Bolduc et Jean-Marie de Launière. Le corps était porté par des neveux; MM. Paul-Emile, Joseph-Calixte, Charles-Auguste, Louis-Georges, Irénée et Marcel de Launière; les coins du poêle, par Mmes Adélard Fortin, Henri Boily, Philias Fortin et Joseph Brassard.

La regrettée disparue laisse, outre son époux, M. Alphonse de Launière, onze enfants: MM. Léonard, Chs-Ernest, Raymond-Marie, Jean-Marc, Alphonse, Mlles Blanche-Alice, Marie-Jeanne, Thérèse, Madeleine, Anne-Marie, Andréa.

Va-et-vient

M. Gaudiose Truchon, de Chicoutimi, Mme Rodolphe Blouin, de Québec, MM. Lorenzo Rossignol, de Montréal, Caliste de Launière, de Normandin, MM. et Mmes Pierre Fortin et Agenor Lapointe, de Chicoutimi, M. Philibert de Launière, jr, Mlle Marie-Berthe de Launière, de Lac-Bouchette, étaient aux funérailles de Mme. de Launière.

Mmes Aimé Boily et Cléophe Bolduc sont allées en visite chez M. et Mme J. St-Pierre, de Québec.

M. J.-C. de Launière était, vendredi et samedi, en promenade au Lac-Bouchette.

M. Oscar Tremblay et sa belle-soeur, Mlle Thérèse Villeneuve, sont allés à Dolbeau, la semaine dernière.

M. René Villeneuve est allé à Jonquière.

Mlle Reine Vézina est actuellement en visite chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Sylvio Hudon.

Mlle Thérèse Boily, de Jonquière, a passé quelques jours chez ses soeurs, Mmes Samuel Laforest et Joseph Laberge.

MM. Adélard Fortin et Gustave de Grandmaison sont allés à Roberval, par affaires, la semaine dernière.

Corrigeons-nous

HABILLEMENT

Ne dites pas:
Agrafe, pour chochet de bottine.
Bricolle, pour bretelle.
Caoutchouc pour imperméable.
Chaussette pour pantoufle.
Chausson pour pantoufle.
Ciré pour imperméable.
Claque pour caoutchouc.
Crémonee pour cache-nez.
Fale de pigeon ou gorgette pour bride de chapeau.

La Société du Parler français au Canada.

Chronique financière

Par Gaston Tremblay,
licencié en Sciences commerciales
(Du bureau Gauthier & Tremblay)

Taxe sur l'électricité

Une injustice pour le Québec

...Nous lisons dans l'"Actualité Economique":

A la suite des représentations nombreuses, venues de toute part dans Québec, concernant la nouvelle taxe de 8 p.c. sur le montant de la facture d'électricité et de gaz, une campagne s'est amorcée en vue de soumettre des représentations appropriées au gouvernement fédéral. Certaines initiatives ont été prises à cet effet. D'autres auraient suivi si... certaines influences n'étaient intervenues pour arrêter ce beau travail. Aussi convient-il que l'opinion publique soit alertée, afin qu'elle voit à ce que justice soit rendue à la province de Québec en dépit de tous les intérêts particuliers avouables ou non avouables.

Il s'agit, on se le rappelle, de l'injustice résultant du fait que la taxe de l'électricité porte sur le coût au lieu de la quantité des kilowatts consommés. "Comme il semble que Québec soit la province qui paie le plus cher son électricité, disions-dans *L'Actualité Economique* d'octobre 1939, la conclusion est évidente: pour une même consommation d'électricité, les québécois vont payer plus cher d'impôt que les consommateurs des autres provinces, notamment de l'Ontario. En somme, pour chaque kilowatt-heure dépensé, le consommateur ontarien paiera une taxe de 1/10 de cent environ alors que le consommateur québécois paiera en moyenne 2/10 et demi et dans beaucoup d'endroit jusqu'à 5/10 et même 8/10 de cent. Dans les circonstances qui ont présidé à l'établissement de cet impôt, ce n'est peut-être pas tout à fait ce qui serait indiqué."

Nous aurions pu ajouter que l'électricité dans le Québec étant en partie plus cher parce que nos producteurs sont soumis à une taxe fédérale dont est exemptée la Commission hydroélectrique de l'Ontario, le consommateur québécois va être ainsi appelé à payer taxe sur taxe; c'est parce qu'il paie déjà une taxe indirecte sur l'électricité qu'il va devoir en partie contribuer davantage au Trésor en vertu de la nouvelle taxe directe de 8 p.c. Il est déjà bien suffisant que nous soyons punis une fois pour ne pas vouloir socialiser nos industries sans qu'on nous impose de payer maintenant une surtaxe de 8 p.c. sur cet impôt discriminatoire.

On ne peut concevoir situation plus injuste à tous les points de vue. Déjà, il est inadmissible qu'une province soit mise en situation désavantageuse par rapport à d'autres provinces. Sans doute, toute taxe retombera toujours plus lourdement sur certaines parties du pays que sur d'autres, selon sa nature; cela est inévitable — les gros revenus, par exemples, sont davantage dans l'Est que dans l'Ouest; mais il faut que l'assiette de l'impôt soit telle que les mêmes catégories de contribuables soient également frappés dans toutes les provinces: ainsi les gros revenus de l'Ouest sont frappés de la même façon que ceux de l'Est. Dans le cas qui nous occupe au contraire, pour une même consommation d'électricité, le contribuable québécois va payer plus cher que le contribuable ontarien, et cela non pas parce qu'il est plus favorisé que l'ontarien mais au contraire parce qu'il est déjà plus lourdement chargé. Peut-on imaginer injustice plus criante; et personne ne niera que l'injustice soit encore accrue du fait que la présente taxe ait été instituée pour les fins spéciales de l'effort de guerre.

Le tableau suivant, établi d'après les statistiques officielles de 1937, illustre très bien la situation.

CONSOMMATION MENSUELLE DE L'ELECTRICITE POUR USAGE DOMESTIQUE EN 1937

	Consommation mensuelle moyenne (kw.-heure)	Coût moyen par mois (dollars)	Taxe totale par province, à 8 p.c. sur le coût moyen (dollars)	Ce que coûterait la taxe à chaque province, pour un rendement peu près identique, mais sur une base consommé du kilowatt (taux: 0.00157 cent par kw.) (dollars)
Ontario	97,718,776	1,478,987	118,319	153,418
Manitoba	25,250,280	260,154	20,812	39,642
Québec	21,986,370	675,877	54,070	34,519
Colombie britannique	11,242,140	315,645	25,252	17,650
Saskatchewan	3,124,110	154,345	12,348	4,905
Alberta	2,933,808	155,247	12,420	4,606
Nouvelle-Ecosse	2,617,425	127,963	10,237	4,109
Nouveau-Brunswick	1,955,388	93,193	7,455	3,070
Ile-du-Pr.-Edouard	186,345	12,681	1,014	293
	167,014,642		261,927	262,212

L'on voit que la province de Québec, tout en consommant 3 millions de kilowatts de moins que le Manitoba par mois, paierait pourtant, sur la base d'une consommation semblable à celle de 1937, presque 3 fois plus cher de taxe; de même, pour une consommation 4½ fois moins élevée que l'Ontario, elle ne paiera que 2 fois moins de taxe. Québec n'est d'ailleurs pas la seule province lésée: l'Ile-du-Prince-Edouard, qui ne consomme que 186 mille kw.-h. par mois, paierait mensuellement mille dollars d'impôt alors que le Nouveau-Brunswick, avec une consommation mensuelle plus de dix fois supérieure, ne paierait que 7 mille dollars. Et ainsi de suite. On notera mieux les contrastes en examinant la quatrième colonne de notre tableau, où l'on voit ce que devrait payer chacune des provinces pour que l'impôt soit justement réparti au lieu et place de ce qu'elle paierait sous le régime actuel: l'Ontario verrait augmenter sa part de 30 p.c.; le Manitoba, de 90 p.c.; toutes les autres provinces verraient diminuer la leur (Québec, de 36 p.c.; Colombie britannique, de 30 p.c.; Saskatchewan et Alberta, de 61 p.c.; Nouvelle-Ecosse, de 60 p.c.; Nouveau-Brunswick, de 59 p.c.; Ile-du-Prince-Edouard, de 71 p. c.). En gros, il saute aux yeux toutefois que la province la plus lésée, c'est la province de Québec parce que la plus populeuse. Pour nous, il s'agit d'une taxe discriminatoire de quelque 20 mille dollars par mois, soit, pour l'année, de bien au delà de 200 mille dollars. C'est un chiffre d'importance, donc une injustice qui exige correction immédiate.

Dans nos commentaires d'octobre, nous suggérions de remédier à la situation en remplaçant cet impôt sur le montant de la facture par une taxe spéciale de tant le kilowatt consommé. C'est d'ailleurs dans ce sens que portèrent les réclamations auxquelles sont venues s'opposer les influences dont nous avons déjà parlé. Sous quels prétextes? Oh! plutôt indéterminés. Sauf un, bien caractérisé celui-là: la taxe sur le kilowatt consommé va frapper davantage les gros consommateurs. En effet, si nous prenons les taux actuels de la *Montreal Light Heat & Power* à Montéral, la présente taxe ramenée à tant par kilowatt serait, par mois, de 0.44 cent pour chacun des 12 premiers kilowatts, de 0.224 cent pour chacun des 58 kilowatts suivants, de 0.16 cent pour chacun des 130 autres et 0.08 cent chacun pour l'excédent. Si dont pour obtenir le même rendement en impôt, il fallait, par exemple, un taux uniforme de 2/10 de cent le kilowatt, les 70 premiers kilowatts paieraient 14 cents de taxe au lieu de 18 et les 200 suivants 40 cents au lieu de 26.

A vrai dire, ne serait-ce pas là tout simplement justice? Si la taxe sur l'électricité tombe bien, selon l'esprit du discours du budget lui-même, dans la catégorie des impôts somptuaires, comment peut-on considérer juste que le petit consommateur paie un taux plus élevé que le gros? Le taux décroissant avec la consommation, s'il peut être justifiable quand il s'agit de la production et de la vente même de l'électricité pour des raisons techniques dont nous ne voulons pas discuter la valeur pour le moment, ne l'est certes pas pour les mêmes raisons quand vient la question d'un impôt sur la consommation d'électricité, considérée comme consommation de luxe.

"ACCIDENT"

—Comment, Coco, tu t'es baigné malgré ma défense?...

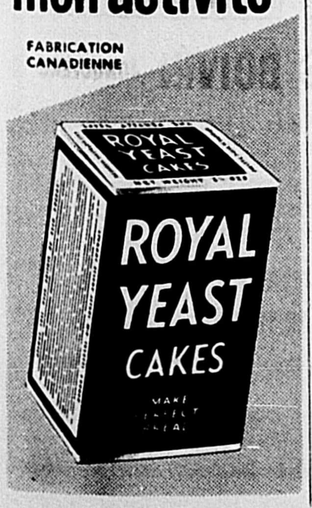
—Non, papa, je suis tombé dans la rivière!

—Avec ton costume neuf?...

—Oh! non... j'ai eu le temps de le retirer!

"Enveloppé hermétiquement, je conserve ma pureté et mon activité"

FABRICATION CANADIENNE



Les affaires

Commerce — Industrie Finance

Prochain emprunt de la Province de Québec

La Province de Québec lancera prochainement un emprunt de $25,000,000. Le nouveau trésorier de la Province, M. Mattewson, a déclare tout récemment qu'il avait de nombreux comptes à solder et les créanciers du gouvernement devront consentir un rabais sur le montant de leurs créances. C'est là la raison de cet emprunt qui comprendra une émission d'obligations à longue échéance, finance qui a pour effet d'augmenter le taux de l'intérêt d'un emprunt de ce genre.

La Bourse

Le ton est des plus hésitants sur la bourse et les spéculateurs procèdent avec grande prudence. Les financiers en général redoutent le mois de mars craignant un ralentissement marqué dans les affaires en général, de même qu'une augmentation dans les impôts, une activité plus marquée dans la guerre actuelle, et une disparition du placement chez les particuliers.

Nos grandes industries en 1939

La lecture des bilans de nos grandes industries canadiennes pour la période se terminant le 31 décembre 1939, laisse voir en général une augmentation du volume des affaires et du profit net comparativement à l'année 1938. Il en est de même pour nos grandes banques à charte.

Les dettes s'accumulent

Si nous considérons un moment la vague d'emprunts par tous le pays, emprunts dont le principal but n'est pas l'édification d'oeuvres humanitaires ou sociales, nous en arrivons à nous demander comment la jeunesse actuelle pourra résoudre un tel problème dans l'avenir. Il lui faudra ou surtaxer, ou répudier les dettes. Si la seconde solution est un jeu excessivement dangereux pour l'économie d'un pays, la première est, de même, grandement dangereuse pour la simple raison qu'un jeune pays surtaxé est comme un grand vaisseau sans voile sur la mer. L'augmentation des taxes empêche les capitaux de circuler et tue l'initiative de l'homme d'affaires qui ne trouvera plus, dans l'industrie ou la maison d'affaires qu'il dirige ou veut édifier, la juste rémunération qui est le but qu'il vise. L'initiative privée, mortellement frappée, il s'en suivra nécessairement une augmentation du chômage et l'augmentation du chômage amènera un surcroit de dépenses pour l'Etat que les dettes grèveront déjà de toutes parts.

Seuls les grands capitalistes, créanciers de l'Etat, resteront debout.

Les Etats conscriproint alors les capitaux par des étatisations forcées, ou encore ce sera le renversement du régime capitaliste. D'une façon ou de l'autre l'on se dirige à grands pas vers le socialisme d'Etat.

G. T.

L'état des affaires dans le Québec

Québec. — Le volume du commerce de la Noël accuse une forte augmentation sur l'an dernier. En général, le commerce de détail et de gros, malgré un certain ralentissement du gros, l'emporte nettement sur l'an dernier, avec des rentrées passables ou bonnes. Aux Fêtes, les stations d'hiver étaient complètement remplies. Les opérations forestières ont progressé de façon favorable: la coupe tire à sa fin et le transport est commencé. La demande de bois à construire et de bois à pâte reste bonne et le bois sec se fait rare. Les prix ont été stables. La production de papier-journal en décembre a fléchi un peu par rapport au mois précédent, mais elle l'emporte encore beaucoup sur décembre 1938. L'industrie manufacturière reste animée; le textile et le meuble, notamment, sont très actifs et produisent à plein rendement ou presque, sans compter un fort volume de commandes à remplir. Les fabriques de chaussures travaillent aux commandes du printemps. La production des aciers lourds atteint un volume passable. La production d'or en novembre a été de 75,387 onces ($2,638,545 E.-U.), contre 77,464 onces ($2,711,240 E.-U.) en 1938. Les produits de la ferme restent en bonne demande et, sauf pour la volaille, les prix sont généralement plus hauts qu'il y a un an.

Encouragez nos annonceurs.

A. Gauthier B.A., L.S.C. — G. Tremblay B.A., L.S.C.
GAUTHIER & TREMBLAY
Tél. 185
249, RUE RACINE, CHICOUTIMI
(ÉDIFICE DUBUC)
Vérification
Organisation et tenue des livres.
Secrétariats
Renseignements financiers.
Spécialistes pour les rapports d'impôts sur le revenu.
Syndics. Liquidateurs — de Faillites — Obligations
achetées, vendues, cotées

L'actif de la Crown Life hausse de 12 p. c. à $38,588,099

Déclarant que le déclenchement des hostilités en Europe n'avait pas affecté, jusqu'à date, les affaires de la Crown Life Insurance Company, l'honorable G. Howard Ferguson, président, a annoncé, lors de la 39ième assemblée annuelle de la société, qui eut lieu à Toronto, cette semaine, que les assurances en force de la Crown Life avaient augmenté de $16,554,308 à $219,883,976, soit une hausse d'environ 8 pour cent. Les nouvelles polices émises durant l'année s'élèvent à $34,757,262, soit le montant le plus élevé pour une annnée.

L'actif a fait un gain d'environ 12 pour cent et se chiffre à $38,588,099, le plus haut sommet dans l'histoire de la société. La plus grande partie de cette augmentation est représentée en obligations gouvernementales et municipales. Il y a aussi augmentation de valeurs de services publics et d'obligations industrielles et de première hypothèque sur des immeubles avec une légère augmentation d'actions privilégiées et ordinaires.

Le taux d'intérêt moyen gagné sur les placements est de 4.86%. "A cause de la situation actuelle du marché, ce taux montre, de toute évidence, l'efficacité de notre département des placements," a dit M. Ferguson.

Les hypothèques se totalisent à $10,489,594, ce qui représente un peu plus de 27 pour cent de l'actif. Les paiements aux assurés et aux bénéficiaires se totalisent à $3,146,439 tandis que la réserve a augmenté de plus de 12 pour cent à $34,199,015.

Les revenus bruts en argent se sont totalisés à $9,434,407 comparativement à $8,422,809 en 1938. Le surplus sur les opérations de l'année a été de $653,882. Après les dividendes, un montant de $93,294 a été porté au fonds de surplus qui s'élève maintenant à $1,726,402.

M. H.-R. Stephenson, gérant général, a annoncé la nomination de quatre nouveaux officiers: M. Peter MacDonald, secrétaire intérimaire; M. J.-D. Jamieson, gérant du département des hypothèques; M. W.-D. Stewart, trésorier adjoint; et M. A.-F. Williams, surintendant des agences.

Le conseil d'administration, qui a été réélu, se compose de:

L'hon. G.-H. Ferguson, P.C., K.C., LL.D.; C.-W. Somers, Toronto; H.-D. Burns, Toronto; H.-R. Stephenson, Toronto; F. Erichsen Brown, K.C., Toronto; capitaine W.-M. Crawford, Vancouver; G.-A. Morson, Havanna; W.-R. Morson, Toronto; Son Honneur l'hon. E.-L. Patenaude, P.C., K.C., LL.D., Québec; G.-O. Somers, Pasadena; G.-E. Spragge, Toronto; W.-F. Watkins, Toronto et N.-F. Wison, Ottawa.

Les profits de Building products, Ltd atteignent leur plus haut point

Le volume de ventes ainsi que les profits de Building Products Limited pour l'année terminée le 31 décembre 1939 ont atteint leur plus haut point. Les profits nets de l'année se chiffrent à $487,597.09 ou $1.01 la part, à comparer à $373,993.66 ou $0.77 la part en 1938, déduction faite en 1938 d'un montant de $41,836.24 représentant des dépenses qui ne se renouvèleront pas relativement à une réorganisation capitale et une perte par inondation à Portneuf. Des dividendes se totalisant à $386,707.20 ou au taux de $0.80 l'action furent payés en 1939, à comparer à $314,199.60 ou au taux de $0.65 l'action en 1938.

La forte position financière de la compagnie fut maintenue en 1939, le fonds de roulement augmentant de $1,936,756.86 en 1938 à $1,966,804.25. La réserve pour dépréciation de l'actif immobilier fut augmentée de $941,708.86 au 31 décembre 1938 à $991,194.78 au 31 décembre 1939. Le compte de surplus au 31 décembre 1939 accusait une augmentation de $100,889.89 et se totalisait à $1,024,847.68, à comparer à $923,957.79 au 31 décembre 1938.

Dans le rapport annuel des actionnaires, le président de la compagnie, Monsieur W. R. McNeil, déclare que "La vente des produits de votre compagnie pour fins de guerre a été, jusqu'ici, peu importante et quoique les ventes de cette catégorie n'atteindront probablement pas en aucun temps des proportions considérables, l'on s'attend à ce que des quantités accroissantes soient requises au fur et à mesure que la guerre se poursuivra.

"L'on s'attend en général qu'il y aura un volume considérable de constructions résidentielles à bas prix durant l'année courante en vertu de la loi fédérale du logement quand bien même les dispositions de cette loi aient été récemment réduites pour ne s'appliquer désormais qu'aux emprunts n'excédant pas $4,000. Tout indique également que l'on continuera à se prévaloir du plan d'améliorations aux habitations sur une échelle importante. Dans ces domaines de nouvelles constructions et de réparations de propriétés, les produits de cette compagnie occupent une place bien définie et nous anticipons alors que nous devrions avoir une autre année d'opérations satisfaisantes en 1940."

Jeux d'esprit

On a souvent cherché les mots de la langue française contenant les cinq voyelles. On trouve des exemples de cette particularité, surtout dans les mots scientifiques, et le *Vernot* de 1938 en cita quelques-uns.

Voici, bien plus simplement, des *mots courants* usuels qui renferment les cinq voyelles. C'est une véritable curiosité; elle vous est présentée en vers: à vous de trouver ces mots:

1o *Mets analogue à la saucisse*
Et qu'il convient de manger chaud
2o *Sauce propice à l'artichaut*
Pourvu qu'avant on le farcisse.
3o *Petit poisson qui, certes, vaut*
De l'écaillère l'exercice.
4o *Fin bonbon pour lequel il faut*
Qu'au feu le sucre se durcisse.

Propagez le journal régional



Prix de gros à Montréal

Séance du 26 janvier 1940

Graine d'oulue à engrais:

Son	$26.25
Gru rouge	27.25
Gru blanc extra	29.25

(Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant).

Foin presse:

Extra No 1	$12.50
No 2	12.00
No 3	10.50

(Par tonne f. o. b. Montréal)

Patates:

Nouvelles du Québec No 1 en sacs de 75 lbs	$1.15	$1.20
Nouvelles du Québec No 2 en sacs de 75 lbs	$0.90	$1.10
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 75 lbs	$1.30	$1.35
Ile du P.-E. No 1 en sacs de 75 lbs	$1.30	$1.40

Oeufs:

Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants en cartons, 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac.

A-gros	0.26½
A-medium	0.24½
A-poulettes	0.23½
B	0.23½
C	0.23

Les oeufs de la catégorie A-1 côtent quatre ou cinq sous de prime sur les A.

Beurre:

No 1 Québec pasteurisé et frais	27½
No 2 Québec pasteurisé	26¾

Fromage:

Ontario blanc	0.18⅝
Ontario Coloré	0.18⅝

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B.

Poulets de choix	0.25
Poulets gelés nourris au lait	0.28
Volaille de choix	0.21
Oies	0.21
Dindons	0.25
Cannetons du lac Brome	0.27

Lard en baril, 8½c la livre; en boîte de 1 livre, 9c.; en chaudière de 20 livres, 9½c.; en chaudière de 60 livres, 9c.

Bacon cote no 1, 25c.; no 2, 20c., tranché sans couenne, no 1, 26c.; avec couenne 23c.; no 2, 22c

Jambon, no 1, 25 c.; no 2, 22c.; no 1, de choix, 26c.; Pique-nique no 1, 17c.; ordinaire, 15½c.

Porc, épaules, 14½c.; longe, 19c.; pattes, 18c.; cochons entiers, 13½c.; truies entières, 11c.

Viandes abattues, prix par 100 livres aux détaillants:

Boeuf:		
Quartier derrière	10.00	15.00
Quartier devant	6.00	11.50
Bonne qualité	9.00	13.00
Moyenne qualité	8.50	11.50
Agneau de printemps	18.50	19.00
Veau de choix	15.00	16.00

À TADOUSSAC

Tadoussac, (D.N.C.) —

Mariage

Le mariage de M. Thomas-Louis Boulianne et de Mlle Rita Gagné fut béni le 18 janvier.

Baptême

—Joseph-Paul-Corad, enfant de M. et de Mme Armand Gagné.

Décès

M. David Duchêne est décédé le 17 janvier à l'âge de 55 ans et demi, après une longue maladie.

Porteurs: MM. Zéphirin Lapointe et Paul Lapointe, neveux du défunt, Walter Duchêne et Armand Gagné, ses cousins. Portait la croix: M. Philippe Lapointe, neveu. Il laisse ses soeurs: Mme Davis Lapointe, Mme Joseph-Edgard Lapointe et Mme Aimé Lapointe.

Nos sympathies aux familles Lapointe et Duchêne.

Elections municipales

M. Onésime Cantin a été élu conseiller en remplacement de M. Jimmy Simard avec une majorité de 5 voix; M. Joseph Gauthier, en remplacement de M. Henri-Paul Boulianne, avec une majorité de 7 voix; M. Georges Tremblay, en remplacement de M. Euclide Lapointe, avec une majorité de 14 voix.

Le conseil se compose à présent comme suit:

M. Tancrède Boulianne, maire; MM. Onésime Boutin, Victor Gauthier, Antoine Caron, Joseph Gauthier et Georges Tremblay, conseillers; M. François Lapointe est secrétaire.

Malades

M. Onésime Dallaire (fils), est gravement malade.

Mme Armand Gagné, est gravement malade.

Tremblement de terre.

La paroisse a été secouée pendant au moins 2 minutes par un petit remblement de terre, ces jours derniers.

Statistiques

Il y a eu en 1939: 43 baptêmes, 6 mariages et 18 sépultures.

Naissance

—Marie-Françoise, enfant de M. et de Mme Walter Duchêne.

Ouvoir

Un cercle de jeune filles est établi à Tadoussac. Cette association a pour but de faire des travaux de lingerie pour les Soeurs Missionnaires d'Afrique. Ce groupement se compose de 17 membres. La présidente est Mlle Marie-Anne Marquis; la vice-présidente: Mlle Crecence Morin; la secrétaire, Mlle Blandine Gingras.

Plusieurs soirées de cartes ont été données déjà par les jeunes filles de la société des Missions d'Afrique.

Marguillier

M. David Lapointe a été élu marguillier en remplacement de M. Adélard Bouchard, sortant de charge.

Chez les Fermières

Les Fermières de Tadoussac ont eu leurs élections ces jours derniers.

Présidente: Mme Louis Jean; vice-présidente: Mme René Gingras; secrétaire: Mlle Blandine Gingras; bibliothécaire: Mme J.-Edgard Lapointe; conseillères: Mmes Thomas Morin, P. Martin et Thomas Hovington.

Navigation

Le bateau *Sable* a passé 3 jours dans notre port par suite d'une forte tempête.

REFUSEZ LES IMITATIONS!



Avant d'acheter soyez certains que c'est du véritable "BOVRIL" et voyez à ce que le nom sur l'étiquette soit correctement épelé tel que:— 39-44F

B-O-V-R-I-L

VÉRITABLE BOVRIL EST DÉLICIEUX

Tactique politique

Avant de se décider à entrer dans "la politique", Lloyd George avait fait un stage assez prolongé chez un avocat réputé de Londres.

Celui qui devait être plus tard "l'astucieux" Gallois aimait à multiplier les professions de foi, les discours. Toutefois il développait ses idées avec une rapidité excessive.

—Vous parlez trop vite, lui dit, un jour, l'avocat dont il était le secrétaire. La moitié des gens qui vous écoutent ne vous comprend pas.

—Je le sais bien répliqua Lloyd George, mais je compte précisément sur la moitié qui ne me comprend pas pour m'envoyer siéger à la Chambre des Communes.

L'origine du mot "silhouette"

Louis XV avait chargé un gentilhomme Etienne de Silhouette d'équilibrer un budget passablement obéré.

De Silhouette, médiocre financier, entreprit une série de réformes anodines et parfois ridicules, dont le public fit des gorges chaudes.

Les artistes multiplièrent les caricature de ce gentilhomme. Tout le monde avait dans sa poche un de ces dessins qu'on appelait "une silhouette".

Le mot nous est resté.

Progrès de la Crown Life Insurance



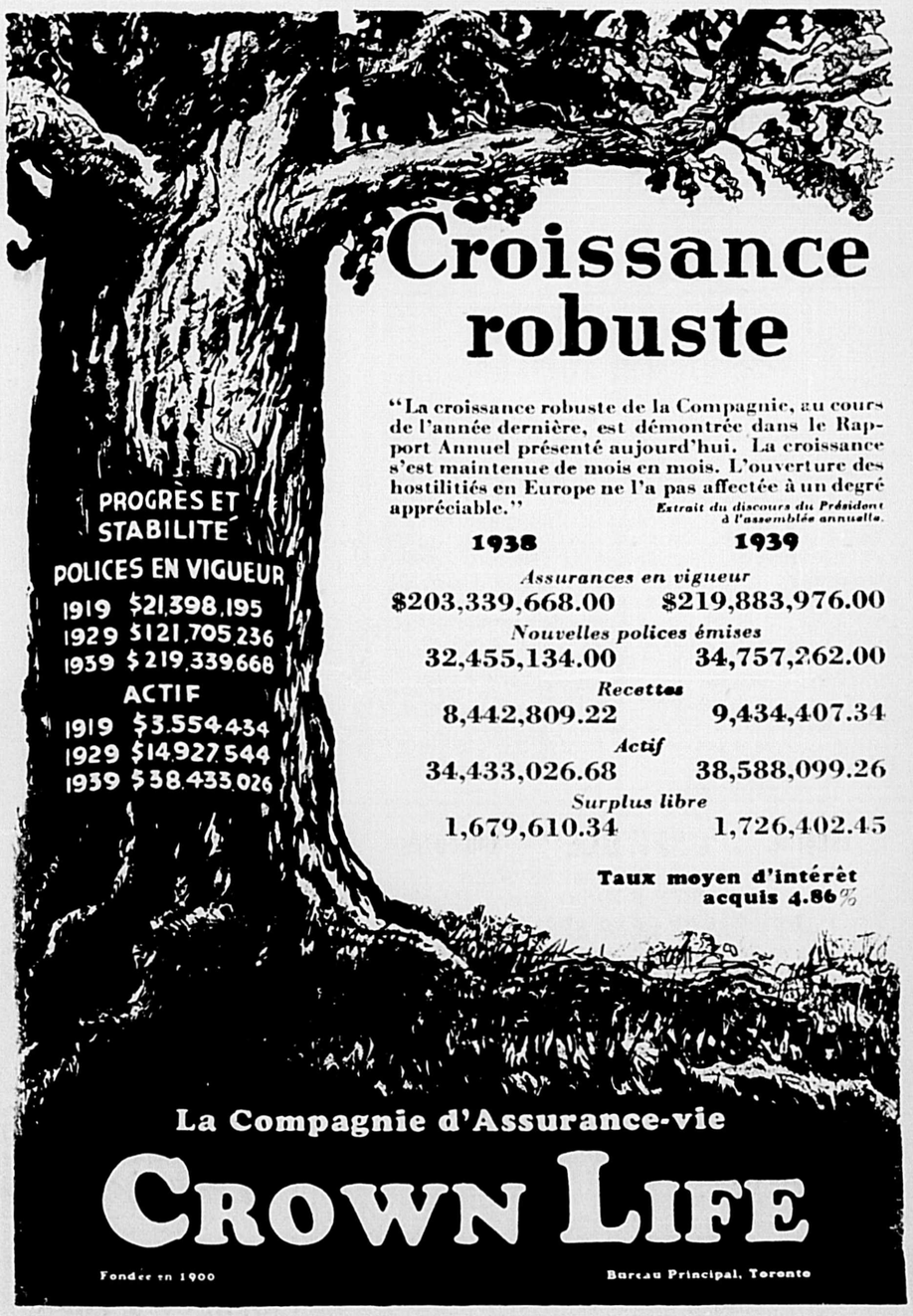
L'HON. G.-H. FERGUSON



H.-R. STEPHENSON

qui a présidé, récemment, à Toronto, l'assemblée annuelle de la Crown Life Insurance Company. Dans son discours, il a souligné les progrès importants faits par cette société au cours de l'année dernière.

gérant général de la Crown Life Insurance Company, qui, dans son rapport annuel, a annoncé que les nouvelles polices émises et les revenus en argent avaient été les plus élevés dans l'histoire de la Crown Life.



Croissance robuste

"La croissance robuste de la Compagnie, au cours de l'année dernière, est démontrée dans le Rapport Annuel présenté aujourd'hui. La croissance s'est maintenue de mois en mois. L'ouverture des hostilitiés en Europe ne l'a pas affectée à un degré appréciable." *Extrait du discours du Président à l'assemblée annuelle.*

	1938	1939
Assurances en vigueur	$203,339,668.00	$219,883,976.00
Nouvelles polices émises	32,455,134.00	34,757,262.00
Recettes	8,442,809.22	9,434,407.34
Actif	34,433,026.68	38,588,099.26
Surplus libre	1,679,610.34	1,726,402.45

Taux moyen d'intérêt acquis 4.86%

La Compagnie d'Assurance-vie

CROWN LIFE

Fondée en 1900 — Bureau Principal, Toronto

GUSTAVE CLAVEAU, agent de district,
12, rue Ste-Famille,
Chicoutimi

ED. HUDON, agent-général
Village d'Hébertville,
Co. Lac-St-Jean.

Magnifique succès de la Coopérative Agricole

La Coopérative Agricole de Chicoutimi enregistre un surplus de plus de $3,300 qu'elle distribue en ristourne, pour ses 10 premiers mois d'opération. — M. Ursin Gobeil réélu président.

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi a tenu son assemblée générale annuelle samedi matin à Chicoutimi, M. Ursin Gobeil, président de la société, dirigeait les délibérations, assisté de M. l'agronome Rochefort, aviseur technique et de M. Alf. Tremblay, sec.-gérant. Environ 300 cultivateurs de Chicoutimi et des environs assistaient à la réunion qui fut des plus intéressantes. On remarquait particulièrement M. l'abbé Art. Fortier, aumônier diocésain de l'U.C.C., MM. Emile Simard, de Ste-Anne, Léon Petit, de Ste-Anne, Maurice Tremblay et Edgar Claveau, de Chicoutimi, directeurs de la Coopérative; M. Philadelphe Ferland, de Normandin, directeur de la Coopérative Fédérée; M. Emile Simard, B.S.A., de Québec, inspecteur des coopératives agricoles; M. F.-X. Boudreault, professeur à l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, M. Alex. Rioux, agronome régionale, M. Ant. Riverin, préfet du comté, M. Pelletier, agronome de Normandin, M. Marcoux, propagandiste fédéral en industrie animale, M. l'abbé Jos. Racine, curé de St-Honoré a passé toute la journée avec les cultivateurs.

Dans son discours de bienvenue, le président M. Gobeil a tenu à reporter en majeure partie sur les membres le succès considérable obtenu par la coopérative au cours de cette première année.

En effet, en 10 mois seulement d'opérations, la coopérative a *obtenu* un surplus d'environ $3,300., ce qui, d'après les renseignements que nous avons, est un succès sans précédent pour la première année. Une ristourne de 5%, basée sur le chiffre d'affaires de chacun avec la coopérative, sera accordée pour cette année. On ne tient pas compte, dans cette ristourne, du montant qui peut revenir de la Coopérative Fédérée sous forme de ristourne également, l'assemblée générale n'ayant pas encore eu lieu.

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi compte présentement 116 membres; elle en aura bientôt 175. Cette société possède un entrepôt sur le port; c'est elle aussi qui a l'entrepôt frigorifique dont la construction a été terminée récemment et qui est l'un des plus modernes de l'Amérique du Nord.

Les cultivateurs ont passé la plus grande partie de la journée à étudier et à discuter leurs propres problèmes, et ce, avec le meilleur esprit du monde.

Dans l'après-midi, alors que la réunion était présidée par le préfet du comté, M. Ant. Riverin, l'assemblée a élu le bureau de direction que voici:

M. Ursin Gobeil, de Chicoutimi, président; vice-président: M. Maurice Tremblay, de Chicoutimi, MM. Emile Simard, maire de Ste-Anne, Paul Gauthier, du Lac-Clair, et Edgar Claveau, de Chicoutimi, directeurs. Le vérificateur est M. Reynald Ferron, inspecteur-en-chef des coopératives. Le député à la Coopérative Fédérée est M. Maurice Tremblay. L'aviseur technique est M. l'agronome Hidola Rochefort.

Parmi les quelques brefs discours qui ont été prononcés dans l'après-midi, on remarque ceux de l'agronome régional, M. Alex Rioux, qui a offert ses plus chaleureuses félicitations et qui a traité particulièrement de l'élevage du porc. M. le notaire Chs-Eusèbe Boivin, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, a tenu à assurer les cultivateurs de l'entier appui de la Chambre de Commerce. Il a émit le voeu que les représentants de la classe agricole soient plus nombreux à la Chambre de Commerce.

M. l'abbé Art. Fortier, qui avait eu l'occasion de donner d'excellents conseils au cours de la journée à diverses reprises, a tenu cependant à remercier le président de la Chambre de Commerce et à signaler que cette association avait accordé un bel appui à la classe agricole et qu'en particulier, elle avait demandé fortement un entrepôt frigorifique et un Ecole d'agriculture.

M. Emile Simard, B.S.A., de Québec, inspecteur des coopératives agricoles, a adressé ses félicitations et suggestions pratiques pour l'année qui commence.

L'assemblée s'est terminée par un vote de confiance et de reconnaissance a M. l'agronome Rochefort, aviseur technique, qui a remercié les agriculteurs de cette délicatesse et qui a signalé quelques-unes des principales activités au programme de 1940.



À la Société d'Agriculture

Les directeurs. — On demande un aumônier.

La Société d'Agriculture de Chicoutimi est maintenant dirigée par le bureau que voici:

M. Ern. Maltais, de Chicoutimi, président; M. Ulysse Boulianne, maire de la paroisse de Jonquière, vice-président. Les directeurs sont: MM. Ant. Riverin, Anthime Tremblay et Phil Desbiens, pour Chicoutimi; MM. Néré Simard et Dydime Bouchard, pour Bagotville; MM. Albany Dallaire et Jules Gauthier, N.P., pour Jonquière; M. Alf. Tremblay, pour Ste-Anne; M. Lorenzo Gauthier, pour St-Honoré; M. Paul Gauthier, pour St-David-de-Falardeau; M. Jos. Boily, pour St-Charles; M. Abel Tremblay, pour St-Ambroise. Le secrétaire est M. Simon Maltais, de Chicoutimi, et l'aviseur technique, M. l'agronome H. Rochefort.

Pour la première fois, dans l'histoire de la Société d'Agriculture de Chicoutimi, l'aumônier diocésain de l'U.C.C. assistait à l'assemblée générale annuelle. M. l'abbé Art. Fortier a parlé des relations qui doivent exister entre l'U.C.C. et la Société d'Agriculture et de l'entente qui a été faite précisément entre ces deux associations, principalement en ce qui concerne le journal "LA TERRE DE CHEZ NOUS". M. l'abbé Fortier a eu aussi des paroles de félicitations et d'encouragement.

Les directeurs de la Société d'Agriculture, voulant faire un pas de plus ont décidé de demander à Mgr l'Evêque de Chicoutimi, que M. l'abbé Fortier soit nommé aumônier de la Société d'Agriculture.

La Chambre de Commerce de Baie des Ha! Ha!

La Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha! après quelques mois d'inactivité, s'est remise au travail. Les dirigeants suivants ont été élus:

Président: M. R.-A. Foster, Port-Alfred; 1er vice-prés.: M. Jos.-C. Lévesque, Bagotville; 2e vice-prés.: M. Edmond Savard, Grande-Baie; directeurs: MM. Armand Roberge, Bagotville, J.-N. Claveau, Bagotville, H.-A.F. Gregory, Port-Alfred, Philippe Grenier, Port-Alfred, Edmond Grenon, Grande-Baie, P.-Omer Gagnon, Grande-Baie.

A une séance du bureau de direction, M. Nérée Levesque a été choisi comme secrétaire.

Feu Dorilla April

Ancien échevin de Chicoutimi.

Les funérailles de M. Dorilla April, de Port-Alfred, ont eu lieu hier matin, à 9 h., à Port-Alfred. M. April était un ancien échevin de Chicoutimi. Un libéra a été chanté à la Cathédrale hier matin à 10 h. 45.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Tél. 298

RADIOS: ÉLECTRICITÉ:

Installations et réparations générales.

EXPERTS

A VOTRE DISPOSITION

GILBERT & FRÈRE

— ENRG. —

149, rue Racine — CHICOUTIMI

LA SANTÉ PUBLIQUE

Activités du personnel de l'Unité Sanitaire de Chicoutimi pour l'année 1939

L'unité sanitaire par son personnel s'occupe d'enseigner l'hygiène, la science de la santé.

Le temps n'est pas encore très éloigné où tout le monde ou presque même parmi la profession médicale, n'était pas loin de croire que l'hygiène est inutile. En effet, qui n'a pas entendu, ne croit plus au dicton: "Ce pauvre lui, il était si malade qu'il a fallu appeler le médecin".

C'est là la plus mauvaise méthode de se traiter, à ce moment il est parfois trop tard, et le médecin le plus savant, fut-il chirurgien expert ou spécialiste émérite, y perd souvent son latin et son patient.

L'hygiéniste désire après l'époque où tous et chacun considèreront comme marqué à la honte celui ou celle qui a grandi avec un défaut physique ou mental qui aurait pu être prévenu ou corrigé. Dans ce temps idéal, encore très loin, le devoir du médecin sera clairement établi. Son occupation sera de tenir ses clients en bonne santé par des examens périodiques et des conseils appropriés.

En ce jour béni, le médecin-hygiéniste devenu inutile disparaitra. D'ici là il faudra encore pendant plusieurs générations enseigner l'hygiène et la médecine préventive aux médecins, aux infirmières et au public.

Les principes d'hygiène connus, ses règles mises en pratique dès avant la naissance et continués après, permettront de naitre en bonne santé et de conserver cette santé, bien le plus précieux que nous possédions sur terre.

C'est ce double but que l'Unité sanitaire par son personnel et ses moyens modestes essaie d'atteindre.

Notre travail étant organisé en fonction de cet idéal, nous nous efforçons par toutes sortes de moyens d'enseigner à la population les règles de l'hygiène les plus utiles pour la conservation de la santé.

Notre travail de propagande et d'éducation générale proprement dite, se résume en 314 entretiens sur différents sujets d'hygiène auxquels ont assisté 10,000 personnes. 13 de ces entretiens ont été accompagnés de projections lumineuses. 16,946 projections lu sèei ta aux pcapi imprimés ont été distribués. Maladies contagieuses, diphtérie, scarlatine, rougeole, etc., tuberculose, nutrition etc. Les infirmières complétant le travail de propagande ont visité 4,518 familles au cours de l'année. Enfin dans le but de régler certaines plaintes ou causes de nuisance, les officiers du personnel ont eu 1,005 entrevues avec les personnes intéressées et les représentants de l'autorité civile compétente.

MALADIES CONTAGIEUSES

La déclaration de 1,059 cas de maladies contagieuses a nécessité 206 enquêtes épidémiologiques qui nous ont fait dépister 178 autres cas de maladies contagieuses non déclarées. Au cours de ces enquêtes, 151 maisons ont été affichées, 262 ont été visitées, et 673 contacts ou suspects ont été examinés, dont 227 ont été exclus des écoles à cause des dangers de contagion.

Toujours en rapport avec les maladies contagieuses, l'Unité sanitaire a distribué aux médecins, pour le bénéfice de la population, 8,637,000 unités de sérum antidiphtérique (ce qui représente un montant d'environ $4,534.00). 46,600 unités de sérum contre le tétanos, 188,000 unités de sérum contre la scarlatine, 2,170 pointes de vaccin contre la variole, 100 centimètres cubes de vaccin contre la fièvre typhoïde, 432 ampoules de nitrate d'argent (destiné à être introduit dans les yeux des nouveaux-nés pour leur éviter l'ophtalmie et parfois de devenir aveugles) et 170 CC de sérum contre la méningite.

Nous avons vacciné 18 personnes contre la typhoïde et immunisé 2,974 enfants contre la diphtérie et injecté préventivement 134 contacts à la diphtérie.

TUBERCULOSE

La lutte anti-tuberculeuse, à la demande du comité provincial de défense, ayant été intensifiée dans toute la province, nos activités de ce côté ont été organisées d'une façon méthodique et continuelle. La tuberculose je l'ai déjà dit ici même, est presque à l'état épidémique dans le comté de Chicoutimi. C'est donc un problème qu'il faut essayer de résoudre. Dans ce but, avec la collaboration du clinicien en tuberculose nous traivaillons à établir par un fichier, l'étendue du mal qui est grand.

65 journées cliniques ont été tenues au cours de l'année. Ce travail nous a permis de dépister 140 cas nouveaux de tuberculose, et 268 cas anciens sont revenus aux cliniques pour apprendre si leur état s'améliore ou s'aggrave.

Autant que nous avons pu, nous nous sommes tenus en contact avec 408 cas de tuberculose et les infirmières ont fait en rapport avec cette maladie 476 visites à domicile.

Le public en général a bien répondu à l'appel du comité de défense et au nôtre, puisque 2,228 personnes ont été examinées aux cliniques contre 1,569 en 1938, soit une augmentation de 42%.

L'éveil est commencé, et la population semble faire sa part pour aider dans la lutte à cette terrible maladie.

Peut-on dire cependant que tous et chacun collaborent comme ils le devraient? Malheureusement non. En effet 2 commissions scolaires seulement sur une trentaine ont fait examiner leurs institutrices. Nous espérons que ce bon exemple sera suivi et qu'en 1940 60% au moins, pourquoi pas 100% de nos commissions scolaires, prendront ce moyen de protéger leurs enfants contre le danger possible de contagion tuberculeuse.

HYGIENE MATERNELLE

L'hygiène maternelle enseigne à la femme, future mère, les moyens de donner naissance à des enfants en bonne santé.

Dans ce but nous envoyons à celles qui en font la demande une série de lettres qui contiennent une foule de conseils pratiques. Ces lettres expliquent aux futures mamans qu'elles doivent s'abstenir de tout travail dur ou trop prolongé durant au moins une période de temps raisonnable avant et après la naissance de l'enfant. Ces lettres contiennent également des conseils sur l'alimentation et sur la nécessité d'essayer l'alimentation maternelle, chose possibe dans a majorité des cas.

L'hygiène maternelle sauve des enfants et en empêchent un grand nombre de devenir orphelins.

Dans ce domaine les infirmières ont fait 372 visites pré-natales et 615 post-natales, et donné 5 conférences.

HYGIENE INFANTILE

Dans notre société moderne, où partout l'on voit diminuer dans une proportion alarmante la natalité, le problème infantile prend de l'ampleur de jour en jour, et sa répercussion nécessaire sur tous les problèmes de la vie courante, problèmes économiques et sociaux, juridiques et autres, doit intéresser non seulement le médecin mais aussi le juriste, l'économiste, l'éducateur, le sociologue et le législateur.

Notre natalité baisse rapidement de 30.7 pour mille de population qu'elle était en 1928 dans la province, elle n'est plus que de 24.6 en 1938. Heureusement dans notre comté elle se maintient encore à 36.4 par mille en 1938.

Notre mortalité infantile a diminué également, en effet, de 161.3 par mille naissances vivantes qu'elle était en 1926, elle n'est plus que de 115.5 en 1938.

Le taux pour la province, pour la même année, étant de 83.4 pour mille, nous avons encore du chemin à parcourir.

Il faut donc aussi diriger nos efforts de ce côté, si nous voulons conserver notre vitalité en même temps que notre influence sociale, au moins par la "force du nombre".

Dans ce but, au cours de 1939, l'Unité sanitaire a tenu 241 cliniques de puériculture (consultations de nourrissons) auxquelles ont assistés 7,730 bébés. A ces cliniques nous ne traitons pas les enfants malades, (ces cas sont référés au médecin de famille), nous surveillons la croissance, l'alimentation, et le régime de vie. Cette surveillance périodique des enfants pendant leurs premières années prévient souvent des "vices de développement" qui pourraient avoir des répercussions sur toute la

(suite à la page 7)

Des élections générales le 26 mars

Les candidatures.

Au lendemain de la session fédérale, qui s'est ouverte et terminée jeudi dernier, le premier ministre du Canada, M. King, a annoncé que les élections générales auraient lieu le 26 mars.

Le Premier Ministre a déclaré à la Chambre que les circonstances très graves amenées par la guerre et l'attitude de la province de l'Ontario nécessitaient un appel au peuple.

C'est la première fois au Canada qu'une session ne dure que 2 heures. Seuls le Gouverneur Général et les membres du Cabinet savaient que la dissolution des Chambres suivrait immédiatement la convocation du parlement.

Chez les libéraux on parle de la candidature de Mtre Eudore Boivin, C.R., de Chicoutimi, de M. Osias Larouche. Chez les conservateurs, on parle de la candidature de M. Ths-Ls Villeneuve, de Bagotville, comme conservateur indépendant.

Nous avons essayé de rencontrer M. le député Dubuc, mais il n'est revenu que ce matin d'Ottawa.

Le notaire L. Levesque

M. le notaire Léonce Levesque, de Roberval, a été nommé membre du Comité consultatif de l'Association de la Petite Industrie de la province de Québec.

Garde d'honneur

Dimanche prochain, à 3 h., réunion spéciale des membres de la Garde d'Honneur au St-Sacrement. Sermon, salut solennel du T. S. Sacrement. Nous invitons les hommes qui savent chanter à bien vouloir monter à l'orgue pour le salut.

Naissance

On annonce la naissance de Marie-Hélène-Réjeanne, enfant de M. et Mme Robert Tremblay, (née Eva Boily, de Bagotville). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Trembay, grands-parents de l'enfant.

PAS RESPONSABLE

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon fils Raoul.

OSIAS BELLEY,
cultivateur,
Métabetchouan, Lac-St-Jean.

Remerciements pour sympathies

M. et Mme Emile Gauthier et leur famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils Marcel, soit par l'offrande de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

M. et Mme Ludger Tremblay, de Ste-Anne remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils, Lévis, soit par l'offrande de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance à la cérémonie religieuse ou autrement.

Mme Joseph Tremblay et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Joseph Tremblay, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

AVIS

DEMANDE A LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC DE LA PART DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY.

AVIS est donné que la Compagnie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'une loi amendant sa charte aux fins d'étendre le délai pour la continuation et la terminaison des travaux de la Compagnie.

Arvida, le 12 janvier 1940.

Les Procureurs de la Requérante,
GEOFFRION & PRUD'HOMME

AVIS AUX LIBÉRAUX

Tous les présidents et directeurs de l'Association libérale du comté de Chicoutimi sont convoqués à une assemblée très importante qui sera tenue à Chicoutimi, le 4 février prochain à l'Hôtel de ville de Chicoutimi à 2 heures P. M.

Feu Simon Tremblay

Le plus vieux citoyen de Ste-Anne.

Le plus vieux citoyen de Ste-Anne de Chicoutimi, M. Simon Tremblay, est décédé à l'âge de 93 ans et 1 mois. Il était l'époux de dame Kate Boudreault. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à 8 h., à Ste-Anne.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

A DESBIENS

Mme Chs Gosselin a été réélue présidente du cercle des Fermières de Desbiens.

x x x

Les Enfants de Marie de Desbiens ont organisé pour le 6 février une soirée de bingo et du bon vieux temps au profit de l'église. Il y aura programme musical et couronnement de la reine du Carnaval.

Feu J.-B. Tremblay

M. J.-Bte Tremblay, autrefois de Chicoutimi, est décédé au Sault-Ste-Marie, à l'âge de 87 ans. Il était le beau-père de M. Wilfrid Tremblay, "Grégoire", pro-maire de la ville de Chicoutimi.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Conférence de M. Kelly

M. J.-L. Kelly, gérant local de Price Bros., a donné une conférence au Congrès annuel de l'Industrie de la Pulpe et du Papier qui groupait environ 300 personnes du Canada et des Etats-Unis à Montréal. M. Kelly a parlé des dalles portatives qui servent pour les billots dans l'industrie forestière.

Etudiante garde-malade

Mlle Thérèse Gauthier, de St-Honoré, est partie pour l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, afin de suivre un cours de garde-malade. Mlle Gauthier est la fille de Mme Lucien Lavoie, de St-Honoré.

Feu Mme Arthur Ménard

Mme Arth. Ménard, de Chambord, est décédée à l'âge de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à Chambord.

Le Progrès offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

S. H. LE MAIRE BERGERON

Son Honneur le maire J.-E. Bergeron, de Jonquière, partira vendredi soir pour Montréal, afin de prendre part à la réunion de l'Exécutif de l'Union des Municipalités.

Feu Mme Léonce Côté

Mme Léonce Côté, née Mélina Simard, de Grande-Baie, est décédée à l'âge de 37 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 8 heures 30, à la Grande-Baie.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Reviseur des Pensions de Vieillesse

M. Alphonse Tardif, 49, rue Morin, Chicoutimi, a été nommé reviseur des pensions de vieillesse pour le district de Chicoutimi.

Fermières de St-Jérôme

Les membres du cercle de Fermières de St-Jérôme ont procédé à l'élection de leurs dirigeantes au cours de leur première assemblée annuelle. Mme Edmond Mercier a été choisie comme présidente; Mme Raoul Tremblay, vice-prés.; Mme David Brassard, directrice; Mlle Jeannette Simard, secrétaire; Mme Arthur Villeneuve, Mme Victor Desmeules, Mme Charles Simard, conseillères.

J'ai besoin de Laine — J'écris à Mme Ribaud Chicoutimi P.Q.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

1ère hypothèque, centre de la ville de $1,600 à $2,000. S'adresser: Casier Postal "P", Dépt. F. Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

RADIOS A VENDRE

1 VICTOR, 8 lampes, toutes ondes, modèle de table, rég. $99.00, pour $32.50
1 VICTOR, 6 lampes, toutes ondes (à batterie), rég. $85.00, pour $25.00
1 STEWART WARNER, 7 lampes, toutes ondes, modèle console, rég. $130.00, pour $44.50
1 SPARTON, 12 lampes, toutes ondes, modèle console, rég. $450.00 pour $89.50

Tous ses radios sont vendus avec la garantie régulière de 90 jours.

Vous trouverez aussi chez moi un assortiment complet des Radios Sparton, avec cadran "Swing Tune".

Je fais la réparation de toute marque de radios à prix modérés.

A.-J. SUNDERLAND

14, Av. Ste-Famille, tél.: 370
CHICOUTIMI

Paul-Emile Tremblay

BARBIER

Informe sa clientèle et ses amis qu'il est maintenant au

SALON CHOUINARD

159, RUE RACINE — CHICOUTIMI

M. Paul-Emile Tremblay remercie d'avance ses clients et amis qui voudront bien lui donner le même encouragement que par le passé.

NOUVEAU SPÉCIALISTE À CHICOUTIMI

Le Dr G.-T. GAUTHIER

Le Dr G.-T. Gauthier, de retour récemment de Paris où il a fait des études spéciales sur les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, vient d'ouvrir son bureau au numéro 333A, rue Racine (ancienne maison du Dr Riverin).

Le Dr Gauthier sera à son bureau de 2 h. à 5 h. l'après-midi; de 7 h. à 9 h. le soir.

À VENDRE

Tablettes. Comptoirs. Show-Cases. Ameublements de magasin. — Pressé.

S'ADRESSER A JOS. DINOVITZER

MAGASIN DU PEUPLE

310, RUE RACINE, — — CHICOUTIMI

ATTENTION...!

10 semaines encore de LIQUIDATION

AU MAGASIN JOS.-FRS BOIVIN JONQUIÈRE

Le public est prié de noter que le magasin JOS.-FRS BOIVIN, Jonquière, continue de liquider son stock.

TOUT CET IMPORTANT CHOIX DE MARCHANDISES DOIT ETRE VENDU SANS RESERVE.

DERNIERE SEMAINE DE VENTE

DU 8 AU 13 AVRIL

C'est par erreur que sur l'annonce de la semaine dernière on avait écrit:

'Continuera de liquider son stock pendant 2 semaines.'

C'est 11 semaines qu'il aurait fallu écrire.

Chambre de Commerce des Jeunes de Roberval

La Chambre de Commerce des Jeunes de Roberval, a choisi les dirigeants suivants: M. Geo. Potvin, député provincial, président honoraire; M. Cyrille Potvin, président actif; vice-présidents: MM. Fernand Levesque et Laval Marcotte. M. Arm. Ouellet, secrétaire; M. Roland Otis, trésorier; MM. D. Brassard et Roland Bergeron, directeurs.

Avez-vous Besoin d'Argent

Financial Loan Bureau, Ltd. Maison canadienne-française avancera de l'argent sur votre automobile, refinancera vos paiements trop élevés. Confidentiel, sans endosseur.

249, RUE RACINE, CHICOUTIMI
(ÉDIFICE DUBUC)

Rué à mort par un cheval

M. Edmond-Louis Gagnon, de Jonquière.

M. Edmond-Louis Gagnon, fils de M. Alexis Gagnon, de la paroisse de Jonquière, a succombé aux blessures qui lui avaient été infligées lorsque le jeune homme avait été rué par un cheval en allant conduire ses petits frères à l'école. Il était âgé de 17 ans.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, à 9 h., à St-Dominique de Jonquière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

DE RETOUR

M. Raymond Vézina et M. Roland Gagnon sont de retour à Chicoutimi après avoir passé la fin de semaine à Québec les invités de Mme Edmond Potvin, soeur de M. Roland Gagnon.

À VENDRE

Un atelier de Teinture et Nettoyage. Bonnes conditions. S'adresser:

Case Postale "P"
CHICOUTIMI

OFFRE D'EMPLOI

Woodhouse demande des représentants pour chaque localité de la région Chicoutimi—Lac-St-Jean. Les applications devront être faites par écrit à l'adresse suivante: WOODHOUSE & CIE, LTEE, 157, St-Dominique, Jonquière.

J.-F.-A. DeJORDY

CHIROPRATICIEN

338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi

— HEURES DE BUREAU —

Mardi et vendredi de 2 hres à 8 hres p.m.
Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 10 hres a.m. à midi et de 2 hres à 8 hres p.m.

Bon POSTE de COMMERCE À LOUER OU À VENDRE

LE MAGASIN DU PEUPLE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A
JOS. DINOVITZER
310, rue Racine — Chicoutimi

MAISON A LOUER OU A VENDRE

S'adresser à

Dominique DeSantis

2, rue Bossé, Chicoutimi

THÉÂTRE PALACE ARVIDA

Ven.-Sam. —2-3 fév.
MICKEY ROONEY
dans
"Andy Hardy Gets Spring Fever"
avec
Lewis Stone — Cecilia Parker
P. S. — Si vous vous habituez à voir les films de la famille des Hardy vous voudrez tous les voir.

LUN. - MAR. — 5 - 6 Fév.
UN GRAND SPECIAL
"Ruler of the Sea"
avec
Douglas Fairbanks, Jr—Margaret Lockwood — Geo. Pancrett
ACTION ACTION ACTION

VILLE DE KENOGAMI
RESOLUTION DE SYMPATHIES

A une séance générale spéciale du Conseil de la Ville de Kénogami, tenue le 29 janvier 1940, la résolution suivante a été adoptée *à l'unanimité*:

A l'occasion de la mort de Son Excellence Monseigneur Charles Lamarche, quatrième évêque de Chicoutimi, le Conseil de la ville de Kénogami exprime au Chapitre diocésain, ainsi qu'à tout le clergé du diocèse de Chicoutimi et à la famille de l'Eminent défunt ses plus vives sympathies il croit être le fidèle interprète de tous les citoyens de la ville de Kénogami en transmettant à qui de droit ses plus grands regrets de voir disparaître un grand évêque de la noble lignée des Bégin, Racine et Labrecque, et en autorisant le trésorier de cette Ville à faire chanter deux grand'messes pour le repos de l'âme du regretté défunt. Son Honneur le Maire, Messieurs les échevins et les officiers de cette Ville, se feront un devoir d'assister aux funérailles qui auront lieu à Chicoutimi.

THÉÂTRE **"CAPITOLE"** CHICOUTIMI

CE SOIR, JEUDI, 1er FEVRIER
MICKEY ROONEY dans
"ANDY HARDY GETS SPRING FEVER"
avec Lewis STONE — Cecilia PARKER
P. S. — Si vous vous habituez à voir les films de la famille des HARDY vous voudrez tous les voir.
VENDREDI-SAMEDI — 2 - 3 FEVRIER
UN PROGRAMME QUE VOUS DEVEZ TOUS VOIR.
LES ROIS DU RIRE
TICHADEL - ROUSSEAU dans
"DEUX DE LA RESERVE"
DEUXIEME FILM
"RULER OF THE SEA"
avec Douglas FAIRBANKS, Jr.
ACTION ! ACTION ! ACTION !
LUNDI-MARDI — 5 - 6 FEVRIER
Pour la première fois
JEAN MURAT dans
"CAPITAINE BENOIT"
"UNE GUEULE EN OR"
avec LUCIEN BAROUX
MATINEE LUNDI-MARDI ADMISSION 10c.
Vous n'avez que d'excellents films dans cette annonce.